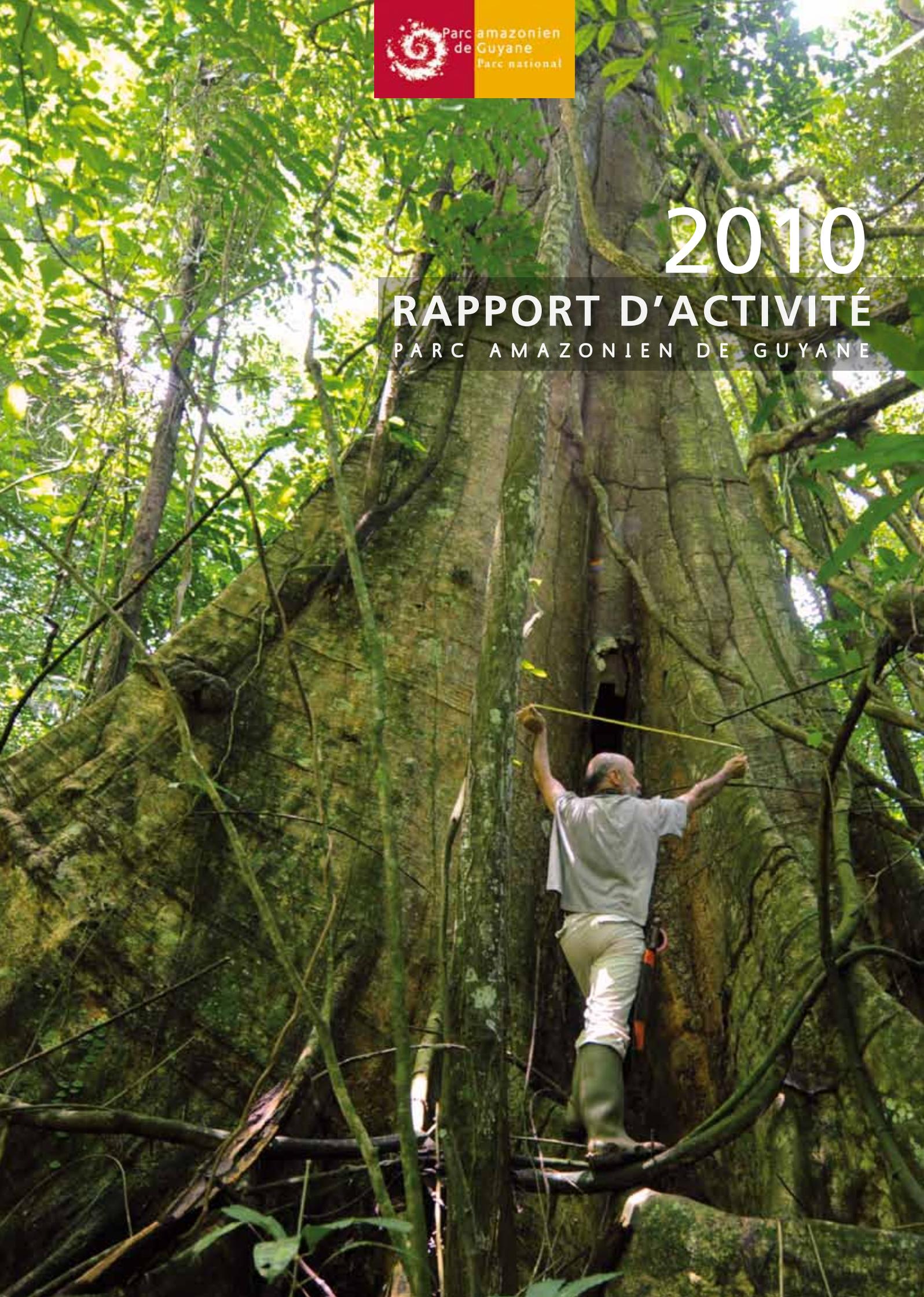


# 2010

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE



# SOMMAIRE



L'ÉLABORATION  
DE LA CHARTE  
2010 :  
ANNÉE  
DECISIVE

## 1

2010 : PREMIÈRE ÉTAPE DE L'ÉLABORATION DE LA CHARTE.....	4
LE CARACTÈRE DU PARC NATIONAL.....	7
TROIS GRANDS ENJEUX POUR LES TERRITOIRES.....	10

LA SURVEILLANCE  
DES TERRITOIRES



## 2

LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL.....	13
LA MOBILISATION DES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES.....	15
LA GENDARMERIE ET LE PARC NATIONAL.....	17
LA POLICE DE LA NATURE.....	20

LES CONNAISSANCES ET SUIVIS  
DES MILIEUX NATURELS



## 3

L'INVENTAIRE PLURIDISCIPLINAIRE DU MONT ITOUPÉ.....	22
LE PROGRAMME CHASSE.....	25
LES AUTRES AXES DE CONNAISSANCE.....	26
LA STRUCTURATION DES MOYENS AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE.....	28

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL  
DES TERRITOIRES



## 4

LE PROGRAMME LEADER SUD.....	31
LA STRUCTURATION DES FILIÈRES DE PRODUITS FORESTIERS.....	34
L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE.....	36
L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE.....	38
L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ARTISANAL.....	39
VERS UN TOURISME ADAPTÉ ET ÉQUITABLE.....	40

LA RECONNAISSANCE  
DES IDENTITÉS  
CULTURELLES



## 5

LE MARAKÉ WAYANA-APALAT À L'UNESCO.....	43
L'INAUGURATION DU TUKUSIPAN DE TALUEN.....	44
LE SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES LOCALES.....	46

LA VIE  
DE L'ÉTABLISSEMENT



## 6

LES RESSOURCES HUMAINES.....	49
LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES.....	52
LE DIALOGUE SOCIAL.....	54
LE CONTRAT D'OBJECTIFS.....	54
LA FILMOGRAPHIE.....	55
LE BUDGET.....	56

LA GOUVERNANCE



## 7

DES TÉMOIGNAGES.....	60
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	62
LE CONSEIL SCIENTIFIQUE.....	63
LE COMITÉ DE VIE LOCALE.....	63
L'ORGANIGRAMME DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE.....	64



# 2010

## RAPPORT D'ACTIVITÉ PARC AMAZONIEN DE GUYANE

### EDITO

#### 2010 : année de consolidation

*Après une phase de déploiement intense en 2009, le Parc amazonien de Guyane a consolidé les chantiers entrepris. Consolidation de la mise en place des infrastructures et des équipements collectifs, consolidation des équipes avec des recrutements répondant aux besoins particuliers des missions de l'Etablissement public, poursuite des actions dans les domaines de la protection des patrimoines et du développement local, le tout sur un territoire vaste, enclavé et multiculturel. Consolidation aussi du rôle du Parc national pour relayer les besoins et les attentes du territoire et faciliter l'avancée des dossiers auprès des institutions concernées, tant à l'échelle locale que régionale et nationale. Consolidation aussi de l'action par un travail plus transversal entre les services de l'Etat, les collectivités et les établissements concernés.*

*L'orpaillage illégal, fléau portant atteinte à la souveraineté de l'Etat, à l'intégrité du Parc national, à la sécurité et au bien-être des populations, reste une priorité pour le Parc amazonien de Guyane. L'Etablissement coopère avec la Préfecture et les Forces de l'ordre dans leur mission de lutte et poursuit son rôle de diagnostic, de surveillance et d'alerte. Il informe les autorités à tous niveaux. Cet engagement a commencé à porter ses fruits puisque pour la première fois, nous n'avons pas observé de recrudescence des chantiers illicites sur le territoire du Parc national. En revanche, les populations continuent de souffrir des nuisances induites et nous restons donc mobilisés.*

*2010 a vu la concrétisation de la concertation du lancement de la concertation sur l'ensemble du Parc amazonien de Guyane pour la construction du projet de Charte. Le succès du projet de territoire du Sud de la Guyane dépend de la qualité du dialogue qui s'instaure entre l'Etablissement public, les populations et les acteurs politiques et socio-économiques du territoire. C'est donc dans un véritable esprit d'écoute et d'humilité que le Parc national a mis en place les Conseils d'habitants sur l'ensemble des bassins de vie. Ces instances informelles se veulent un espace de discussions, de propositions et d'expressions au sujet de l'avenir du territoire. Concertation également lors du premier séminaire sur la Charte, qui a rassemblé tous les partenaires concernés. Les équipes du Parc amazonien de Guyane ont ainsi affiné leurs diagnostics, préalables essentiels à la formulation d'objectifs communs pour l'avenir du territoire, soumis au Conseil d'administration.*

*Parallèlement à ce chantier capital pour le jeune Etablissement public, le Parc national a poursuivi son travail d'acquisition de connaissances, avec l'organisation d'une mission d'inventaires naturalistes pluridisciplinaires sur le Mont Itoupé, qui a mobilisé près de 60 personnes mêlant experts et agents de l'Etablissement. Le Parc national a également esquissé les prémices de sa politique de connaissances, avec là encore, une réelle volonté de replacer les savoirs et savoir-faire traditionnels au cœur de la démarche. Le programme « Faune chassée », déployé sur le territoire en est l'une des illustrations.*

*Enfin, 2010 fut aussi l'occasion pour le Parc national de consolider son rôle pour le développement local dans le respect des modes de vie des populations du Sud de la Guyane. L'Etablissement a continué à mobiliser des fonds et des compétences pour mettre le pied à l'étrier aux porteurs de projets et dynamiser le tissu associatif et socio-économique. Soutien à la création d'entreprises à travers le programme LEADER, soutien aux initiatives culturelles avec l'appui à des manifestations sur le territoire et surtout, une volonté de reconnaissance des identités culturelles qui a notamment trouvé écho dans deux projets phares en 2010 : la reconstruction du tukusipan de Taluen sur le haut Maroni et l'élaboration du dossier d'inscription du maraké wayana – apalaï au patrimoine mondial de l'UNESCO.*

*Ce fut encore une année riche et soutenue pour tous les agents qui œuvrent pour la réussite d'un Parc national au service du territoire et des communautés d'habitants. Nous vous laissons découvrir en détail l'essentiel des actions menées par l'Etablissement public au cours de cette année de consolidation.*

*Hermann Charlotte, Président du Conseil d'administration  
Frédéric Mortier, Directeur de l'Etablissement public*



◀ Monsieur Rodolphe Alexandre,  
Président de la Région Guyane.  
© Région Guyane

« L'éco-développement doit être le leitmotiv des actions du Parc amazonien de Guyane, prouvant ainsi que la protection de la biodiversité peut pleinement s'inscrire dans une logique de développement économique, durable et endogène »

## INTERVIEW DE RODOLPHE ALEXANDRE

**En mars 2010, Rodolphe Alexandre est devenu le nouveau Président de la collectivité régionale de Guyane et à ce titre, administrateur du Parc amazonien de Guyane. Très vite, il s'est intéressé à la vie du Parc national. Il entend s'investir dans un véritable partenariat avec l'Etablissement public pour le développement des territoires de l'intérieur.**

### **Que représente le Parc amazonien de Guyane pour vous ?**

La Guyane a l'immense privilège de compter sur son territoire, l'un des derniers massifs de forêt tropicale encore relativement intact. Le Parc amazonien de Guyane, se doit d'être avant tout garant de la protection de ce milieu naturel présentant un caractère exceptionnel, de par la richesse de sa faune et de sa flore, mais aussi compte tenu des attaques qu'il subit par l'orpaillage illégal. Il est également indispensable de ne pas occulter le rôle fondamental que doit jouer le Parc, en tant qu'outil d'écodéveloppement au service de nos populations locales vivant dans des zones peu développées, mais aussi dans sa mission de réconcilier les peuples du littoral avec ceux de l'intérieur.

Le Parc doit relever le défi majeur de répondre à une double mission qui est de servir l'homme et son environnement. Il se doit d'être au cœur des projets favorisant le développement d'activités économiques, basés sur le respect des modes de vie traditionnels des populations autochtones, et sur la considération des réglementations pour la protection de l'environnement. L'éco-développement doit être le leitmotiv des actions du Parc amazonien, prouvant ainsi que la protection de la biodiversité peut pleinement s'inscrire dans une logique de développement économique, durable et endogène.

### **Quels types d'actions ou comment comptez-vous agir au bénéfice des populations du territoire du Parc national ?**

Le mieux-être de tous les habitants de la Guyane est l'objectif premier de notre politique, et il dépend avant tout de la satisfaction de leurs besoins de base que sont : l'accès à l'énergie, à l'eau potable, à l'éducation, à la santé, au logement et le désenclavement de notre territoire (téléphonie, internet, assainissement...). C'est là notre engagement phare.

Le Conseil régional a également pleinement conscience du formidable réservoir de biodiversité qu'est la Guyane, qui contient plus d'espèces animales et végétales dans un seul hectare de forêt amazonienne que dans toute l'Europe. La politique régionale dans ce secteur a pour objectif de développer l'économie verte et l'économie de la connaissance. Pour cela, nous nous sommes engagés en 2011 dans le portage des projets suivants : la mise en

place de dispositifs de bourses visant à encourager des jeunes guyanais à se lancer dans les études sur la connaissance de la biodiversité (botanistes, entomologistes, biologistes), la construction de la première phase du Conservatoire botanique national, le développement des activités mettant en valeur les produits et les savoir-faire traditionnels (production de miel de Guyane, de cacao, d'artisanat traditionnel...), le financement d'activités basées sur la valorisation des plantes médicinales et cosmétiques, dans le respect du dispositif APA (Accès à la ressource et partage des avantages), la signature d'un accord cadre avec les organismes de recherche dans le but d'identifier les activités de recherche ayant des retombées économiques pour le territoire et l'étude de faisabilité d'un regroupement des organismes de recherche au sein du Pôle universitaire guyanais. Toutes ces actions concourent à la valorisation du caractère exceptionnel de notre région, au service de la cohésion sociale et du développement durable.

### **2011, année de la Charte, qu'est-ce qu'elle représente pour vous ? Qu'attendez-vous de cette Charte ?**

La Charte est un document de prospective, qui doit établir un cadre stratégique d'intervention sur les dix prochaines années, résultant du travail de concertation mené par les acteurs du territoire. Ainsi, les services de l'Etat, les communes, le Conseil général, le Conseil régional, le Conseil d'administration du Parc, et les communautés autochtones pourront mutualiser leur vision dans le but de coordonner, planifier et anticiper les orientations d'un développement durable, basé sur la volonté de protéger notre patrimoine.

La Charte du Parc amazonien de Guyane possède l'avantage de s'appuyer aussi sur les deux principes fondamentaux de notre nouvelle gouvernance, que sont : la volonté de dialoguer avec l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire et l'engagement en faveur d'un développement endogène et durable pour la Guyane.

Ces éléments permettront, j'en suis sûr, d'assurer une meilleure synergie entre les différents acteurs et programmes d'actions, ainsi qu'une meilleure prise en compte des spécificités locales.



2010 : PREMIÈRE ÉTAPE  
DE L'ÉLABORATION  
DE LA CHARTE.....4

LE CARACTÈRE DU PARC.....7

TROIS GRANDS ENJEUX  
POUR LE TERRITOIRE.....10

## L'ÉLABORATION DE LA CHARTE 2010 ANNÉE DECISIVE

### ABSTRACT 1 *Development of the Charter*

2010 was marked by the important discussions that began with the inhabitants and the Parc amazonien de Guyane partners, as part of the Chart, with the worry of building a project to be shared by all. Advisors for the inhabitants were put in position in all areas of the territories where there is human life and the first seminar that is dedicated to the Chart took place. The National Park has also defined its character, that is to say what makes up its landscape values, natural and cultural also essential elements that are required to build the Chart. The Administrative Board validated the diagnosis defining three major challenges for the territory and its bearings in order to reply to this, thus laying the foundations of the Parc amazonien de Guyane.

L'année 2010 fut marquée par l'important travail de concertation entamé auprès des habitants et des partenaires du Parc amazonien de Guyane dans le cadre de la Charte, dans un souci de construction d'un projet partagé par tous. Les Conseils d'habitants ont été mis en place sur tous les bassins de vie du territoire et le premier séminaire dédié à la Charte a été organisé. Le Parc national a également défini son caractère, c'est à dire ce qui fait ses valeurs paysagères, naturelles et culturelles, éléments essentiels à la construction de la Charte. Le Conseil d'administration a validé le diagnostic définissant trois grands enjeux pour le territoire et les orientations pour y répondre, posant ainsi les premières bases de la Charte du Parc amazonien de Guyane.



## 2010 PREMIÈRE ÉTAPE DE L'ÉLABORATION DE LA CHARTE

*L'année 2010 a été marquée par la définition du cadre stratégique posé par la Charte : les enjeux des territoires, les orientations de développement et les objectifs de protection. Ce travail s'est fait dans la concertation notamment grâce à la mise en place des Conseils d'habitants sur le territoire et à l'organisation d'un séminaire spécifiquement dédié à la Charte.*



### UN SÉMINAIRE D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE AUTOUR DE LA CHARTE

En juin 2010, l'Établissement public a proposé un séminaire intitulé "Première étape de l'élaboration de la Charte du Parc amazonien de Guyane". Organisé au centre amérindien Kalawachi de Kourou, il a marqué la fin de la première phase de concertation au cours de laquelle les principaux partenaires ont été rencontrés individuellement.

Il s'agissait de partager et d'échanger largement sur les résultats de cette première étape (caractère / diagnostic / enjeux et orientations) et d'amorcer la réflexion sur l'étape suivante (programmes d'actions / moyens...).

Quatre vingt un participants représentant des habitants, des autorités coutumières, des collectivités, l'État, des socioprofessionnels et des associations, ont assisté à ce séminaire. Parmi eux, environ 60% sont venus des communes du territoire du Parc; au cours de la journée se sont alternés séances plénières et ateliers de travail en groupes.

#### Les quatre ateliers de travail :

- Comment accompagner la pérennisation des pratiques de chasse, de pêche, de cueillette et d'abattis ?
- Comment favoriser la transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire ?
- Comment accompagner le développement d'une économie locale durable ayant des retombées économiques pour le territoire ?
- Comment répondre aux besoins des populations en termes d'équipements et de services publics adaptés (santé, éducation...)?

Cette journée a également été l'occasion de présenter une exposition sur le « Caractère du Parc » réalisée à partir des créations photographiques et artistiques des habitants (voir page 09).



## LA MISE EN PLACE DES CONSEILS D'HABITANTS DANS 11 BASSINS DE VIE DU PARC

**TÉMOIGNAGE DE JAMMES PANAPUY,**  
Adjoint au chef de la Délégation territoriale de l'Oyapock,

Sur la Délégation territoriale de l'Oyapock (DTO), quatre Conseils d'habitants ont pu être organisés au cours de l'année 2010. La mise en place de ces instances de concertation demande aux agents du Parc national une logistique particulière. « *Il faut deux semaines pour préparer un Conseil d'habitants, en commençant par le choix de l'emplacement et la permission du responsable du village choisi* », explique Jammes Panapuy, adjoint au Chef de la DTO.

Les agents du Parc national doivent également faire du porte à porte pour inviter les habitants et leur présenter les thèmes qui seront abordés. Les autorités ne sont pas oubliées : « *la semaine avant le Conseil, nous repassons voir tous les responsables de village pour les inviter. Et une invitation écrite est donnée au Maire de Camopi* » précise Jammes. Ce moment de discussion collective sur l'avenir du territoire organisé par le Parc amazonien de Guyane se veut un moment convivial, ce que confirment les propos de Jammes : « *avant la réunion, nous nettoions le village, nous préparons les bancs, la bâche et le bois pour le feu. Les courses sont faites à Cayenne et acheminées en pirogue la veille. Pendant les débats, les femmes servent du cachiri aux participants. A la fin, tout le monde mange les grillades* ».

Voici pour la partie organisationnelle. Mais concrètement, comment se déroulent les Conseils d'habitants de l'Oyapock ? Quels sont les préoccupations et ressentis des villageois ? « *Nous invitons les habitants - hommes, femmes et jeunes à exprimer ce qu'ils veulent pour leur territoire. Cette parole a de la valeur pour nous, agents du Parc, et contribue à construire la Charte qui, il faut le savoir, est perçue comme " une loi pour le territoire " »* dit Jammes.

Comme dans toute réunion publique, la prise de parole peut parfois être un peu longue à venir... Jammes et ses collègues avancent prudemment des pistes de réflexion : « *Si les gens n'osent pas parler, nous leur proposons des thèmes qui font partie de leurs préoccupations. Nous faisons aussi de la pédagogie à l'aide des plaquettes d'information du Parc... Surtout, nous insistons sur le fait que tout ceci ne fera pas l'objet d'une récupération politique. Dans tous les Conseils, les gens parlent d'accès à l'énergie et à l'eau potable, des infrastructures... Certains parlent des problèmes de drogue et d'alcool. Ils parlent aussi de la chasse et de la pêche. Ils se demandent si le Parc va leur interdire.* ».

La langue parlée lors des conseils d'habitants est celle de la communauté. Les entretiens sont filmés en vue du travail de retranscription : « *Il faut également beaucoup de temps pour faire les traductions des paroles des habitants !* » s'exclame Jammes Panapuy.

Les habitants semblent satisfaits de la manière dont se déroulent les Conseils d'habitants et apprécient ce temps d'expression qui leur est offert, comme en témoignent les agents de la Délégation : « *Les gens sont contents de ces débats. Ils veulent qu'ils aient lieu régulièrement. Ils parlent de la situation passée, du quotidien et de ce qu'ils aimeraient pour l'avenir. Ils nous posent de nombreuses questions. Même les femmes prennent la parole. Les gens discutent des sujets qui sont sources de tension entre eux comme l'orpaillage, qui les divise. Les gens attendent beaucoup du Parc, même si nous leur expliquons que nos champs d'intervention ne peuvent pas tout couvrir.* »

Sur l'Oyapock, le Parc national a donc atteint une partie de ses objectifs en permettant à la communauté de participer directement à la construction de la Charte et de définir des orientations pour le développement du territoire.

### LES GRANDS RENDEZ-VOUS CHARTRE EN 2010

**13 Avril** 1<sup>er</sup> COPIL Charte  
(Comité de pilotage)

**27 avril** Conseil scientifique  
(Examen du caractère, des enjeux, des orientations en zone de libre adhésion et du lien entre Charte et stratégie scientifique)

**30 avril** Conseil d'administration  
(Point d'étape)

**03 juin** 2<sup>e</sup> COPIL Charte  
(Comité de pilotage)

**24 juin** Séminaire Charte  
(Présentation et discussion sur le caractère, le diagnostic, les enjeux, les orientations en zone de libre adhésion; ateliers de travail)

**07 octobre** 3<sup>e</sup> COPIL Charte  
(Comité de pilotage)

**12 octobre** Conseil scientifique  
(Examen des objectifs de protection en zone de cœur et des MARCœur)

**29 octobre** Conseil d'administration  
(Validation intermédiaire du caractère, des enjeux, des orientations en zone de libre adhésion et des objectifs de protection en zone de cœur.

## EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS LORS D'UN CONSEIL D'HABITANTS À PAPAÏCHTON

L'orpaillage et le Schéma  
Départemental d'Oriente Minière

La chasse et la pêche

La cueillette

La forêt

Le désenclavement, les routes de liaison  
Loka, Papaïchton, Maripa-Soula et Saül

Le Plan d'accompagnement du Parc  
amazonien de Guyane (P.A.P.A.)

Le recrutement des CAE et le recrutement  
des agents du Parc national en général.  
(convention, modalités...)

### TÉMOIGNAGE DE MICKY JACOBIE

Adjoint au chef de la délégation territoriale du Maroni.

#### 1) Combien de Conseils d'habitants ont eu lieu sur votre zone en 2010 ?

Sur tout le territoire de la Délégation du Maroni, sept Conseils d'habitants ont été organisés en 2010. Trois sur Maripa-Soula, un sur Papaïchton et quatre sur le Haut-Maroni, à Elahé, Twenké, Taluen et Antécume Pata.

#### 2) Comment le Parc national s'y prend-t-il pour préparer les Conseils d'habitants ?

Les forces vives du territoire, comme les chefs coutumiers, les artisans, les associations, reçoivent un courrier de convocation. A Maripa-Soula, des affiches sont placardées dans tous les lieux publics et des tracts sont distribués dans les rues de Maripa-Soula. A Papaïchton, une large communication orale est privilégiée, même si nous envoyons des courriers et plaçons des affiches. C'est également le cas sur le Haut Maroni.

#### 3) Comment se déroule un Conseil d'habitants ? Les habitants prennent-ils facilement la parole ?

Si à Maripa-Soula les gens arrivent à prendre facilement la parole, il reste encore un effort à faire pour la majorité de la population du Maroni. Ceci dit, une très bonne ambiance est tout de même ressentie. Nous avons des suggestions notamment pour améliorer le

taux de participation des habitants surtout pour le Conseil d'habitants de Maripa-Soula bourg par rapport à sa population. La création d'un Conseil d'habitants supplémentaire à Nouveau Wacapou a été suggérée.

#### 4) Quels sont les thèmes qui intéressent les habitants lors de ces réunions ?

La pêche, la chasse et la culture sont les thèmes qui reviennent fréquemment. L'orpaillage revient aussi souvent dans les débats, notamment sur le Haut-Maroni où c'est une préoccupation majeure pour les habitants\*. Chez les Aluku, la population est divisée : certains sont pour le maintien des activités minières légales, d'autres non. Cela reste un sujet très politique pour la population, même s'il fait partie de leur vie quotidienne.

\*Majoritairement opposés à toute exploitation légale ou illégale

#### 5) Comment ont été élus les représentants des Conseils d'habitants ?

A Maripa-Soula, ils ont été élus par un vote à bulletin secret. A Papaïchton, la population a désigné à l'issue d'une discussion les personnes susceptibles de mener à bien cette mission. Donc, il n'y a pas eu de vote à proprement dit.

#### 6) A votre avis, quels sont les difficultés de mise en œuvre des Conseils d'habitants ?

C'est une instance nouvelle qui n'a pas encore une base solide et qui se heurte à son absence de statut juridique. La question de sa légitimité est donc posée : comment prendre en considération la voix du peuple sans froisser les élus du territoire qui sont élus par ce même peuple. Cette forme de démocratie participative peut faire peur à certains politiciens. Reste à savoir si ces Conseils d'habitants avantageront la construction du Parc amazonien de Guyane ou si au contraire, ils s'avèreront contre-productifs à long terme. Pour nous, agents du Parc, la confiance et la transparence restent des atouts majeurs pour assurer la survie de ces instances.

#### 7) A votre avis, quel est l'intérêt des Conseils d'habitants ?

Il est clair qu'ils permettent aux habitants de s'exprimer sur divers projets du territoire. Même si aujourd'hui, ils sont controversés car vécus comme un risque de contre-pouvoir par certains élus. Mais encore une fois, le PAG doit veiller à dépolitiser le débat et prendre en compte la voix de la population, tout en respectant le positionnement de la population et celui des politiques afin d'en tirer le meilleur pour la construction de la Charte du territoire.

## CALENDRIER DES CONSEILS D'HABITANTS

### DELEGATION TERRITORIALE DU MARONI

Maripa-Soula bourg :  
5 mai, 19 mai, 2 novembre

Papaïchton : 10 mai

Taluen / Twenké : 11 mai

Antécume Pata : 12 mai

Elahé / Kayodé : mai

### DELEGATION TERRITORIALE DE L'OYAPOCK

Bourg / Ilet-Moula : 29 janvier

Trois-Sauts : 12 mai

St. Soi : 5 août

Rivière Camopi : 2 décembre

### DELEGATION TERRITORIALE DU CENTRE

Saül : 30 mars

Saül : 14 avril



Village sur le haut Oyapock © PAG /G. Feuillet ▲

## [1.2] LE CARACTÈRE DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

*Le caractère correspond aux caractéristiques naturelles, paysagères et culturelles qui font la valeur du territoire. Le caractère est un élément primordial de la Charte du Parc national : il désigne ce que la Charte doit permettre de préserver sur le long terme. Le Parc amazonien de Guyane a souhaité consulter à la fois le monde scientifique et les habitants du territoire afin de rédiger un caractère qui prenne en compte la diversité des perceptions sur le territoire.*



### LE CARACTÈRE EN TROIS POINTS

(Version provisoire figurant dans l'avant projet de Charte)

#### Un vaste massif de forêt tropicale amazonienne à forte naturalité

Le territoire du Parc amazonien de Guyane est couvert dans sa quasi-totalité par un vaste espace forestier, non fragmenté et en bon état de conservation, au sein du bouclier des Guyanes, entité reconnue mondialement pour ses particularités géologiques, hydrographiques et écologiques. Sous une apparente homogénéité, il recouvre une grande diversité d'écosystèmes et de paysages remarquables où l'eau et la forêt sont omniprésentes : des grands fleuves jusqu'aux inselbergs en passant par les criques forestières ou les monts tabulaires. Peu anthropisé, le territoire a conservé une forte naturalité, constituant un réservoir de biodiversité à haute valeur patrimoniale, caractérisé par une très grande richesse en espèces animales et végétales, un fort taux d'endémisme et une mosaïque complexe d'habitats naturels.

Il abrite aussi une ressource en eau fondamentale, à préserver tant pour le maintien de la biodiversité que pour la qualité de vie des populations locales et littorales.



### Le Parc amazonien de Guyane, lieu d'interactions entre l'homme et son environnement naturel

Le territoire du Parc national est occupé par l'homme depuis au moins 7 000 ans. Les communautés actuelles, dont l'arrivée s'échelonne au cours de l'histoire, ont développé une grande connaissance du fleuve et de la forêt. Des modes d'utilisation et de valorisation des ressources naturelles efficaces et la mobilité des habitants ont permis de satisfaire leurs besoins durant plusieurs milliers d'années, façonnant des relations fortes entre les hommes et leur environnement naturel. Les modes de vie de manière générale, les pratiques vivrières d'abattis sur brûlis, de chasse, de pêche et de cueillette en particulier, sont directement dépendants de la qualité des milieux naturels, de l'accès à l'espace et aux ressources naturelles.

### Amérindiens, Alukus, créoles : des identités culturelles fortes et diversifiées

Plusieurs communautés, dont les espaces de vie s'interpénètrent, occupent aujourd'hui le territoire du Parc : Téko, Wayãpi, Wayana, Apalaï, Tilio, Aluku, créoles et métropolitains.

À cette diversité de population, correspond une diversité culturelle, fruit de l'histoire et d'influences réciproques toujours à l'œuvre entre les communautés du territoire et avec celles des pays limitrophes. Chaque communauté possède une langue maternelle propre,

parlée usuellement au sein du groupe, une vision du monde, des valeurs ainsi qu'une culture matérielle et immatérielle où la nature joue un rôle central. Chaque communauté a par ailleurs une organisation économique, sociale et politique et des pratiques qui garantissent la cohésion, le maintien de la communauté et la transmission des cultures, des savoirs et des savoir-faire.



## EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LE TERRITOIRE

*En 2009, une centaine d'habitants du territoire a participé au projet « Photographiez votre territoire », qui devrait constituer une contribution des habitants à la définition du caractère.*

*Munis d'appareils photos à usage unique, ils ont photographié ce qui leur semblait important de préserver sur leur territoire.*

*Une exposition sur le caractère du Parc national a été réalisée à partir d'une sélection issue des 3 000 clichés réalisés par les habitants.*

*Elle a été exposée dans la plupart des bourgs et villages du territoire. Cette exposition était une manière de restituer le travail réalisé sur le caractère.*

### INTERVIEW DE JÉRÉMIE MATA

Coordinateur socio-culturel

#### 1) Comment les agents du Parc national ont-ils présenté le projet " Photographiez votre territoire " aux habitants?

*Nous avons distribué les appareils photos aux habitants qui étaient d'accord pour participer au projet. Il a d'abord fallu leur montrer comment les utiliser. Ensuite, nous leur avons demandé de photographier ce qui a de la valeur pour eux. Des choses qu'ils peuvent voir avec leurs propres yeux et qu'ils ont envie de montrer aux autres. Des classes du collège ont aussi participé au projet.*

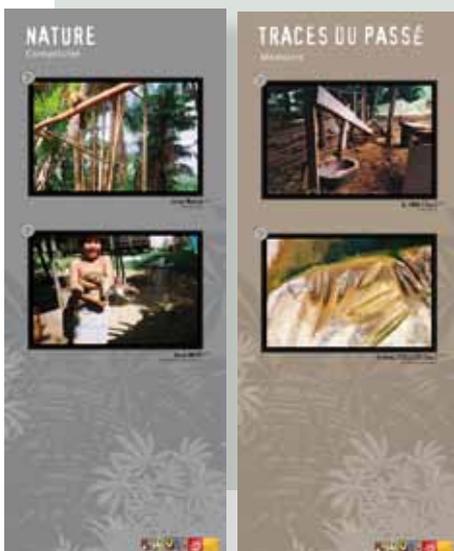
#### 2) Beaucoup d'habitants ont-ils été intéressés pour y participer ?

*Oui, environ 45 personnes à Camopi et une dizaine à Trois-Sauts ont participé.*

#### 3) Certaines photos, prises par les habitants des différents bassins de vie du Parc national, ont donné lieu à une exposition. Où et comment cette exposition a-t-elle été présentée sur l'Oyapock ?

*En général, les habitants de Camopi et de Trois-Sauts n'aiment pas que des photos où ils apparaissent circulent. Ils tiennent à préserver leur image. Ils ont accepté ce projet parce que l'exposition n'est pas sortie des bassins de vie du Parc. Elle a été exposée à Camopi, Maripa-Soula, Papaïchton et Saül. Les habitants ne souhaitent pas que les photos soient exposées en dehors du territoire.*

*Sur l'Oyapock, nous avons présenté l'exposition au collège du bourg de Camopi et aussi à Trois-Sauts, lors du premier Conseil d'habitants.*



#### 4) Quelle a été la réaction des habitants lorsqu'ils ont vu l'exposition ?

*C'était la première fois que les habitants voyaient une véritable exposition de photographies. Ils étaient très satisfaits. Ils ont témoigné de la reconnaissance envers le Parc et le collège, pour leur avoir permis d'immortaliser et découvrir en images divers aspects de leur territoire. Des aspects importants aux yeux des Wayãpi et des Teko.*



▲ L'accès à l'eau potable n'est pas encore garanti sur tous les bassins de vie du Parc national. C'est pourtant un préalable à l'amélioration de la qualité de vie des habitants © karljoeph.com

## [1.3]

### 3 GRANDS ENJEUX POUR LES TERRITOIRES DU PARC NATIONAL

*Les enjeux correspondent aux grandes questions soulevées lorsqu'on s'interroge sur l'avenir du territoire du Parc amazonien de Guyane. Ce sont les problématiques que la Charte doit traiter. Ces enjeux ont été traduits en orientations de développement et de mise en valeur pour la zone de libre adhésion et en objectifs de protection des patrimoines naturels et culturels pour la zone de cœur. Les orientations et objectifs seront mis en œuvre au travers de mesures et d'actions concrètes en faveur du territoire.*

La définition des enjeux du territoire du Parc amazonien de Guyane est le fruit d'une réflexion interne nourrie des nombreux entretiens et de concertations réalisés par l'équipe de l'Établissement public avec les différents acteurs et partenaires depuis 2008. Ce travail a vu son aboutissement en 2010 avec la prise d'une délibération lors du Conseil d'administration du 29/10/2010. Cette dernière entérine les trois grands enjeux identifiés et leur justification.



▲ Concevoir la préservation du milieu naturel en considérer les activités humaines ancestrales qui existent aujourd'hui sur le territoire. © H. Griffit

## Enjeu n°1: Préservation de l'écosystème forestier amazonien et des interactions entre l'homme et le milieu naturel.

La conservation du patrimoine naturel est la mission historique des Parcs nationaux. Étant donné la richesse de la biodiversité sur le plateau des Guyanes, cet enjeu de conservation revêt une importance toute particulière pour le Parc amazonien de Guyane, pour la France et pour l'Union Européenne. Le Parc amazonien de Guyane étant un Parc national habité, il ne semble pas envisageable de concevoir la préservation du milieu naturel sans considérer les activités humaines ancestrales qui existent encore aujourd'hui sur le territoire.

L'enjeu actuel et des années à venir sera de permettre, comme le souhaitent les communautés d'habitants, la préservation de leur cadre de vie et la pérennisation de leurs activités tout en préservant les ressources.

**Deux menaces principales sont identifiées :**

- l'orpaillage illégal qui impacte fortement et durablement les milieux aquatiques et par conséquent les conditions de vie des communautés d'habitants. Pour y faire face, la lutte contre l'orpaillage illégal doit rester une priorité en Guyane et en particulier sur le territoire du Parc amazonien de Guyane.
- l'augmentation des pressions exercées par les communautés d'habitants sur les milieux naturels du fait de la croissance démographique, de la sédentarisation et des changements des modes de consommation. Une réflexion de fond doit être menée, en concertation étroite avec les élus locaux, les communautés d'habitants et leurs représentants coutumiers afin de trouver les voies de la pérennisation des pratiques locales dans un contexte en évolution .

## Enjeu n°2 : Reconnaissance et valorisation de la diversité culturelle et transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire

Le territoire du Parc national est habité depuis des millénaires par des populations autochtones et locales, encore présentes pour certaines d'entre elles. A ce titre, l'enjeu humain et culturel est primordial. La diversité culturelle sur le territoire du Parc national doit être préservée, valorisée et reconnue au même titre que la biodiversité. Cela nécessite dans un premier temps de mieux la connaître. Cette connaissance doit se construire en coopération entre les détenteurs de savoirs locaux (populations autochtones

et locales) et les acteurs de la recherche scientifique. Ces connaissances doivent être partagées, en premier lieu avec les communautés d'habitants.

Les communautés d'habitants vivent actuellement une période de transition très rapide qui risque de se traduire par une rupture culturelle entre les générations. L'enjeu ici est de permettre la transmission des fondamentaux du patrimoine culturel ancestral sans pour autant figer la culture.

## Enjeu n°3 : Amélioration de la qualité de vie des habitants et développement économique local adapté

Le territoire du Parc, difficile d'accès, est longtemps resté à l'écart des politiques régionales de développement. Il connaît aujourd'hui un fort retard en termes d'équipements et d'infrastructures et de développement économique. La population souhaite légitimement la mise en place de mesures générant de l'emploi, des richesses locales et l'accès à certains services. L'enjeu est notamment de renforcer la capacité des acteurs locaux afin qu'ils deviennent les acteurs d'une économie locale formelle bénéficiant à la collectivité dans le respect des modes de vie. Le territoire a des atouts pour aller vers un développement économique durable et local.

**Plusieurs voies sont privilégiées :**

- **Le développement de micro-filières agricoles et forestières adaptées permettant de limiter les importations massives de produits agricoles, de bois ou d'autres produits forestiers du littoral ou des pays voisins ;**
- **Le développement de micro-filières artisanales**

**et éco-touristiques adaptées, qui créent de l'activité et des retombées économiques locales en valorisant les savoir-faire locaux, la richesse culturelle ainsi que la qualité environnementale et paysagère du territoire ;**

- **Le développement des services, commerces de proximité... afin de répondre aux besoins de la population locale voire des visiteurs.**

Concernant l'exploitation minière, nombre d'élus souhaitent que cette activité soit prise en considération dans les axes du développement économique local. Si l'existence du Parc amazonien de Guyane n'est pas incompatible avec l'exploitation minière en zone d'adhésion (par ailleurs strictement interdite en zone de cœur), l'Etablissement se doit de veiller à ce que l'exploitation minière menée sur son territoire soit exemplaire d'un point de vue du respect des normes environnementales.

LA LUTTE CONTRE  
L'ORPAILLAGE  
CLANDESTIN.....13

LA MOBILISATION  
DES DÉLÉGATIONS  
TERRITORIALES.....15

LA GENDARMERIE  
ET LE PARC NATIONAL.....17

LA POLICE  
DE LA NATURE.....20



# 2

## SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

### ABSTRACT 2

#### *Surveying the territory*

Illegal gold mining remains a major burden for the various populations and the natural environment, and is one of the National Park's most important challenges. The public organisation has therefore continued to provide support to the law enforcement in their combat against illegal gold mining by taking part in the active surveillance of the territory, to be on alert and assess the impacts. Parallel to this, important work of awareness took place at the State summit, in order to clearly define the priorities for the populations benefit.

In 2010, the Amazonian Park also structured its abilities concerning the guarding of nature by setting up a training course for its employees.

L'orpillage clandestin est le fléau majeur pour les populations et les milieux naturels et constitue un enjeu prioritaire pour les territoires du Parc national. L'Établissement a donc continué d'apporter son soutien aux forces de l'ordre dans leur lutte contre l'activité aurifère illégale en participant à la surveillance active du territoire, à l'alerte et à l'évaluation des impacts. En parallèle, un important travail de sensibilisation jusqu'au sommet de l'État a été réalisé afin de mieux définir les priorités d'interventions au profit des populations.

En 2010, le Parc amazonien de Guyane a également structuré ses compétences en termes de police de la nature en mettant en place un plan de formation pour ses agents.

## [2.1] LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE CLANDESTIN

**Le Parc amazonien de Guyane est en charge de la protection des milieux naturels et du cadre de vie des populations qui vivent sur son territoire. Mais la lutte contre l'orpaillage illégal est du ressort de la gendarmerie, qui la met en œuvre sous le pilotage du Préfet, avec le soutien des forces armées. Le Parc national s'associe à cette action de l'Etat en assurant ses missions de veille, d'alerte et de diagnostic environnemental.**

Les écosystèmes du Parc amazonien de Guyane sont affectés par l'orpaillage illégal et des répercussions graves sur les conditions et les modes de vie des habitants sont constatées. Sur certains bassins de vie, les populations sont encore largement dépendantes des ressources forestières et aquatiques. Elles subissent donc de plein fouet les dégradations environnementales liées à l'activité aurifère, sans compter les graves problèmes d'insécurité et de désordres sociaux qui en découlent. Depuis 2008, le Parc national a fait de la contribution à la lutte contre l'orpaillage clandestin une de ses priorités. Surveillance du territoire, évaluation et suivi des impacts sont des actions qui ont été consolidées en 2010, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

### **Main dans la main avec la Préfecture, la Gendarmerie, les Forces armées de Guyane et l'Office national des forêts**

L'action de l'Etablissement repose essentiellement sur le développement de partenariats avec les Forces de l'ordre et l'Office national des forêts (ONF). Un accord cadre a été signé entre le Parc national et la Gendarmerie pour développer des collaborations qui permettent d'optimiser l'échange de données, de mutualiser les compétences et d'apporter un appui opérationnel mutuel. Enfin, en vue d'effectuer une surveillance hélicoptérée du territoire à la recherche des chantiers d'exploitation aurifères illégaux, une convention a été signée avec l'ONF.

### **Consolidation de l'organisation interne**

Le champ d'action des agents de l'Etablissement a été cadré par une instruction, la programmation des missions de suivi de l'orpaillage illégal fait l'objet de réunions fonctionnelles entre le Service patrimoines naturels et les Délégations territoriales. Par ailleurs, la transmission des données est encadrée par une note de service. Enfin, le Conseil d'administration est régulièrement informé des activités de l'Etablissement en matière de surveillance, ainsi que de la situation de l'orpaillage illégal et de ses impacts environnementaux et sociaux sur le territoire.

Ce dispositif a permis de réaliser en 2010 deux diagnostics complets des niveaux d'activités et de l'évolution de ce fléau. La restitution de ces résultats aux Forces de l'ordre, à la Préfecture et aux Ministères concernés (Ecologie, Défense et Intérieur) ainsi que la participation hebdomadaire du Parc national à la commission Harpie ont permis de faire prendre en compte la gravité du problème sur les territoires et de participer au développement des opérations de lutte sur les zones le concernant. Il contribue ainsi à la définition de priorités au bénéfice des territoires et de leurs habitants. Cela permet également de soutenir les initiatives du Préfet pour le maintien des moyens affectés par l'Etat à la lutte contre l'orpaillage en Guyane.

▼ Pirogue de ravitaillement en carburant et logistique pour les chantiers d'orpaillage illégaux. © R. Lietaer





▲ Le village clandestin d'Ilha Bella sur la rive brésilienne de l'Oyapock, base arrière de l'orpaillage illégal à quelques encablures de Camopi  
© PAG / G. Feuillet

## LA SENSIBILISATION AU SOMMET DE L'ÉTAT

Les moyens affectés à la lutte contre l'orpaillage clandestin sur le territoire guyanais se décident au sommet de l'Etat. Il convient donc que les hautes autorités soient informées et sensibilisées aux problèmes environnementaux et sociétaux engendrés par ce fléau. « *La visite du Président de la République et de ses ministres sur le territoire du Parc en 2008 a été un moment très important pour entamer un travail de fond* », se souvient Frédéric Mortier, Directeur du Parc amazonien de Guyane. Une occasion que l'équipe dirigeante du Parc national n'a pas laissé passer. « *Hermann Charlotte et moi-même avons pu prendre des contacts avec les conseillers du Président et les membres des cabinets des ministres présents à ce moment-là, ajoute M. Mortier. Et depuis, nous avons des contacts privilégiés avec un certain nombre de personnes qui peuvent nous aider à prendre des mesures favorables au territoire du Parc amazonien de Guyane et donc à ses populations, même si c'est un travail de longue haleine* », précise-t-il.

### La pérennisation des contacts

En 2009, Le Président du Conseil d'administration et le Directeur avaient multiplié les réunions à Paris pour informer, sensibiliser, proposer des pistes d'actions. Une tournée marathon qui les a conduits à l'Élysée, à Matignon, aux Ministères de l'Écologie, de l'Outre-mer, de l'Intérieur, à l'Etat-Major des Armées, et au Commandement général de la

Gendarmerie. Pour Frédéric Mortier, « *il était nécessaire d'effectuer ce travail de fond et transversal, de faire en sorte qu'il se poursuive en 2010. Nous avons d'ailleurs reçu le soutien de personnalités politiques guyanaises comme M<sup>me</sup> Berthelot, M<sup>me</sup> Taubira, et M. Alexandre* ». Ce travail, qui vient en soutien des initiatives de la Préfecture, commence à porter ses fruits. En 2010, le Parc amazonien de Guyane a obtenu de l'Etat que davantage de moyens de lutte contre l'orpaillage illégal soient affectés aux bassins de vie de son territoire, afin de soulager les populations des méfaits quotidiens qu'elles subissent.

### Renfort de l'action diplomatique et judiciaire

Mais, l'éradication de l'activité aurifère clandestine ne peut être totalement efficace sans l'implication des autorités judiciaires et diplomatiques. « *Une partie de la solution relève du champ diplomatique, indique Frédéric Mortier. Les garimpeiros étant souvent des ressortissants brésiliens ou surinamiens, et certaines bases arrières étant situées sur les fleuves frontières, il est important que des solutions soient trouvées en concertation avec nos voisins. En effet, je ne pense pas qu'il y ait de solution durable à l'orpaillage illégal sans solution diplomatique. Il est également nécessaire que les autorités judiciaires mènent une politique soutenue en aval et en amont de la lutte* », conclut le Directeur du Parc amazonien de Guyane.

En 2008 et 2009, la recrudescence des chantiers clandestins aux alentours du bourg de Saül avait pris des proportions inquiétantes. Et la visite de *garimpos* au sein même du village était devenue monnaie courante. Mais, grâce à l'étroite collaboration entre le Parc national, la Gendarmerie et les Forces armées en Guyane, l'orpaillage illégal à proximité de Saül a reculé de façon significative au

cours de l'année 2010. Le renseignement et le traitement des informations collectées ont permis de multiplier les opérations contre des sites clandestins, résultats à la clé. Plusieurs chantiers ont été démantelés sur Cent Sous, Crique Kilomètre, Crique Limonade, Crique Sony, Saint Eloi et la haute Mana. Des coups durs ont également été portés à la logistique des orpailleurs illégaux en inter-

ceptant des convois, notamment au dégrat Sardine, sur la piste de Bélizon ou encore sur les layons de Galbao et Inini-Limonade. La connaissance du secteur par les agents du Parc national, leur équipement en cartographie et l'appui logistique sur le terrain sont des atouts mis au service des FAG et de la Gendarmerie dans leur lutte contre l'orpaillage clandestin.

## [2.2] LA MOBILISATION DES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

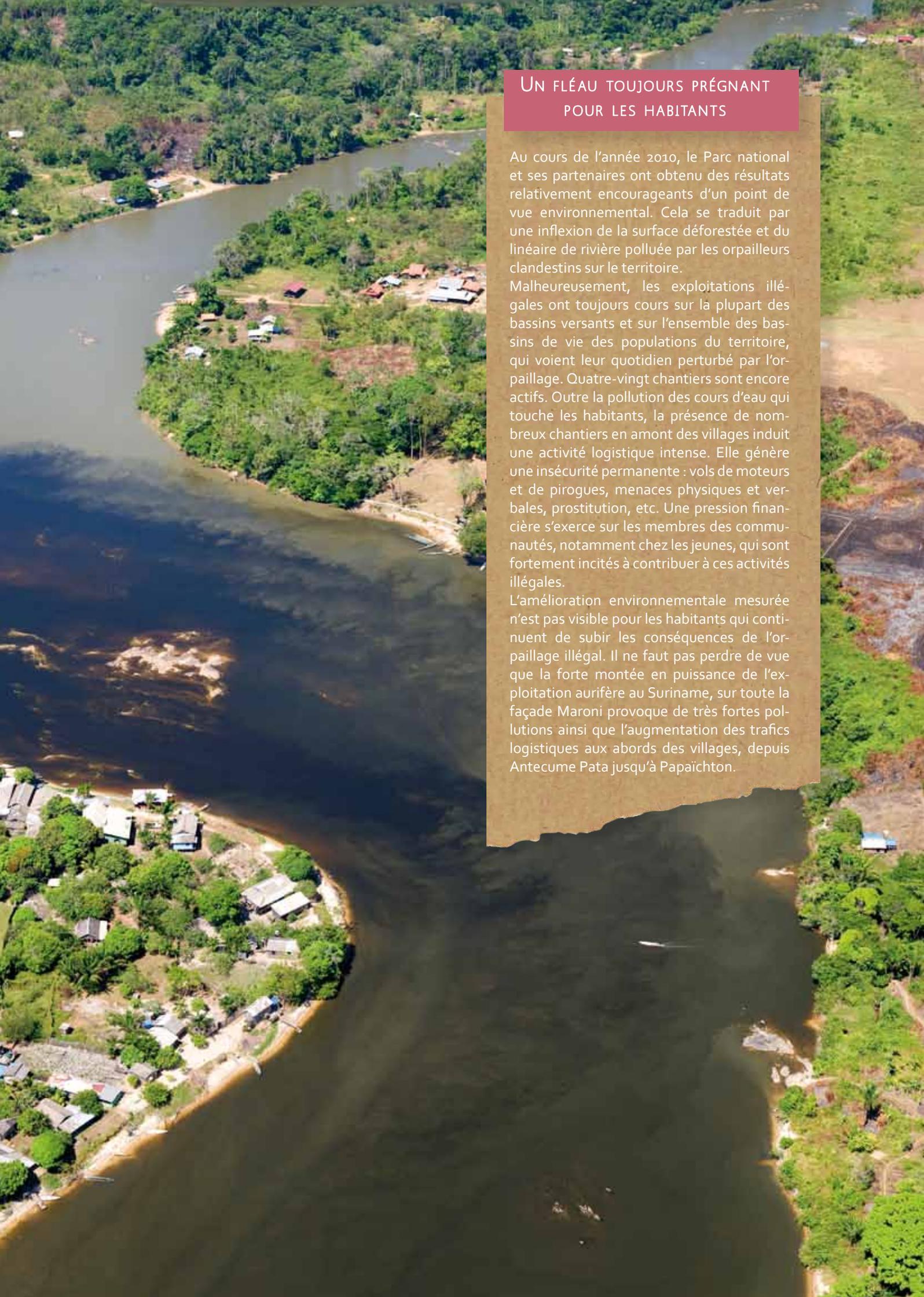
La présence permanente sur le terrain des agents des Délégations territoriales du Parc amazonien de Guyane permet d'augmenter la pression d'observation de l'activité aurifère illégale. De précieux renseignements sont donc régulièrement transmis aux forces armées en charge de la lutte. « A Camopi, nous avons une réunion hebdomadaire avec les gendarmes et les FAG », indique Vincent Piron, Chef de la DTO. « Nous leur rendons compte des mouvements que nous observons, comme du transport de matériel, le passage de pirogues ou l'ouverture de layons. Nous leur faisons aussi remonter les plaintes d'habitants à qui les clandestins ont fait des propositions de travail », précise-t-il. Ces réunions sont aussi l'occasion pour les militaires d'informer les agents du Parc national sur leurs actions.

Que cela soit sur l'Oyapock, à Saül ou sur le Maroni, les agents effectuent ponctuellement des mesures de turbidité des cours d'eau. Ils profitent également de missions fluviales, terrestres ou hélicoptérées pour relever les coordonnées géographiques des chantiers illégaux actifs. Pour Olivier Morillas, technicien police de la nature sur la Délégation

territoriale du Maroni, l'organisation de missions spécifiques par le Parc national permet d'appuyer l'action des gendarmes : « ces missions permettent de mettre en évidence les secteurs orpaillés, dont certains ne sont pas encore connus des gendarmes, notamment les petits chantiers. Nous rapportons des informations sur les réseaux d'approvisionnement des chantiers, les flux logistiques, la présence de carbets et de pompes, etc. ». Pour Olivier Morillas « la coopération entre le Parc, la Gendarmerie et l'Armée a apporté un bénéfice mutuel et permis d'obtenir de bons résultats sur le secteur, d'autant plus que la Délégation territoriale du Maroni a bénéficié de la présence d'un "bataillon" particulièrement motivé ! ». Sur le Maroni, les agents du Parc national ont effectué sept missions fluviales et quatre missions terrestres en 2010. L'Office national des forêts a apporté son concours en permettant aux délégations territoriales du Maroni et de l'Oyapock de réaliser un état des lieux exhaustif de leur territoire par survol en hélicoptère, et ce à deux reprises.

▼ La présence sur le terrain des agents du Parc amazonien de Guyane rapporte de précieuses informations, notamment sur la présence de petits chantiers clandestins © PAG / DTO



An aerial photograph showing a wide, dark river curving through a lush green landscape. On the left bank, a small village with several houses is visible. The right bank shows a mix of green forest and cleared areas, indicating deforestation. The water appears somewhat turbid, and there are some small boats or structures in the river.

## UN FLÉAU TOUJOURS PRÉGNANT POUR LES HABITANTS

Au cours de l'année 2010, le Parc national et ses partenaires ont obtenu des résultats relativement encourageants d'un point de vue environnemental. Cela se traduit par une inflexion de la surface déforestée et du linéaire de rivière polluée par les orpailleurs clandestins sur le territoire.

Malheureusement, les exploitations illégales ont toujours cours sur la plupart des bassins versants et sur l'ensemble des bassins de vie des populations du territoire, qui voient leur quotidien perturbé par l'orpaillage. Quarante-et-un chantiers sont encore actifs. Outre la pollution des cours d'eau qui touche les habitants, la présence de nombreux chantiers en amont des villages induit une activité logistique intense. Elle génère une insécurité permanente : vols de moteurs et de pirogues, menaces physiques et verbales, prostitution, etc. Une pression financière s'exerce sur les membres des communautés, notamment chez les jeunes, qui sont fortement incités à contribuer à ces activités illégales.

L'amélioration environnementale mesurée n'est pas visible pour les habitants qui continuent de subir les conséquences de l'orpaillage illégal. Il ne faut pas perdre de vue que la forte montée en puissance de l'exploitation aurifère au Suriname, sur toute la façade Maroni provoque de très fortes pollutions ainsi que l'augmentation des trafics logistiques aux abords des villages, depuis Antecume Pata jusqu'à Papaïchton.



## [ 2.3 ]

# LA GENDARMERIE ET LE PARC AMAZONIEN

**Depuis avril 2010, une convention de partenariat a été signée entre le Parc amazonien de Guyane et la Gendarmerie nationale. Un moyen de renforcer la coopération entre les deux institutions. Dans ce cadre, le commandant de la Gendarmerie Outre-mer nous a accordé un entretien.**

### **Général Jean-Régis Véchambre, quel regard portez-vous sur le Parc amazonien de Guyane ?**

C'est un Parc national qui répond à un positionnement important de la France dans le monde par rapport à ce que représentent les enjeux écologiques aujourd'hui. Il offre un lieu de préservation de la nature et des traditions autochtones et en même temps un lieu de modernité. Je voudrais ici rendre hommage au travail conduit par les acteurs du Parc amazonien de Guyane. Nous connaissons bien les enjeux du Parc, les populations qui y vivent, je suis moi-même venu trois fois en un an en Guyane. Je reste très attentif aux actions menées par le Parc national avec les élus, les différents services de l'Etat et les Forces armées qui sont très impliquées à nos côtés dans la protection du territoire et de ses habitants.

### **Sur le terrain vous êtes les chefs de file des opérations de lutte contre l'orpaillage clandestin avec le soutien des Forces armées. Comment cela se traduit-il sur le territoire du Parc national ?**

Je voudrais dire d'abord qu'au-delà de ces missions contre l'orpaillage illégal, il ne faut pas oublier nos missions traditionnelles de sécurité publique auprès de nos concitoyens de l'intérieur. Il faut bien observer, même si cette évolution est liée au dispositif Harpie renforcé, que nous sommes beaucoup plus présents dans le sud du territoire. La présence permanente de la Gendarmerie nationale qui avant n'existait que sur deux pôles, qui étaient Maripa-Soula et Camopi, s'exerce aujourd'hui sur Saül, Papaïchton et Twenké, on peut même ajouter les deux postes de contrôles fluviaux à Saut-Sonnelle et Kayodé. Ces implantations contribuent à rapprocher la Gendarmerie et les forces armées, là où elles sont avec nous, de la population. C'est un point de sécurisation important sur ces voies et ces lieux. Ce qui fait qu'au-delà de la lutte contre la délinquance et les trafics qui sont nos missions traditionnelles notre engagement doit aussi se traduire par une attention renforcée aux addictions, à commencer par l'alcool dont il faut dénoncer sans cesse les méfaits.

C'est un point important sur lequel je voulais insister et qui rejoint d'une certaine manière aussi l'engagement des agents du Parc national. La lutte contre l'orpaillage nous a permis aussi de réimplanter des sites et de les protéger, je pense à Saül où les activités gênantes pour la population ont disparu. C'est cohérent : on est bien dans une lutte contre les tra-

ffics, la lutte contre l'orpaillage illégal avec le soutien des armées - On ne soulignera jamais assez leur appui déterminant en la matière. Je crois que sous l'autorité du Préfet, la stratégie que l'on déploie depuis plusieurs années répond assez bien aux enjeux. En matière de lutte contre l'orpaillage illégal, on n'ira jamais assez vite pour la population, je pense que ce qui est fait est déjà considérable et se renforcera encore.

### **Alors comment rendre plus efficace, le dispositif Harpie de lutte contre l'orpaillage clandestin ?**

Il faut bien-sûr consolider le dispositif Harpie, il faut d'une part accroître la mobilité de nos équipes, augmenter la fréquence et les contacts avec la population et d'autre part augmenter aussi nos rayons d'actions et leurs fréquences.

Il faut de la mobilité à la fois sur le terrain de manière décentralisée avec la solution "quad" et la solution "pirogue". Cette dernière solution, c'est aussi le recrutement par nos soins sous le statut de réservistes, de piroguiers supplémentaires parmi les populations locales ou de pisteurs, des crédits spécifiques ont été mis en place pour cela. Elargir notre rayon d'action, c'est arriver à dégager le meilleur potentiel aérien et assurer la continuité de nos actions par une présence permanente sur les sites comme on l'a fait à Saül et ses environs.

### **Que pensez-vous de la convention entre le Parc amazonien de Guyane et la Gendarmerie nationale ?**

Je n'en pense que du bien. Il faut encore qu'on la fasse vivre mieux que ce qu'il en est aujourd'hui, dans la formation, le renseignement, le soutien opérationnel. Beaucoup de choses fonctionnent déjà mais on peut faire mieux. Le Parc national propose par exemple sur le secteur de Camopi de mettre à disposition sa barge pour transporter nos quads. Cela me semble tout à fait intéressant. Cela se met en place. Il faudrait que nous puissions augmenter notre mobilité et notre réactivité sur la commune et la couvrir de manière plus importante aussi bien dans les zones de vie que dans les zones d'exploitations illégales. Dans le cas d'espèce de Camopi, cette coopération devrait contribuer tout à fait au renforcement et à l'intérêt à dégager de bonnes synergies tout en respectant les attributions des uns et des autres.



▲ La destruction des chantiers d'orpaillages clandestins mobilise d'importants moyens des Forces de l'ordre. © FAG

## LA GENDARMERIE AU COEUR DU DISPOSITIF HARPIE

« On ne lutte pas contre l'orpaillage clandestin comme ça, on procède à l'interpellation d'auteurs de délits, on fait cesser les infractions. Objectif : arrêter les activités de travail clandestin, de destruction des ressources naturelles, d'occupation illégale du domaine de l'Etat... » C'est ainsi que le Commandant de la Gendarmerie en Guyane, le Colonel Didier Laumont définit le rôle de la gendarmerie dans le dispositif Harpie. « Nous sommes dans une mission de police judiciaire » ajoute le Colonel Laumont.

Comme dans le reste de la Guyane, les gendarmes sont présents sur le territoire des communes du Parc national au titre des missions régaliennes de l'Etat, pour assurer l'ordre et la sécurité publique. Une dizaine de gendarmes sont affectés sur le territoire du Parc national au travers de postes permanents à Camopi, Maripa-Soula ou Papaïchton. Ces gendarmes départementaux sont en poste pour trois à quatre ans « Ils finissent par avoir une connaissance fine du territoire » précise le Colonel Laumont. Mais vu l'ampleur du phénomène d'orpaillage et la taille du territoire, les gendarmes ont besoin de se renforcer. Des escadrons de gendarmes mobiles tournent tout les trois mois sur le territoire, les effectifs peuvent ainsi être multipliés par cinq voire par dix dans un poste permanent.

En tout ce sont près de 100 hommes qui sont mobilisés à l'année sur le territoire du Parc amazonien de Guyane dans le cadre du dispositif Harpie, et 345 engagés dans la lutte contre l'orpaillage clandestin sur toute la Guyane. Ils reçoivent aussi le soutien

opérationnel des Forces armées, le 9<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine sur le Maroni et la Légion étrangère (Troisième REI) sur l'Oyapock.

### Des sites invisibles

« L'orpaillage a changé de nature. Fini les grands villages clandestins en pleine forêt, aujourd'hui les orpailleurs illégaux se sont adaptés à ce déploiement de force. Les sites sont plus petits, moins importants, ils sont pratiquement devenus invisibles. « Ils s'éparpillent, ils se cachent, les exploitations ont moins d'impact sur l'environnement, les conditions de vie sont aussi plus dures pour eux » explique le Commandant de la Gendarmerie en Guyane.

Mais il faut les trouver et aller les chercher, une tâche devenue plus difficile pour les militaires engagés dans cette lutte. « Le vrai handicap que l'on rencontre aujourd'hui, c'est les moyens de projection. On a les effectifs, on a le matériel, ce qui nous manque c'est la façon de projeter ces effectifs et ces moyens matériels dans des endroits de plus en plus reculés et difficile d'accès. Les orpailleurs deviennent aussi de plus en plus agressifs » nous dit le Colonel Laumont. Pour lui, l'une des clés pour éradiquer l'orpaillage illégal reste aussi comme pour d'autres, la voie diplomatique. Une véritable coopération avec les pays voisins, Brésil et Suriname, « On attend des signaux forts au niveau politique ». L'attente est longue et on n'en voit pas le bout.

## UN ACCORD CADRE ENTRE LE PARC NATIONAL ET LES GENDARMES

Le 14 avril 2010, une convention de partenariat a été signée entre le Président du Parc amazonien de Guyane, Hermann Charlotte, le Directeur Frédéric Mortier et le Commandant de la Gendarmerie de Guyane, le Colonel François Muller, en présence du Général Véchambre, Général de la Gendarmerie de l'Outre-mer.

Cette convention porte sur trois thèmes : la formation des personnels, l'échange de données sur l'orpaillage illégal et le soutien opérationnel.

**2 663** Ce sont toutes les opérations de lutte contre l'orpaillage illégal au départ de tous les postes et de toutes les unités (celles du littoral comprises).

## QUELQUES CHIFFRES

### Gendarmes sur le territoire du Parc national

Gendarmes départementaux en postes permanents  
Camopi 3  
Maripa-Soula 6  
Papaïchton 2

### Gendarmes mobiles en renfort dans ces unités :

Camopi 30  
Maripa-Soula 45  
Papaïchton 2  
Saül 6

### Opérations de lutte contre l'orpaillage clandestin en 2010

Nombre total d'opérations réalisées depuis Cayenne sur le département en 2010 **605**  
Opérations conduites dans le Parc national **273** (soit 45,12 % du total des opérations menées) déclinées comme suit par commune :  
- Camopi **169**  
- Saül **22**  
- Maripa-Soula **70**  
- Papaïchton **12**

### Opérations conduites à partir des postes de contrôle

**991 / 2 663**  
- PCF Saut Saunelle **264**  
- Cayodé **274**  
- Twenké **224**  
- Saül **229**

▼ Moteur caché au fond d'une crique par les orpailleurs clandestins et mis à jour par les Forces de l'ordre. © FAG



## [ 2.4 ] LA POLICE DE LA NATURE

### STRUCTURATION D'UNE DES MISSIONS DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

Une réflexion concernant la stratégie à adopter en termes de police de la nature a été initiée en 2010. Une expertise associant de nombreux partenaires de l'Établissement a fait ressortir deux axes fondamentaux :

1/ La nécessité de construire avec les communautés d'habitants du Parc national des modèles de gestion adaptés aux réalités culturelles, sociales et économiques du territoire, tout en répondant aux exigences de la protection de la nature. Des échanges avec les représentants des autorités coutumières ont débuté sur le Haut Maroni et ils devraient s'élargir en 2011 à tout le territoire en associant les partenaires institutionnels.

2/ La qualification des agents en vue du commissionnement « Parcs nationaux ».

Un réseau de compétences internes à l'Établissement public a été consolidé en 2010 : deux techniciens police de la nature, basés à Camopi et à Maripa-Soula ont été recrutés. Ils constituent avec le responsable de la veille patrimoniale basé

à Rémire, les piliers de la brigade nature en cours de structuration.

Un important cursus de formation a été développé pour aboutir au commissionnement d'une vingtaine d'agents de terrain. Après avoir suivi un premier module spécifique à la réglementation des Parcs nationaux en 2009, ils ont poursuivi leur formation en 2010 à travers trois nouveaux modules. Les deux premiers, assurés par un organisme agréé (Jurisnatura) et le CNFPT, portaient sur la réglementation faune / flore et sur la rédaction de procédures. Enfin, le dernier module, assuré sur le territoire par Jurisnatura en partenariat avec la brigade de Gendarmerie de Maripa-Soula et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, avait pour objectif de donner aux stagiaires les bases de l'interpellation de contrevenants. Une quinzaine d'agents a passé avec succès les différentes étapes de validation de ce cursus. Leur commissionnement est attendu en cours d'année 2011.

*Formation à l'interpellation de contrevenants. Jean Marc Cachine (DT Oyapock du PAG) et Gaëtan Mathoulin (DT Centre du PAG)*

▼ © PAG / E. Auffret





L'INVENTAIRE PLURIDISCIPLINAIRE  
DU MONT ITOUPÉ.....22

LE PROGRAMME  
CHASSE.....25

LES AUTRES AXES  
DE CONNAISSANCE.....26

LA STRUCTURATION  
DES MOYENS AU SERVICE  
DE LA CONNAISSANCE.....28

# 3

## LES CONNAISSANCES ET SUIVIS DES MILIEUX NATURELS

### ABSTRACT 3

#### *Knowledge and monitoring of the natural environment*

Entering its fourth year of existence, the Parc amazonien de Guyane continued its policy of acquiring knowledge of natural environments. Amongst the highlights of 2010, there was the organisation of the major multidisciplinary inventory mission, on Mount Itoupé, the setting up of an entomology inventory in the village of Saül and the Amazonian Parks participation in ambitious study programmes on aquatic environments. To meet the needs of the land management, an important study was carried out on hunted wildlife involving the territorial inhabitants, in order to define together, the future managerial terms of hunting. Finally, the public organisation worked with its scientific advisor on defining its policy of knowledge.

Entrant dans sa quatrième année d'existence, le Parc amazonien de Guyane a poursuivi sa politique d'acquisition de connaissances des milieux naturels. Parmi les faits marquants de l'année 2010, il y a eu l'organisation de la grande mission d'inventaires pluridisciplinaires sur le mont Itoupé, la mise en place d'un inventaire entomologique sur la commune de Saül et la participation du Parc national à d'ambitieux programmes d'étude des milieux aquatiques. Pour répondre à des besoins de gestion du territoire, un important projet d'étude de la faune chassée impliquant des habitants a été mis en œuvre afin de définir conjointement les futures modalités de gestion cynégétique. Enfin, le Parc amazonien de Guyane a travaillé avec son Conseil scientifique à la définition de sa politique de connaissance.



▲ Survol de la zone d'atterrissage (DZ) de l'hélicoptère sur le mont Itoupé, à proximité du camp de base. © M. Talbot

## [3.1] L'INVENTAIRE PLURIDISCIPLINAIRE DU MONT ITOUPÉ

**En 2010, le Parc amazonien de Guyane a mis en œuvre sa première grande mission d'étude du patrimoine naturel sur son territoire. L'Etablissement a choisi de prospecter le mont Itoupé qui culmine à 830 m. Cette mission pluridisciplinaire et d'ampleur inédite pour le jeune parc national a mobilisé plus de 60 personnes.**

Le mont Itoupé, situé au sud du massif Tabulaire, est le deuxième plus haut sommet de Guyane, juste derrière la Montagne Bellevue de l'Inini. L'orientation Nord-Sud du massif, son altitude et ses caractéristiques géomorphologiques font de ce site un lieu exceptionnel en termes de diversité d'habitats, qui constituent autant de niches écologiques pour la biodiversité. L'ORSTOM (aujourd'hui IRD) ne s'y était pas trompé, puisque sous l'impulsion de Jean-Jacques de Granville et Georges Cremers, une première mission d'inventaire botanique avait été organisée sur Itoupé en 1980. Les résultats de cette campagne avaient montré le caractère patrimonial tout à fait exceptionnel du site et justifié ultérieurement le

classement du massif en ZNIEFF de type 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique).

Trente ans après, le Parc amazonien de Guyane a choisi d'organiser une nouvelle prospection sur ce site d'exception, dont les hauteurs baignent dans les nuages. Pour Nicolas Surugue, responsable Recherche et développement au sein de l'Etablissement, « Ce type de grande mission d'inventaires entre pleinement dans la démarche de caractérisation de la biodiversité du territoire du Parc national ». Mais cette fois-ci pas question de se limiter à la botanique. « Nous avons fait appel à de nombreux spécialistes couvrant diverses disciplines comme l'herpétologie, l'ichtyologie, l'entomologie, etc. » ajoute Nicolas. Pour mener à bien le projet, cinq missions auront été nécessaires, dont trois en saison des pluies et deux en saison sèche.

Sur une durée cumulée de 56 jours, ce sont pas moins de 47 personnes qui ont participé à la partie terrain de ce programme d'envergure. Parmi elles, 18 agents du Parc amazonien de Guyane et 21 scientifiques, auxquels se sont ajoutés des techniciens, journalistes et photographes. Mais, la mission Itoupé est aussi le fruit du travail des « hommes et femmes de l'ombre », sans lesquels une telle aventure n'aurait pas pu voir le jour. Au total, plus de 60 personnes ont finalement contribué à la réussite de ces missions.



◀ Une des équipes de la mission Itoupé prête pour le départ à Cayenne © PAG / N. Surugue

## La préparation du camp de base

Une telle expédition dans un lieu aussi difficile d'accès nécessite une logistique très lourde. Aussi, avant d'accueillir les équipes de scientifiques, un gros travail de préparation de la zone s'est avéré nécessaire. Huit agents de la Délégation territoriale de l'Oyapock (DTO) et le responsable recherche et développement ont été mobilisés pour l'occasion.

Du 26 février au 8 mars 2010, c'est donc une équipe composée de neuf agents du Parc amazonien de Guyane et de deux scientifiques de l'agence Ecobios qui a effectué une première mission de reconnaissance. Le principal objectif était de préparer la *dropping zone* (DZ) pour que les hélicoptères affectés ultérieurement aux rotations de vivres, de matériels et de personnels puissent se poser sans encombre. « *Ce fut éprouvant, se souvient Nicolas Surugue. Selon le plan de mission, l'hélicoptère nous a déposé à 6,5 km de la future DZ où le pilote avait largué une partie des vivres et du matériel. Nous avons comme prévu gagné le site à la boussole et au GPS à travers la forêt en un jour et demi...* » dit-il avec un sourire satisfait. Arrivé sur place, à 560 m d'altitude et après avoir défini le meilleur emplacement pour la DZ, l'équipe de la DTO a procédé à la coupe puis à l'enlèvement des arbres. Parmi eux, Clair Kouyouli, basé à Camopi se souvient : « *Nous avons travaillé dur pour réaliser cette DZ. Mais, on se souviendra de cette mission ! C'est un endroit où peu de gens sont allés...* ».

Les agents du Parc national se sont chargés de la construction du futur camp de base, destiné à accueillir les équipes scientifiques. Pendant qu'une partie des hommes terminait les travaux, les autres en ont profité pour effectuer un repérage du plateau et préparer les missions suivantes au cours desquelles divers spécialistes mettront en œuvre leurs protocoles d'études.

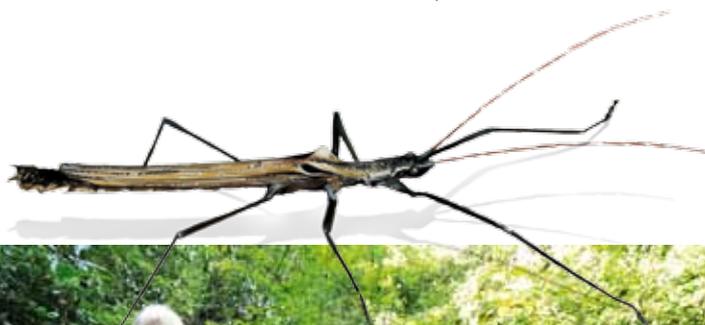


## Le début des inventaires

La première équipe est arrivée le 8 mars, à l'occasion d'une rotation hélicoptérée acheminant du fret et un nombre conséquent de chercheurs et techniciens de l'Office national des forêts, de l'Institut de recherche et développement, de la Société entomologique Antilles Guyane et du Parc national. Parmi ces derniers, trois agents travaillant sur le programme « habitats », se sont mis à l'œuvre pour réaliser une quinzaine de kilomètres de layons destinés à être prospectés.

Le 18 mars, c'est au tour d'une nouvelle équipe de prendre le relais. Le programme Itoupé a désormais pris son rythme de croisière. Les membres de la mission s'activent à décrire les différents habitats du secteur, à inventorier les espèces d'oiseaux, de chauve-souris, pendant que d'autres, les yeux rivés sur la litière, cherchent les reptiles et les amphibiens. 45 espèces de ces derniers ont été répertoriées lors de la mission. Et certains spécimens de cette petite population « sub-montagnarde » pourraient bien servir d'indicateurs aux changements globaux. « *Il existe bien un petit groupe d'amphibiens dont les populations sont susceptibles de réagir à des changements progressifs du microclimat du mont Itoupé. Même si ces espèces sont facilement détectables au chant, l'enjeu est maintenant de déterminer la bonne méthodologie à mettre en place pour effectuer des suivis dans le temps* », indique Maël Dewynter, herpétologue de l'ONF, présent sur la mission. Ainsi, l'observation de l'incidence du gradient d'altitude sur la structuration des peuplements étudiés a fait l'objet de protocoles standardisés. Ils pourront être reproduits pour l'étude d'autres sites ou dans le cadre de suivis pluriannuels d'un même lieu.

Le 2 avril, le retour de l'hélicoptère signifiera aux scientifiques la fin de cette session d'inventaires des trésors d'Itoupé en saison des pluies.



Avec huit agents impliqués dans le projet, la DTO a énormément contribué au bon fonctionnement de la mission, en amont du travail des scientifiques.

Jean-Marc Cachine, technicien de développement à la DTO se souvient : « On nous a déposé sur un inselberg. Nous avons marché une journée pour trouver un lieu

de campement proche de l'endroit où le matériel avait été déposé par l'hélicoptère. Une partie de l'équipe est ensuite partie en reconnaissance et a trouvé un endroit où implanter la DZ », précise-t-il.

Pendant six jours, les agents ont abattu les arbres, dessouché et nettoyé le sol jusqu'à l'obtention

d'un emplacement totalement dégagé de 50 mètres de diamètre. « Le travail fourni par les agents a été considérable », s'exclame Vincent Piron, Chef de la DTO. Avec les chutes de bois, trois grandes tables, des bancs et des faitières ont été fabriqués pour agrémenter le futur camp de base.

### La trêve pluvieuse

Certaines disciplines n'ayant que peu d'affinité avec la pluie, une deuxième session comprenant trois rotations a été organisée en saison sèche, au cours des mois de septembre et octobre. Ainsi, un IKA, ou indice kilométrique d'abondance, a pu être réalisé par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et quatre agents du Parc national. Ce protocole est destiné à estimer l'abondance et les densités de gibier en fonction des observations réalisées sur les layons d'études. Les ornithologues du Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (GEPOG), accompagnés d'Olivier Claessens ont également profité de la trêve pluvieuse pour effectuer leurs inventaires, tout comme les ichtyologues venus décrire l'écologie des criques d'altitude et inventorier les poissons et les invertébrés aquatiques. Ces missions ont aussi été privilégiées pour faire venir les reporters, photographes et autres caméramans invités par le Parc amazonien de Guyane pour couvrir cet ambitieux programme.

### De nouvelles espèces pour la Guyane

Au terme de ces 56 jours cumulés d'inventaires, une quantité phénoménale de données naturalistes a été recueillie, contribuant ainsi à une meilleure connaissance de la biodiversité guyanaise. Par la même occasion, la mission Itoupé s'est inscrite dans le processus de modernisation des

ZNIEFF, chantier lancé en 2010 par la Direction régionale de l'environnement (actuelle DEAL). Le traitement de cette masse d'informations pourrait contribuer à la détermination d'indicateurs biologiques permettant d'appréhender les changements globaux, et concourir à des programmes scientifiques en cours sur la Guyane.

Pour Nicolas Surugue, le niveau de connaissance a bel et bien progressé et certaines disciplines pourraient même se féliciter de nouvelles découvertes : « Bien que ce type d'annonce nécessite un travail de vérification scientifique approfondi, on peut dès à présent avancer la découverte d'espèces nouvelles pour la Guyane », informe-t-il. Toujours avec prudence, il parle même de la mise en lumière de quelques nouveautés pour la science, notamment parmi le groupe mal connu des insectes. Une belle récompense pour la Guyane dont la biodiversité n'a pas fini de nous livrer ses secrets.

*Pour mener à bien cette mission, le Parc amazonien de Guyane a mis en œuvre des partenariats scientifiques et techniques avec l'ONF, l'ONCFS, l'IRD Herbar de Guyane / UMR-AMAP, la Société Entomologique Antilles-Guyane (SEAG), le GEPOG, le cabinet O. Claessens, le laboratoire Evolution et Diversité Biologique de l'UPS de Toulouse / CNRS, l'Université de Genève, la DIREN de Guyane (actuelle DEAL) et le bureau d'études ECOBIOS.*

## ITOUPÉ, UN MONDE PERDU

Le Parc national a mobilisé la presse autour de la mission Itoupé. Un hélicoptère a été affrété pour l'occasion embarquant journalistes et photographes pendant cinq jours sur la trace des scientifiques.

Résultat, une série de photos qui illustrent le travail des chercheurs en forêt de nuages, exploitée depuis par le service communication du Parc amazonien de Guyane. Dans le cadre de la journée mondiale de la Biodiversité, le 22 mai 2010, une conférence radiodiffusée a été organisée dans les locaux de RFO (Guyane 1<sup>ère</sup>) sur la mission Itoupé. Un magazine radio a été réalisé également, diffusé sur les ondes de Radio Guyane et repris à l'international sur les fréquences de RFI (Radio France International) en septembre 2010 sous le titre « Itoupé, un monde perdu ». Sans oublier la presse écrite et une page entière sur le quotidien local, France-Guyane, dédiée à cette expédition scientifique menée par le Parc national.





▲ Retour de la chasse sur le haut-Maroni. Pour une grande partie des communautés d'habitants, la chasse reste un moyen de subsistance majeur. © karljoeph.com

## [3.2] LE PROGRAMME CHASSE ÉTUDE DES PRATIQUES CYNÉGÉTIQUES

**Le Parc amazonien de Guyane a consolidé en 2010 le programme chasse. L'objectif principal du projet est d'évaluer la place de la chasse dans le mode de vie des communautés locales et les effets des prélèvements effectués sur la ressource animale.**

Encore aujourd'hui, la pratique de la chasse est une nécessité pour une grande partie des habitants du territoire du Parc amazonien de Guyane. Mais, face à l'évolution des sociétés, aux modifications des pratiques, devant l'explosion démographique et la chasse pratiquée par les orpailleurs illégaux, il est légitime de se poser la question des effets de l'activité cynégétique sur les populations de faune chassée. Pour cela, il est nécessaire d'étudier les pratiques de chasse des diverses communautés d'habitants et en parallèle, évaluer l'état des populations des gibiers potentiels. Mené en partenariat avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et l'Observatoire Hommes-Milieus Oyapock (CNRS), le programme doit produire des données indispensables pour alimenter la réflexion engagée par l'Établissement, qui s'implique dès à présent aux côtés des populations pour co-construire des modes de gestion adaptés aux réalités du territoire.

### Quelle méthode ?

Question méthode, le programme s'appuie sur la participation d'enquêteurs recrutés parmi les communautés d'habitants. Coordonnées par Kamran Khazraie, technicien faune et biodiversité, les enquêtes lancées en 2010 sur le bassin de l'Oyapock ont été mises en œuvre sur le terrain par Lauriane Dumas, technicienne écologie de la Délégation territoriale. Sur place, sept enquêteurs ont été recrutés parmi la population par le Centre national de recherche scientifique. Aux côtés des agents du Parc de Camopi et de Trois-Sauts, ils ont commencé leur travail d'investigation dès juin 2010 pour une durée de deux ans. Les données collectées auprès

de chasseurs volontaires lors des enquêtes portent sur la périodicité de la chasse, la durée, le nombre de participants, les espèces chassées, le territoire couvert, etc.

Sur l'Oyapock, plus de 800 fiches avaient été remplies à la fin 2010. Des bilans sont régulièrement effectués auprès de la population. C'est un bon moyen d'échanger avec les communautés sur les modes de chasse et de gestion et d'écouter les besoins et les attentes de chacun. Ce sont des bases essentielles à l'engagement d'une relation partenariale durable. Côté Maroni, l'année 2010 a été consacrée à un gros travail préparatoire. Guillaume Longin, technicien écologie au sein de la Délégation territoriale du Maroni a multiplié les rencontres avec les autorités coutumières, expliqué la démarche aux populations et recensé les chasseurs désirant collaborer au programme. Enfin, un certain nombre de candidats aux postes d'enquêteurs ont été auditionnés parmi les habitants.

A terme, une fois étendu au Maroni et à Saül, le programme « chasse » mobilisera 11 agents du Parc national, et 16 enquêteurs issus des communautés d'habitants (sous contrat Parc national et CNRS) et plus de 400 chasseurs volontaires répartis sur l'ensemble des bassins de vie.



▲ Enquête sur les pratiques de chasse © PAG / DTO



▲ Crique forestière. © M. Talbot

## [3.3] LES AUTRES AXES DE CONNAISSANCE

### LA CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES

**Face aux atteintes sur les cours d'eau générées par l'orpaillage clandestin, l'approfondissement des connaissances des milieux aquatiques est un enjeu prioritaire pour le Parc amazonien de Guyane. L'Etablissement public s'est engagé en 2010 dans plusieurs programmes sur ce domaine.**

En partenariat avec l'Office de l'eau de Guyane et la Direction régionale de l'environnement (DIREN, actuelle DEAL), le Parc national a participé à deux missions d'inventaires sur le Haut-Sinnamary, en amont de Saut parasol, avec pour objectif de qualifier ce secteur au titre des réservoirs biologiques. En cela l'Etablissement répond à l'une des actions préconisées par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) qui mentionne le haut Sinnamary comme zone prioritaire. Les agents de la Délégation territoriale du Centre (Saül), le responsable de la police de la nature et un agent de la Délégation du Maroni ont tour à tour accompagné les ichtyologues d'HYDRECO et les botanistes de la SEPANGUY. Le site a donc bénéficié d'un inventaire de la faune et des habitats aquatiques du 19 au 27 juillet 2010, tandis que la description botanique des milieux et des peuplements ripicoles a eu lieu du 20 au 30 septembre.

#### Les petites masses d'eau

Le second projet d'étude des milieux aquatiques impliquant le Parc amazonien de Guyane est celui que l'on appelle communément « programme petites masses d'eau\* ». Il s'agit ici, sur les têtes de bassins versants, d'étudier les relations entre les peuplements aquatiques et leurs habitats. L'objectif est de mettre en place un indice de la qualité de l'eau pour évaluer l'impact des activités humaines. La phase méthodologique d'inventaire des poissons s'est engagée au dernier trimestre 2010 et sera poursuivie en 2011 par deux doctorats dans les spécialités de l'hydrobiologie et l'ichtyologie.

*\*Ce travail est réalisé en partenariat avec HYDRECO, la DIREN, l'IRD, l'ONF, l'Université Paul Sabatier de Toulouse, l'INRA de Rennes et l'Université de Bordeaux / CNRS.*

## INVENTAIRE ENTOMOLOGIQUE DU BELVÉDÈRE DE SAÛL

La situation géographique du bourg de Saül est tout à fait remarquable au sein de la Guyane. Point central, hors des influences de la zone littorale Nord, sa pluviométrie et son relief donnent naissance à un impressionnant réseau de petites criques. Les forêts secondaires à proximité du bourg et la forêt primaire offrent une hétérogénéité de milieux, propices au développement d'une grande diversité d'insectes.

### Une étude sur un cycle d'un an

Aujourd'hui, le rôle crucial de ces derniers dans le fonctionnement des écosystèmes forestiers est reconnu. Mais, en Guyane, la connaissance de l'entomofaune est encore très lacunaire. Dans le cadre de ses objectifs d'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel, le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec la SEAG (Société entomologique Antilles-Guyane), a lancé un inventaire annuel de l'entomofaune de Saül, qui permettra une description quasi-inédite du peuplement entomologique sur un cycle d'un an. Deux agents de la Délégation territoriale du Centre réalisent des relevés hebdomadaires d'insectes. Les individus collectés sont ensuite triés et déterminés par la SEAG et son réseau de taxonomistes.

### Le rôle écologique des insectes

A terme, le Parc national et la SEAG espèrent mettre en évidence le rôle des insectes dans l'écosystème forestier tropical. L'optimisation des protocoles fait également partie du programme, et les résultats de cette étude devraient aboutir à la constitution d'un référentiel scientifique qui pourrait être utilisé au cours d'études plus ponctuelles, ailleurs sur le territoire.



▲ © SEAG / S. Brûlé

## AUTRES PROGRAMMES EN COURS

### PROGRAMME AROUMAN

Le programme d'étude de la ressource en "arouman", mis en place en 2009 par le Parc national et l'Observatoire hommes/milieux Oyapock (CNRS), s'est poursuivi en 2010. Sa phase finale se déroulera en 2011. Ce projet a pour objectifs de recenser les zones de prélèvements de l'arouman par les populations et d'évaluer la capacité de renouvellement de l'espèce dont l'usage pour la vannerie est très important en pays amérindien.

### PROGRAMME HABITATS

En 2010, le Parc amazonien de Guyane a poursuivi sa collaboration avec l'ONF, l'ONCFS et l'IRD pour caractériser les habitats naturels forestiers en Guyane et sur le territoire du Parc national à partir de la géomorphologie des sols. L'objectif est également d'établir des liens entre la faune et les habitats.

### TERRITORIALITE ET GOUVERNANCE A CAMOPI

L'objectif principal de ce programme est de comprendre les dynamiques

actuelles au sein des communautés teko et wayäpi d'un point de vue démographique, socioculturel et par l'analyse des systèmes d'activités (systèmes agraires et gestion de l'agrobiodiversité), de leur emprise spatiale et de leur régulation. Dans le cadre d'un partenariat de recherche entre le Parc amazonien de Guyane, le CIRAD et le CNRS (Observatoire Hommes-Milieu Oyapock), la démarche permettra d'anticiper et donc de mieux accompagner ces dynamiques par des politiques et des outils adaptés.



▲ Réunion du Conseil scientifique du Parc amazonien de Guyane. © PAG / G. Feuillet

## [3.4] LA STRUCTURATION DES MOYENS AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE

### LA NÉCESSITÉ DE CONSOLIDER LA GESTION DES DONNÉES

Le Parc national et ses partenaires produisent au quotidien d'importantes quantités de données dans des domaines variés tels que la police de la nature, les missions de connaissance des patrimoines naturels et culturels ou simplement l'action administrative courante. Dès avril 2010, l'Etablissement s'est engagé dans un travail de construction de l'architecture de sa base de données afin de répondre à la nécessité d'archiver, de partager et de valoriser cette somme de connaissances emmagasinées. Le volet technique de ce travail a été réalisé par Elodie Sanchez, VCAT.

Le volet le plus avancé concerne la base naturaliste. Une partie des données produites par le Parc national depuis sa création a été compilée et un processus d'échanges avec Parcs nationaux de France (Observatoire du patrimoine et des usages) est engagé. L'un des objectifs est d'assurer une veille des données auprès du Ministère chargé de l'écologie et du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

La poursuite de ce travail permettra de disposer à court terme d'un outil complet de gestion et d'analyse des données issues de multiples programmes en cours sur le territoire du Parc amazonien de Guyane et permettra de guider son action.

### RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES INTERNES

Le Parc amazonien de Guyane poursuit la structuration de ses compétences internes avec le recrutement de deux techniciens écologie, respectivement basés à Camopi et à Maripa-Soula. Ils renforcent ainsi l'équipe en place, formée par les chargés de mission thématiques, le technicien faune et biodiversité, le responsable du Système d'Information Géographiques (SIG), le responsable recherche-développement et le Volontaire Civil à l'Aide Technique (VCAT) chargé de la structuration des bases de données.

### LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE ET SES RÉSEAUX LOCAUX

L'Etablissement s'appuie sur la diversité et la compétence de la communauté scientifique guyanaise et des autres gestionnaires d'espaces naturels, avec lesquels il entretient des relations privilégiées dans le cadre du groupement d'intérêt scientifique IRISTA (Initiative pour une Recherche interdiscipli-

naire sur les systèmes et territoires amazoniens) et du Conservatoire des espaces naturels de Guyane, auxquels le Parc national adhère depuis septembre 2009. D'autre part, le Parc amazonien de Guyane a développé en 2010 plusieurs partenariats sur lesquels il s'est appuyé pour définir les lignes de sa politique

culturelle. Ces partenaires sont le Conseil régional, le Conseil général, la Direction régionale des affaires culturelles, le Musée des cultures guyanaises, sans oublier les nombreux acteurs associatifs du territoire.

# LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET LA POLITIQUE DE CONNAISSANCE DU PARC NATIONAL

Le Conseil scientifique du Parc amazonien de Guyane compte 27 experts couvrant plusieurs disciplines telles que les sciences de la vie, les sciences humaines, le droit, etc. Cette instance s'est réunie à deux reprises en 2010, pour travailler notamment sur les chantiers de la Charte et de la stratégie scientifique de l'Etablissement. Comme tous les parcs nationaux français, l'Etablissement a engagé la rédaction d'un document stratégique intitulé : « Politique de connaissance et de participation à la recherche scientifique du Parc amazonien de Guyane ». Prévu pour une durée de quatre ans, ce document s'élabore dans une étroite concertation

entre le Conseil scientifique, le service patrimoines naturels et culturels et la chargée de mission Charte.

Au cours de l'année, le Conseil scientifique a d'autre part rendu plusieurs avis portant sur l'application de la réglementation du Parc national. Il a également examiné les projets d'études et de recherche mis en œuvre par les services de l'Etablissement. Les projets localisés dans la zone cœur du Parc amazonien de Guyane et portés par des organismes extérieurs, ont aussi fait l'objet d'un examen par le Conseil scientifique.

## INTERVIEW

### LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE

PAR BERNARD THIBAUT

PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

**1/ Bernard Thibaut, quel rôle joue le Conseil scientifique du PAG dans la genèse de la stratégie scientifique ?**

*Le Parc se doit de rédiger une stratégie scientifique afin d'avoir une vision à moyen et long termes de ses besoins d'acquisition de connaissances. Un tel document est essentiel pour guider l'action de l'Etablissement. En octobre 2010, l'ensemble du Conseil scientifique (CS) a consacré une journée entière, en séance plénière et en ateliers, pour défricher le sujet. Ce travail s'est mis en place en relation étroite avec le Service patrimoines naturels et culturels. C'est Nicolas Surugue (responsable recherche et développement) qui a pris en charge l'animation et la rédaction de ce document, guidé au quotidien par de nombreux membres du CS qui interviennent selon leurs compétences et leurs sensibilités. Un état d'avancement est fait régulièrement, tant en bureau qu'en réunion plénière du CS.*

**2/ Quels sont les principaux enjeux de ce document ?**

*Le premier enjeu est bel et bien de définir l'engagement du Parc national dans une politique d'acquisition des connaissances : quels moyens humains et financiers, quels partenariats développer, etc ? Ensuite je dirais qu'il s'agit de définir les besoins pour anticiper l'évolution du Parc et de ses populations face aux changements en cours (démographie, climat, pratiques...). Je crois aussi que le Parc doit se positionner comme outil au service de travaux de recherche d'intérêt général pour les régions*

*amazoniennes. Enfin, un dernier enjeu, et pas des moindres, consiste à prendre en compte la production de connaissances par les cultures amérindiennes et bushinengue.*

**3/ Justement, comment la science d'aujourd'hui prend-elle en compte les savoirs des communautés traditionnelles ?**

*A mon avis la science occidentale reconnaît assez mal les savoirs accumulés par d'autres cultures. Ils guident pourtant de nombreux travaux de recherche. Par exemple, un chercheur qui étudie la composition et les propriétés de certaines plantes, se servira de savoirs traditionnels, qualifiés « d'empiriques », mais qui orienteront ses choix. C'est ce qui est dénoncé comme une forme de vol de savoirs traditionnels. Les compétences des peuples de la forêt sont reconnues en recrutant des prospecteurs capables d'identifier rapidement les plantes, mais nous devons progresser en faisant travailler sur un pied d'égalité ceux qui détiennent des connaissances dans les différentes cultures. Je me suis aperçu que nous avons parfois des philosophies divergentes concernant les savoirs. Nous, scientifiques, disons que plus on partage les savoirs, plus on s'enrichit. A l'inverse, les chamanes considèrent qu'il y a des savoirs trop dangereux pour être transmis largement.*

**4/ Selon vous, quelle est la place du PAG dans la sphère de la recherche en Guyane ?**

*Jusqu'en 2009, le Parc était quasiment absent de cette sphère. Dans l'Unité de recherche que je dirigeais alors (UMR Ecologie des forêts de Guyane), aucun dispositif n'était positionné dans le Parc et toute la partie sud de la Guyane restait « terre inconnue » sur beaucoup d'aspects. Je pense que le Parc national a aujourd'hui une place importante comme acteur et comme support de la recherche sur une grande partie du territoire de la Guyane. Il peut avoir une position originale et innovante dans la prise en compte des savoirs des populations qui l'habitent. L'accompagnement de l'évolution de modes de gestion dans un souci de respect de l'environnement et des cultures pourrait être un exemple pour ailleurs.*

**5/ La volonté de restitution des connaissances est un axe fort de cette stratégie scientifique. Pourquoi ?**

*La principale légitimité des recherches auxquelles participe le Parc national, est d'être au service des populations qui vivent sur le territoire pour accompagner leurs dynamiques. Il faut donc dépasser les barrières culturelles pour bien se préoccuper du partage des connaissances. Bien sûr, tout ne se traduira pas directement dans des actions ou des innovations, mais j'ai la conviction profonde que plus les connaissances sont partagées, moins il y a de risques de voir se dégrader le territoire du Parc national et les modes de vie des habitants.*

LE PROGRAMME  
LEADER SUD.....31

LA STRUCTURATION  
DES FILIÈRES DE  
PRODUITS FORESTIERS.....34

L'ACCOMPAGNEMENT  
DU DÉVELOPPEMENT  
AGRICOLE.....36

L'AMÉLIORATION  
DE LA QUALITÉ DE VIE.....38

L'ACCOMPAGNEMENT  
DU DÉVELOPPEMENT  
ARTISANAL.....39

VERS UN TOURISME ADAPTÉ  
ET ÉQUITABLE.....40



#### ABSTRACT 4 *Land development*

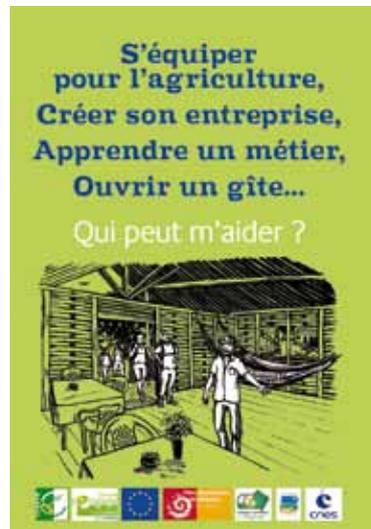
One of the National Parks challenges is to favour the local and sustainable economic development, by discussing with the population and in accordance with its expectations, needs and lifestyle. Today, these include, for example, for the National Park to contribute in the structuring of micro-channels adapted to the rhythm and functioning of the land and to assist the project leaders in the craft field, the farming of food crops and fair minded and sustainable tourism, but also to support communities in defining their local land project, combining local development and environment protection. It is important to improve the quality of life of the Parks inhabitant's.

## DEVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES

Un des enjeux du Parc national est de favoriser le développement d'activités économiques adaptées, locales et durables en concertation avec la population et dans le respect de ses attentes, de ses besoins et ses modes de vie. Il s'agit, par exemple, de contribuer à la structuration des micro-filières adaptées au rythme et au fonctionnement du territoire et d'accompagner des porteurs de projets dans le domaine de l'artisanat, de l'agriculture vivrière et du tourisme équitable et durable mais aussi de soutenir les collectivités dans la définition de leur projet de territoire alliant développement local et protection de l'environnement. Il est important d'améliorer la qualité de vie des habitants des territoires du Parc amazonien de Guyane.



Support de communication LEADER - Conception service communication du PAG ▲►



## [4.1]

# LE PROGRAMME LEADER SUD UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE

*Le Parc amazonien de Guyane porte le programme LEADER du Groupe d'action locale (GAL) Sud, un programme européen en faveur des zones rurales défavorisées. Mis en œuvre entre 2009 et 2013, il vise à créer du Lien Entre des Actions de Développement de l'Economie Rurale et s'appuie sur le fonds européen FEADER. La priorité ciblée est de créer un véritable tissu économique en valorisant les ressources locales dans le respect des modes de vie.*

### Renforcement de l'équipe

L'année 2010 a vu l'équipe en charge du LEADER au sein du Parc national se renforcer et acquérir des compétences. Une assistante de gestion a été recrutée à Rémire-Montjoly pour suppléer la chargée de mission LEADER. Le siège dispose désormais d'une véritable « cellule LEADER ». En outre, neuf agents de terrain travaillant sur l'animation du programme au sein des délégations territoriales ont été formés à la réalisation de tableaux prévisionnels de dépenses et à la maîtrise des techniques d'accompagnement qui permettent de passer de l'idée au projet. Ces nouvelles compétences ont été mises à profit puisque des projets traités par les agents du territoire ont été réceptionnés par la cellule LEADER.

### Renforcement du partenariat inter-GAL et des relations avec la DAF

Le GAL sud (Groupe d'action locale), qui pilote le programme LEADER Sud regroupe 34 partenaires institutionnels et privés qui œuvrent pour le développement d'actions sur le territoire concerné.

Il a participé à sept rencontres inter GAL aux côtés des GAL Nord-Ouest, des Savanes et Est. Sous l'autorité de la Direction de l'agriculture et de la forêt (DAF), cette plateforme d'échanges a permis la mise en place du logiciel de gestion OSIRIS au sein des GAL et la création des demandes de subvention spécifiques à LEADER. Difficultés et points forts ont également pu être abordés et discutés lors de ces échanges formels.

### INFORMATION ET PÉDAGOGIE

Il est parfois difficile de s'appropriier les tenants et les aboutissants d'un programme européen. Difficile de s'y retrouver au milieu de règles pouvant paraître technocratiques. Alors même si les agents en charge du projet font de la pédagogie au quotidien, la cellule LEADER s'est associée au service communication pour produire des outils de sensibilisation destinés au grand public et aux institutionnels.

Site internet : [www.leadersud.parc-guyane.com](http://www.leadersud.parc-guyane.com)  
Une plaquette LEADER

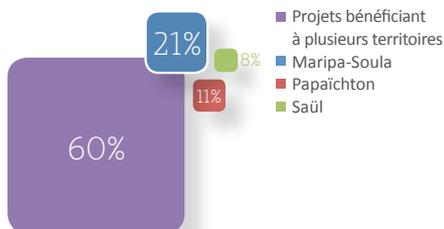
## LA PROGRAMMATION DES PROJETS LEADER 2010

### Quels projets en 2010 ?

Le Comité de programmation (composé de 14 membres du GAL Sud), qui étudie les dossiers soumis par les porteurs de projet, s'est réuni deux fois en 2010. Le premier, au mois de mai, s'est tenu à Saül et le second en octobre à Rémire-Montjoly. L'importante mobilisation des partenaires et des élus par rapport à 2009 est à souligner. A la fin 2010, un total de 15 projets avait été programmé.

- Boutique de gestion : création d'un kit « création d'entreprise » ;
- Deux transporteurs privés (pirogue) à Maripa-Soula ;
- Mairie de Saül : réhabilitation des sentiers de randonnée ;
- Mairie de Maripa-Soula : accompagnement pour la création d'un office de tourisme à Maripa-Soula ;
- Deux projets touristiques privés à Papaïchton ;
- Musée des cultures guyanaises : patrimoine en partage ;
- Association Kamikatop : création d'une cyberbase à Taluen et Twenké ;
- Lycée agricole de Matiti : accompagnement technique d'agriculteurs sur le Maroni ;
- Mairie de Maripa-Soula : halles au marché de Maripa-Soula ;
- Un projet privé de polyculture à Maripa-Soula ;
- GADEPAM : valorisation de l'huile de maripa ;

### Répartition de l'aide LEADER par communes au 29 octobre 2010



Dans le cadre du programme LEADER, l'IRC (Institut des régions chaudes) a dispensé une formation aux agents de développement local du Parc amazonien de Guyane.

Les trois modules réalisés en février, juillet et octobre 2010 avaient pour objectif de :

1/ Comprendre une économie locale fondée sur l'agriculture familiale - Camopi du 1<sup>er</sup> au 05 février 2010.

2/ Accompagner les porteurs de projets - Théorique Cayenne. Du 05 au 09 juillet 2010

3/ Accompagner les porteurs de projets - Pratique Maripa-Soula. Du 18 au 22 octobre 2010.



© PAG

# 75%

C'est la part des financements LEADER attribuée à des porteurs publics sur des projets structurants bénéficiant à l'ensemble de la population. Les 25 % restant ont été versés à des privés. Ce chiffre traduit la difficulté des petits porteurs à mobiliser ces aides européennes.

# 8

C'est le nombre de projets financés sur Maripa-Soula. En revanche, aucun projet n'a encore été subventionné sur Camopi. La Cellule LEADER s'est rendue en décembre 2010 dans la commune durant cinq jours pour déceler les projets potentiels et proposer un accompagnement aux personnes souhaitant les porter. Camopi fera donc l'objet d'une attention particulière en 2011.

# 5

C'est le nombre de projets à vocation touristique programmés en 2010, dont deux sont structurants. Cela représente 28 % de l'enveloppe versée par LEADER.

# 2 202 603

C'est le montant total (en euros) de l'enveloppe du Programme Leader. 85% proviennent de fonds européens FEADER, les 15% restant étant apportés par la Région Guyane, le Conseil général de la Guyane, le Centre National d'Etudes Spatiales et l'autofinancement des porteurs de projet.

# 0,8%

C'est la consommation réelle des fonds LEADER en 2010. Ce faible chiffre est à mettre sur le compte de la jeunesse du programme mais, au vu des projets programmés fin 2010, l'objectif des 10% de consommation de FEADER au terme de l'année 2011 sera atteint.



A 26 ans, Lydie Renaud est un petit bout de femme, originaire de Camopi, et a la tête bien sur les épaules. Lydie veut aller au bout de ses idées. Et des idées, elle en a. Son premier projet va bientôt voir le jour. Leeyah Transport, c'est ainsi qu'elle a dénommé son entreprise de transport fluvial en voie de création.

Armée d'un Bac Pro Comptabilité au Lycée Melkior-Garré, elle est arrivée jusqu'à la licence de droit au Campus de Saint-Denis. C'est le résultat de huit années passées à Cayenne.

De retour à Camopi, Lydie travaille à la mairie ; mais très vite il lui faut trouver une autre activité, « *Il fallait que je fasse quelque chose parce que mon contrat était sur le point de s'achever* » nous explique Lydie Renaud. L'idée lui est venue tout de suite en voyant l'important trafic de pirogues sur le fleuve, effectué essentiellement par des transporteurs... clandestins ! A Camopi, le fleuve reste la principale voie de communication. Alors avec ses économies, Lydie se lance dans la création d'une entreprise de transport. Pour cela, il lui faut des

pirogues et des moteurs. Mais à Camopi, bourg isolé, pas d'institutions, ni publiques, ni privées, « *Il fallait se rendre à Cayenne pour toutes les démarches administratives, à la banque, la Chambre de Commerce ou autres...parfois juste pour retirer un formulaire* » ajoute Lydie. Alors, le Parc amazonien de Guyane vient en aide à la jeune entrepreneuse.

Dix-huit agents du Parc national sont affectés au Programme LEADER. A Camopi, c'est Jean-Marc Cachine, l'agent ciblé sur ce programme. En identifiant les porteurs de projet sur son territoire, il prend les informations et fait remonter les premiers besoins au siège du Parc amazonien de Guyane à la Cellule LEADER, pilotée par Charlotte Loussouarn et Chloé Bebronne qui font les démarches auprès des institutions, prennent les rendez-vous, vulgarisent les procédures et règlements administratifs auprès des porteurs de projet. La cellule LEADER les accompagne pas à pas : dans le cas de Lydie par exemple, c'est lui expliquer où placer le numéro d'immatriculation et le nombre maximum de passagers pour son embarcation. C'est aussi trouver les informations complémentaires en matière de sécurité, savoir où acheter du matériel à moindre coût, ou créer le compte entreprise à la banque. « *Elles m'ont bien aidée, elles m'ont donnée toute la liste des normes de sécurité, je ne l'aurais pas su sinon. Elles ont continué à faire les démarches auprès de la banque jusqu'au bout...* » assure Lydie.

Le projet passe ensuite devant différentes instances du GAL sud, un comité technique qui juge de sa viabilité et le Comité de programmation qui va donner le feu vert.

Le Parc national gère un peu plus de deux millions d'euros, des fonds européens, du Conseil régional, du Conseil général et du CNES (Centre national d'études spatiales). Pour ce programme LEADER, 200 000 euros sont dédiés au soutien direct des entreprises.

Pour la création de son entreprise, Lydie Renaud avait fait une demande de plus de 8 000 euros de subvention auprès du GAL sud. Avec ses fonds personnels, elle avait acquis sa première pirogue pour près de 7 000 euros. Les porteurs doivent faire l'avance des frais. Pour cela des structures de pré-financement existent, à l'Ouest, c'est l'OGI (Ouest Guyane Initiative), dans le reste du département, c'est le CEGI (Centre Est Guyane Initiative). En dernier recours on peut aussi faire appel au Fond de préfinancement (FPF) de la Préfecture et du CNES Guyane.

Au final, Lydie Renaud a passé toutes les étapes et pourra récolter plus de 6 500 euros du Fonds LEADER. Le chantier de l'aérodrome de Camopi en début d'année 2011 devrait lui assurer du travail. Mais la jeune femme a déjà d'autres projets en tête comme un carbet de passage et un commerce à Camopi, de nouvelles démarches en perspectives.

## UN TRAVAIL RENFORCÉ SUR LA LEVÉE DES "FREINS"

Le lancement d'un ambitieux projet comme le LEADER se heurte inéluctablement à divers problèmes de mise en place. Réglementation contraignante, manque d'accompagnement au quotidien des porteurs de projets et problème de délai de versement des subventions sont les trois freins qui ressortent principalement.

Face à ce constat, Mrs Suzanon, Caira, Benth et M<sup>me</sup> Sirder, respectivement présidents des GAL Sud, Est, Nord Ouest et des Savanes, ont cosigné le 31 août 2010 un courrier destiné à la Préfecture. En alertant ainsi le Préfet sur les difficultés rencontrées par les porteurs de projets pour mobiliser les subventions, les présidents ont permis l'organisation d'une réunion d'information sur les dispositifs de préfinancement existants en Guyane. La recherche de solutions de préfinancement des sub-

ventions a permis de dégager des pistes, mais un travail reste à mener en 2011 pour adapter certains dispositifs aux réalités des porteurs de projets LEADER.

### Assouplir les règles et réglementations existantes

Face aux contraintes réglementaires pénalisant les porteurs de projets, un important travail de recensement des contraintes réglementaires et d'identification des points de blocage avait été entamé en 2009. Il s'est poursuivi en 2010 et a permis en fin d'année d'entamer un chantier sur l'assouplissement des règles avec les services de l'Etat.



## [4.2]

### LA STRUCTURATION

### DES FILIÈRES DE PRODUITS FORESTIERS

**Bois de construction, alimentation, pharmacopée, autant de valorisations possibles des produits forestiers. Pour garantir les principes de gestion durable, leur exploitation doit passer par la structuration de la filière forestière.**

#### HUILE DE MARIPA : UNE MICRO-FILIERE ECONOMIQUE POSSIBLE

La structuration d'une filière de production d'huile de maripa, issue du palmier du même nom (*Maximiliana maripa*) pourrait bien aboutir prochainement. L'association GADEPAM, avec le soutien du Parc amazonien de Guyane, pilote une opération visant à valoriser au sein de la communauté aluku du haut-Maroni, ce produit d'importance traditionnelle.

L'huile de maripa est un produit à fort caractère identitaire. Elle tient une place importante dans la gastronomie locale et elle est largement utilisée dans certaines cérémonies traditionnelles. Mais de nos jours, l'utilisation d'huile de maripa est en fort déclin. La pénibilité du travail que nécessite sa production et la concurrence des huiles industrielles importées y sont pour beaucoup.

Comment dans ces conditions, permettre à l'huile de maripa de regagner ses galons ? « Avec GADEPAM, nous avons lancé une étude pour analyser les propriétés nutritionnelles de l'huile de maripa, explique Eduardo Carrillo Arroyo, ingénieur forestier-

éco conseil au Parc national. *Nous souhaitons aussi identifier les modes de production les plus appropriés tout en animant une démarche collective composée par les producteurs locaux, poursuit-il. Nous espérons vraiment pouvoir mettre en place une micro-filière économique* », conclut Eduardo.

Les premiers résultats garantissent que l'huile ne présente aucun danger pour la santé et ils préconisent des temps de séchage de fruits plus courts que ceux qui sont traditionnellement pratiqués.

Côté pratique, plusieurs machines aptes à rendre le travail moins pénible et permettant un gain d'efficacité, notamment lors de la phase de concassage des amandes, ont d'ores et déjà été identifiées. La création d'une association pour structurer cette micro-filière est en cours. GADEPAM annonce que les producteurs motivés pourront commercialiser leur surplus de production à travers la filière de commerce équitable qu'elle a mise en place et qui dispose de deux points de vente, l'un à Maripa-Soula et l'autre à Cayenne.

## RECONNAÎTRE LES ARBRES POUR UNE MEILLEURE GESTION

Face à la forte exploitation de certaines essences, comme l'angélique et devant le nombre important d'accidents survenus lors d'abattage d'arbres en forêt, le Parc national a proposé deux cycles de formations forestières dans les trois délégations territoriales.

Pour leur mise en œuvre, le Parc amazonien de Guyane a fait appel au Lycée agricole de Matiti, qui avait déjà expérimenté ce type de formation sur la partie littorale de la Guyane, en mobilisant des experts de l'Office national des forêts.

Qu'ils soient professionnels, agents du Parc amazonien de Guyane, membres du personnel des mairies de Maripa-Soula, Saül et Camopi, 30 forestiers de terrain ont été formés au respect de normes de sécurité lors des abattages. Ils ont également appris à minimiser les dégâts causés au bois de valeur. «*La technique enseignée permet non seulement de gagner 30 % de matière première, mais aussi de couper en sécurité des arbres dangereux à l'abattage comme le wapa, qui a tendance à éclater*», explique un des formateurs. Ces formations ont également permis d'identifier sur le terrain des essences rarement utilisées, mais de grande valeur pour la construction, comme l'alimiao par exemple. Au service développement durable du Parc national, on espère que ces essences peu connues pourront être valorisées, notamment lors du défrichement de zones agricoles, où de nombreux arbres abattus ne sont pas du tout exploités.



▲ Une formation pour apprendre à travailler en sécurité et mieux connaître les essences d'arbres. © PAG / DTC

## UNE CONVENTION PARC AMAZONIEN DE GUYANE ET OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Respecter l'environnement tout en garantissant le développement d'activités économiquement viables passe par l'accompagnement des forestiers et autres porteurs de projets. En 2010, le Parc amazonien de Guyane et l'Office National des Forêts ont élaboré une convention cadre qui prévoit la mise en place d'aménagements forestiers à la fois simples et adaptés aux différents contextes locaux. Ce document a la volonté d'impliquer fortement les communes concernées. Un des objectifs phares de cette convention est de proposer aux forestiers une accessibilité à la ressource qui tient compte de leurs modes d'exploitation. Il s'agit également de mettre en place des règles de gestion simples qui permettent le développement des pratiques des exploitants.



## [4.3] L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

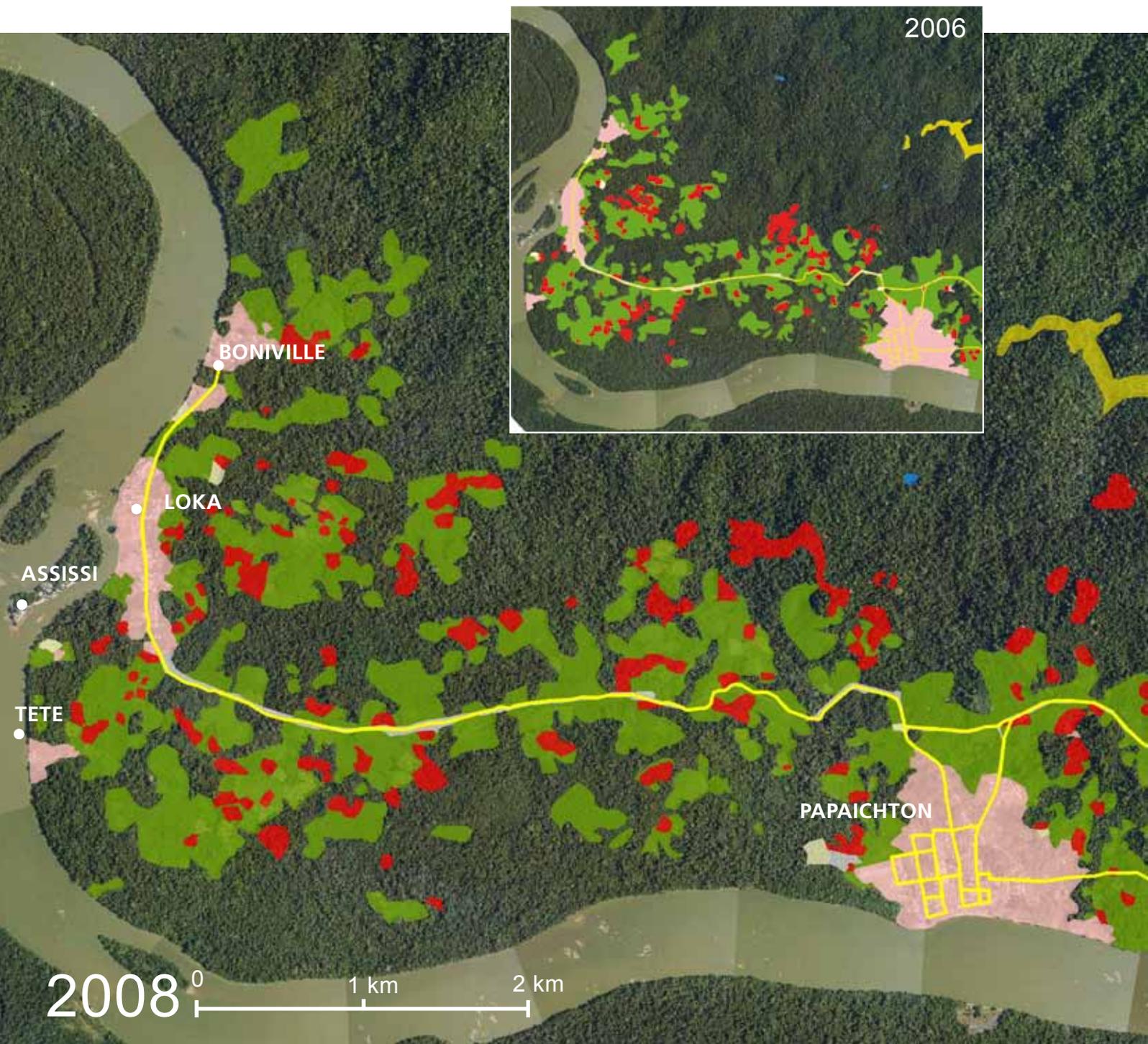
### SUIVRE L'ÉVOLUTION AGRICOLE PAR SATELLITE

*L'agriculture constitue le premier mode d'occupation de l'espace du territoire. Cependant, peu d'informations précises et actualisées sont disponibles pour permettre une gestion durable de l'activité. En 2010, le service systèmes d'informations et le service développement durable ont élaboré un outil informatique permettant d'analyser l'évolution de l'activité agricole.*

Comment analyser l'évolution de l'agriculture vivrière sur des territoires où à partir d'images aériennes ou de photos satellite, les différentes classes d'occupation du sol sont identifiées ? Cet outil donne des informations précieuses sur les surfaces cultivées, leur localisation, les voies d'accès et le développement de l'habitat. Il permet

d'alimenter en continu les statistiques agricoles, de produire des cartes et d'apporter une expertise notamment aux communes dans les projets d'aménagement du territoire.

L'ensemble des délégations territoriales du Parc national va apporter cette année son appui et ses connaissances pour enrichir cet outil.



## UN MARCHÉ COUVERT À MARIPA-SOULA

La commune de Maripa-Soula a acquis des tentes afin de créer un marché couvert au centre du bourg, à l'angle de la promenade du Lawa et de la rue du marché. Cet aménagement doit permettre aux producteurs agricoles, mais également aux commerçants, de vendre leurs produits dans de bonnes conditions. Le Parc amazonien de Guyane a apporté une subvention de 10 000 € à la commune de Maripa-Soula pour l'aider à financer cette infrastructure.

Les effets attendus sont multiples. Ce marché couvert devrait structurer et formaliser une activité jusque là informelle et favoriser la commercialisation des produits agricoles et leur diversification. D'autre part, les agriculteurs espèrent que cela contribuera à lutter contre la concurrence des produits du Suriname.



▲ Echange sur les pratiques agricoles dans une exploitation.  
© PAG / D.Lesourne.

## UN DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION DES AGRICULTEURS ADAPTÉ AU CONTEXTE

La demande en produits agricoles frais locaux va grandissant dans les bourgs. Des porteurs de projets souhaitent saisir cette opportunité. Les agriculteurs, qui détiennent par ailleurs de nombreux savoir-faire traditionnels, ont pour la plupart un niveau de formation scolaire bas et peu d'expériences pour des productions et des techniques qui sont nouvelles pour le territoire. Afin de les accompagner dans leur parcours de professionnalisation, le Parc amazonien de Guyane participe à un dispositif de formation des agriculteurs de Maripa-Soula et de Papaïchton mis en œuvre par le Centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) de Matiti. Le Parc national apporte une aide financière de 50 000€ pour la période 2010-2011. L'objectif général de l'opération est d'augmenter la capacité des producteurs à prendre leurs décisions

et à construire leurs projets de façon autonome et efficace.

En 2010, l'ingénieur de formation du CFPPA basé à Maripa-Soula a commencé par analyser l'expression des besoins et les projets des agriculteurs volontaires. Un parcours de formation répondant ainsi aux préoccupations des agriculteurs a été mis en œuvre. Il s'appuie sur des échanges d'expériences et de pratiques entre les agriculteurs, des voyages d'études, des formations et expérimentations. Des sessions en salle viennent compléter le dispositif. Les thématiques de formation concernent aussi bien la fabrication du compost, l'alimentation animale qu'une introduction à la fertilité des sols. Au total, se sont près de 2 500 équivalents heures de formations qui ont été prodigués à la trentaine d'agriculteurs bénéficiaires.

### ◀ OCCUPATION DU SOL

	Abattis en cours d'exploitation
	Recrus
	Habitations
	Orpaillage
	Route ONF 2008

## UN EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT À UN PORTEUR DE PROJET

Le Parc national a accompagné une agricultrice de Maripa-Soula dans la construction et la mise en œuvre de son projet agricole ainsi que dans l'élaboration de son dossier de demande subvention. Son dossier LEADER qui porte sur des investissements en matériels pour un montant total de 29 900€ (aidé à 75% sur fonds publics) a été validé au Comité de programmation d'octobre 2010.

Le projet consiste à transformer son abattis (5 ha, piste de Sophie à Maripa-Soula) en une ferme de polyculture-élevage, associant agriculture et élevage en tirant parti des complémentarités entre les différents ateliers pour limiter le plus possible l'utilisation d'intrants agricoles et produire de façon autonome et respectueuse de l'environnement.



## [4.4]

# L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

**Dans le cadre de son objectif d'amélioration de la qualité de vie des habitants et de protection de l'environnement, le Parc amazonien de Guyane s'est engagé dans des actions éco responsables en concertation avec les organismes compétents dans les domaines de l'accès à l'eau potable, de l'électrification des écarts et de la gestion des déchets.**

En 2009, le Parc amazonien de Guyane avait permis à certains écarts du Maroni de bénéficier d'un système de récupération d'eau de pluie, grâce à l'installation de cuves prévues à cet effet. L'objectif étant d'offrir aux populations isolées un accès à l'eau potable sans infrastructures lourdes. Avec l'aide de la Direction de la santé et du développement social (DSDS), l'Etablissement a obtenu une dérogation du Conseil supérieur de l'hygiène publique pour autoriser ce dispositif, en raison de l'absence de réseau d'adduction d'eau et de forage dans certains bassins de vie enclavés du territoire. En 2010, cette opération s'est poursuivie sur l'Oyapock, avec la fourniture de 17 cuves sur Camopi et Trois-Sauts. La mise en œuvre du projet a été confiée au bureau d'étude NBC, avec l'appui de 11 agents de la Délégation territoriale de l'Oyapock (DTO). « Nous sommes allés à la rencontre des habitants pour leur présenter le projet et identifier les personnes répondant aux critères pour bénéficier des cuves, en fonction de leur éloignement des sources de captages », explique Vincent Piron, chef de la DTO. Au cours de ces réunions, les habitants

ont pris connaissance des modalités d'installation et d'entretien des dispositifs et des conditions d'acquisition. Une participation de 80 euros par foyer, à raison d'une seule cuve par habitation, leur a été demandée, le reste étant pris en charge par le Parc national, le Conseil régional, l'Office de l'eau et la DSDS. Le coût total s'élève à 615 euros par cuve. C'est un transporteur privé de la commune de Camopi qui a acheminé les cuves vers les écarts, avec l'aide des agents de la DTO. « Nos agents ont fourni une aide logistique importante, indique Vincent Piron. Ils ont également participé à l'assemblage des cuves, fournies en pièces détachées ». Si Vincent convient que cette opération est bénéfique pour la communauté, il regrette de ne pas pouvoir dresser un bilan : « Fin 2010, toutes les cuves avaient été livrées et montées, mais une partie des habitants ne les ont pas encore installées sur leurs carbets » dit-il avec un peu de déception dans la voix. S'il n'est pas facile de changer les habitudes, la pédagogie des agents de la DTO présents au quotidien sur le terrain devrait permettre aux habitants de s'approprier ces nouveaux dispositifs.

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA POSTE, LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE ET LES FORCES ARMÉES EN GUYANE

Cette convention permet d'acheminer régulièrement le courrier vers Camopi, le village de Trois-Sauts sur l'Oyapock et les villages de Twenké, Cayodé, et Antécume-Pata sur le Maroni. Certains villages ne recevaient le courrier qu'une fois tous les deux mois, et la poste n'avait pas d'autres solutions économiquement acceptable pour elle.

La Poste de Guyane prépare le courrier, l'achemine vers la base aérienne militaire de Rochambeau et le remet aux Forces armées pour le transport vers Camopi.

Pour le Haut-Maroni, La Poste achemine le courrier via la liaison aérienne régulière entre Cayenne et Maripasoula et rétribue un prestataire privé pour l'acheminement vers Twenké. La Poste a installé des boîtes aux lettres modulables sur l'ensemble de ces villages permettant ainsi l'arrivée et le départ du courrier.

Les Forces armées en Guyane acheminent le courrier par avion ou hélicoptère à Camopi, profitant de ses liaisons logistiques régulières pour ses propres besoins.

Le Parc amazonien de Guyane via ses agents de terrain, récupère le courrier à Camopi et le transporte en pirogue vers Trois Sauts environ tous les 15 jours. Pour le Haut-Maroni, le courrier est récupéré à Twenké par les agents du Parc et transporté en pirogue vers Cayodé et Antécume Pata.

La convention a été signée le 9 octobre 2010 par Laurent Marie-Louise, directeur régional de la Poste en Guyane, le général Jean pierre Hestin, commandant supérieur des Forces armées en Guyane, le directeur et le président du Parc amazonien de Guyane.

Il est prévu que cette convention vive jusqu'au moment où La Poste aura trouvé une solution perenne pour acheminer régulièrement les communes et villages du Parc national.

### ELECTRICITÉ, GESTION DES DÉCHETS

Au cours de l'année 2010, le Parc amazonien de Guyane a entrepris un travail de fond pour bien préciser ses actions dans le domaine de la gestion des déchets sur son territoire. Plusieurs acteurs, comme les collectivités locales, sont également concernées par cette thématique. Après une longue phase de concertation, c'est dans un esprit de complémentarité qu'une convention cadre tripartite à été signée entre le Parc et les deux communautés de communes (CCOG et CCEG) à qui revient la compétence de gestion en la matière.

D'autre part, le Parc national a participé au Comité de suivi de l'électrification des communes de l'intérieur, animé par EDF. Sur le terrain, il a accompagné EDF sur quatre missions dans les écarts afin de faciliter les échanges avec les communautés les plus isolées.

Le développement durable étant au cœur des missions du Parc amazonien de Guyane, l'Etablissement se doit d'être exemplaire dans son fonctionnement courant. Au delà des actions ponctuelles, l'accomplissement de cet enjeu passe par la mise en place d'une stratégie globale et partagée par

tous les agents du Parc national. Consommation d'énergie, politique des achats, déplacements, ou encore responsabilité sociale, sont autant de domaines dans lesquels l'Etablissement peu agir et s'améliorer.

Un groupe de travail composé de représentants de la direction, des

délégations et des différents services a donc suivi une formation de trois jours qui a permis d'élaborer un plan d'action d'éco-responsabilité interne. Un programme d'actions a également vu le jour dans le cadre de la Stratégie nationale du développement durable.

## [4.5] L'ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT ARTISANAL

*Les populations résidant dans le sud de la Guyane ont su exploiter leur milieu environnant et développer de nombreux savoir-faire et techniques.*

*Les objets issus de ces connaissances sont traditionnellement fabriqués à des fins domestiques, culturelles ou artistiques. Ils ont depuis quelques années acquis une valeur marchande pouvant constituer un complément de revenu pour les artisans.*



▲ Calebasse gravée © PAG / R. Liétard



▲ Panier sur pied en arouman © PAG / R. Liétard



▲ Casse-tête © PAG / R. Liétard

En partenariat avec l'association GADEPAM, le Parc amazonien de Guyane a organisé en 2010 une opération de valorisation d'objets artisanaux provenant de Camopi et Trois-Sauts. Les objets (de la vanne, des poteries, des hamacs...) ont été achetés aux artisans et exposés à Cayenne dans le cadre la journée du « Samedi solidaire, spécial artisanat Oyapock ». Des artisans du territoire ont été invités à participer à cette manifestation afin d'expliquer leur travail et de partager leurs connaissances et points de vue avec les personnes venues à leur rencontre.

GADEPAM travaillant sur un projet de catalogue sur l'artisanat wayäpi et teko, la transmission des techniques de fabrication par les artisans et les photos prises lors de cette manifestation constituent des éléments importants pour ce travail de valorisation du patrimoine.



Porte-bébé en coton © PAG / R. Liétard



Hamac en coton © PAG / R. Liétard



▲ Participation pour la troisième année au Salon du tourisme. Emeric Auffret, agent de la Délégation territoriale Centre avec un visiteur © PAG - G. Feuillet

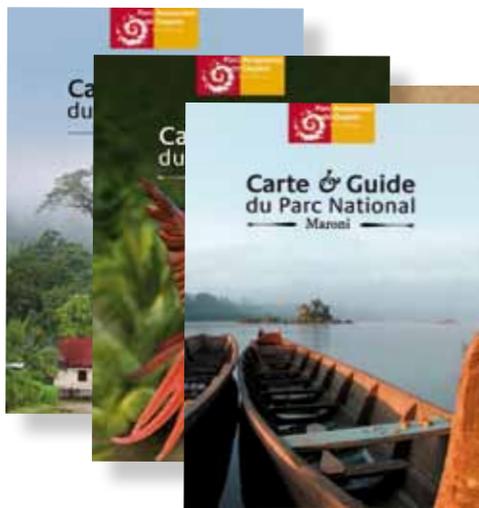
## [4.6] VERS UN TOURISME ADAPTÉ ET ÉQUITABLE

***Face à une situation économique et sociétale fragile, une croissance démographique galopante et la volonté des habitants d'améliorer leurs conditions et cadres de vie, la mission du Parc amazonien de Guyane est d'accompagner le développement de nouvelles activités économiques, souhaitées par les populations et adaptées aux contextes locaux. Le développement maîtrisé d'une filière touristique intégrée peut devenir un fort levier de développement socio-économique.***

En 2010, le Parc national a complété son diagnostic sur l'opportunité d'un tourisme adapté sur son territoire. «*Un développement touristique endogène par et pour la population peut constituer une véritable opportunité par rapport à l'évolution des activités traditionnelles*, indique Cédric Cuffit, Chargé de mission tourisme au PAG. *Dans un contexte de mondialisation, un tourisme adapté peut également participer à un renouveau, une construction et une affirmation valorisante des identités contemporaines grâce à la rencontre, au partage, au dialogue ou encore à la transmission des savoirs et savoir faire* », poursuit-il. D'autant que le Parc amazonien de Guyane bénéficie d'atouts remarquables qui permettent d'envisager le développement de cette activité économique. A terme, le Parc national souhaite accompagner la mise en place d'un tourisme qui serait choisi, maîtrisé et mis en œuvre par la population. « *Le tourisme au sein du Parc national doit être adapté aux modes de vie des populations et respectueux de la nature et bien évidemment, viable économiquement* », ajoute Cédric Cuffit.

### La promotion de l'écotourisme équitable

Au regard des atouts du territoire, des clientèles potentielles et du contexte économique et socio-culturel, le Parc national souhaite en particulier faire la promotion de l'écotourisme, qui est incontestablement la formule de tourisme durable la plus adaptée au développement de la filière. La construction d'une destination touristique durable nécessite le développement d'une offre de qualité intégrée au territoire, un haut niveau d'acceptation sociale, une adéquation structurelle entre l'offre et la demande et un aménagement touristique compatible et complémentaire avec les besoins du territoire. Pour Cédric Cuffit, « *Ces quatre caractéristiques constituent les bases d'un développement touristique cohérent et impliquent un développement progressif et maîtrisé des flux touristiques* ». La construction d'une gouvernance locale et d'outils de sensibilisation et d'interprétation accompagnés d'une communication adaptée est aussi un élément indispensable à la réussite.

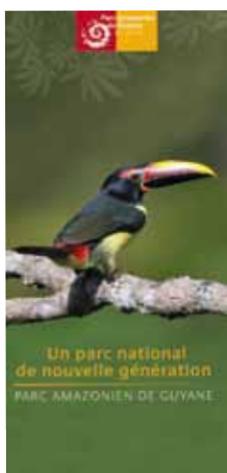


La valorisation et la promotion du territoire sont des leviers incontournables du développement touristique. L'Etablissement, qui a pour mission la valorisation des patrimoines naturels et culturels, a choisi de développer ces axes en participant à des événements de promotion dédiés, comme le salon du tourisme et en produisant des documents de communication structurants comme la série de "carte-guides". La première à avoir vu le jour concerne le territoire du Maroni. Ce document a été réalisé par le service communication en lien étroit avec la Délégation territoriale du Maroni et le service développement durable. La série sera complétée en 2011 par une carte-guide dédiée à Saül et une autre, concernant l'ensemble des territoires du Parc national.

### Un appui aux partenaires locaux

Pour mettre en œuvre ses ambitions, l'Etablissement s'investit directement en appui des partenaires dans l'aménagement et la promotion du territoire et la formation des acteurs. Le Parc national développe également une expertise technique et réglementaire visant à renforcer sa mission d'accompagnement aux porteurs de projets locaux. Un soutien financier est proposé aux initiatives locales grâce au programme LEADER porté par l'Etablissement. « Au cours de l'année 2010, nous

avons soutenu un projet d'étude et de construction d'un camp touristique à Papaïchton et un projet d'investissement matériel d'un guide touristique à Loka, précise Charlotte Loussouarn, responsable de la cellule LEADER au Parc national. « Nous avons aussi financé une mission d'accompagnement à la mise en place d'un office du tourisme à Maripa-Soula et apporté près de 68 000 euros au projet de réhabilitation des sentiers touristiques de la commune de Saül », ajoute-t-elle.



▲ Plaquette de présentation du Parc amazonien de Guyane. Conception Service Communication.

## ZOOM

### Initiation et sensibilisation aux métiers du guidage en milieu Amazonien

Le diagnostic de la filière tourisme a fait ressortir un besoin de formation des guides du territoire. Partant de ce constat, l'Etablissement a préparé et instruit en 2010 une action d'initiation et de sensibilisation aux métiers du guidage en milieu amazonien. Le stage, qui vise notamment les formations diplômantes (Certificat de Qualifications Professionnels) sera élaboré en 2011. « Cette formation correspond à la première étape d'une démarche de professionnalisation des guides du Parc amazonien de Guyane », précise Cédric Cuffit. Organisé sur dix jours et s'adressant aux guides déjà en activité sur le territoire ou ayant des notions

du métier, le stage proposera aux participants les points suivants :

- Initier/Sensibiliser les stagiaires sur les rôles et responsabilités d'un guide.
- Initier à l'environnement juridique lié aux métiers du guidage.
- Créer des références sur le contenu et l'organisation d'une prestation touristique de guidage.
- Améliorer les savoirs et savoir-faire sur les thématiques hygiène/santé/sécurité.
- Créer du réseau interprofessionnel.

LE MARAKÉ WAYANA  
À L'UNESCO.....43

L'INAUGURATION  
DU TUKUSIPAN DE TALUEN.....44

LE SOUTIEN AUX INITIATIVES  
CULTURELLES LOCALES.....46



## LA RECONNAISSANCE DES IDENTITÉS CULTURELLES

### ABSTRACT 5

#### *The recognition of cultural identity*

The recognition and the appreciation of the cultural diversity of the land is an important challenge for the National Park, who embarked on an idea in 2010 in order to define the public establishment's cultural policy and a way in which to put them into action.

The National Park's team worked on the putting into action of conditions that are necessary for the cultural development within the Parc amazonien de Guyane's territory. Not possessing specific qualifications in this area, the establishment can only act in partnership together with the actors, civil society, elected representatives and cultural professionals. The National Park considers itself as an area that favours mobilisation for all, in order to build the future of the territory together.

La reconnaissance et la valorisation de la diversité des cultures du territoire constituent un enjeu prioritaire pour le Parc national, qui a engagé en 2010 une réflexion pour définir une politique culturelle de l'Établissement public et les moyens de la mettre en œuvre.

L'équipe du Parc national a travaillé à la mise en place des conditions nécessaires au développement culturel sur le territoire du Parc amazonien de Guyane. L'établissement n'ayant pas de compétence exclusive dans ce domaine, son action ne peut s'envisager qu'en partenariat avec l'ensemble des acteurs, habitants, élus et professionnels de la culture. Le Parc national est un espace qui favorise la mobilisation de tous, afin de construire collectivement l'avenir du territoire.



## [5.1]

# LE MARAKÉ WAYANA-APALAI A L'UNESCO

***Avec la Direction des affaires culturelles de Guyane, le Parc national s'est engagé aux côtés des communautés wayana et apalaï du Haut-Maroni dans un ambitieux projet de reconnaissance des patrimoines culturels des communautés d'habitants à l'échelle internationale.***

Les amérindiens wayana et apalaï ont émis le souhait de continuer à pratiquer et à transmettre le maraké. Ce rite initiatique est un élément fondamental de leurs cultures et l'Etat a fait le choix de soutenir sa candidature à la liste de sauvegarde urgente du patrimoine immatériel de l'UNESCO dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003). Le Ministère de la culture, instructeur du dossier, a sollicité le Parc amazonien de Guyane en tant que copilote du projet compte tenu de son expertise sur le territoire concerné et de sa mission relative au champ culturel. Depuis mai 2010, des travaux ont été entrepris en étroite collaboration avec les membres des communautés des villages du haut-Maroni et plusieurs scientifiques, dans le but de rassembler les éléments

constitutifs du dossier à présenter. Afin d'assurer une gouvernance partagée, une instance locale, la commission wayana-apalai, a été mise en place. Elle permet à ses représentants de suivre l'ensemble des phases du projet, depuis les réunions à Cayenne jusqu'à l'animation des actions sur le territoire. Les objectifs de ce dispositif d'accompagnement sont ceux d'une meilleure circulation de l'information en vue d'une construction partagée du dossier UNESCO et de ses annexes. Les habitants auront à s'impliquer concrètement dans le programme de mesures de sauvegarde qui accompagne cette candidature. La prochaine étape ? La présentation du dossier au comité inter-directionnel du Ministère de la culture et le dépôt de candidature à l'UNESCO pour le 31 mars 2011.





▲ Des personnalités se sont déplacées pour l'inauguration du "tukusipan". De gauche à droite : F. Mortier (Directeur du PAG), T. Balla (Maire de Maripa-Soula), C. Berthelot (Députée), A. Opoya (Agent du PAG), H. Sirder (Vice Pdt du Conseil régional), D. Lenganey (Chef DTMaroni PAG), K. Aloïke (Responsable de l'antenne haut-Maroni du PAG), A. Tasikale (Asso Kalipo), S. Désert (Pdt du CTG) et R. Alexandre (Pdt de la Région Guyane). © PAG / J.M. Montoute

## [5.2] L'INAUGURATION DU TUKUSIPAN DE TALUEN

**Le Parc amazonien de Guyane a soutenu l'association Kalipo dans son travail de reconstruction du carbet communautaire (le Tukusipan) de Taluen. Cette opération débutée en 2009 est hautement symbolique et a permis aux acteurs de cette reconstruction de se réapproprier des savoir-faire en phase d'oubli.**

Depuis plusieurs années, le village de Taluen, sur haut-Maroni était privé de son tukusipan, détruit par les flammes. Le tukusipan est un élément d'exception du patrimoine bâti wayana. Ce carbet communautaire est un lieu incontournable de vie collective et d'échanges pour ceux qui s'y rassemblent. Il a aussi vocation à accueillir les hôtes du village.

Plusieurs jeunes de Taluen souhaitaient voir renaître ce bâtiment. A leurs yeux, l'importance de cette renaissance ne fait aucun doute : « *Sans tukusipan, un village n'est pas un véritable village wayana* », explique Aïmawale Opoya, coordinateur socio-culturel au Parc national. Pire, « *Un village sans tukusipan est la risée des villages voisins et il est mal considéré* », ajoute-t-il. Débutée en juillet 2009, la réhabilitation du tukusipan de Taluen puis son inauguration ont été des moments forts de

l'année 2010. L'implication de l'association Kalipo a permis que cette opération soit menée par des acteurs locaux, avec un soutien fort de la part du Parc amazonien de Guyane, en particulier de ses agents de l'antenne du haut-Maroni et de Maripa-Soula. L'Etablissement public a également assuré l'accompagnement administratif et financier du projet en y contribuant à hauteur de 63 000 euros.

L'inauguration le 20 décembre 2010 était teintée d'enthousiasme et de fierté. A l'invitation de l'association Kalipo, du Parc national et de la Municipalité de Maripa-Soula, de nombreux représentants de la classe politique et de l'administration avaient fait le déplacement à Taluen. Ce lieu symbolique est bien à l'image des habitants de Taluen : héritier du passé et tourné vers l'avenir.



◀ Les participants à la cérémonie ont coupé les extrémités des feuilles de wai de la toiture du tukusipan. Ici, Hermann Charlotte, Président du Conseil d'administration © PAG / J.M. Montoute



1. Panneau didactique sur l'évolution de la construction du tukusipan.
  2. Création de tee-shirts pour l'évènement
  3. Déclinaison sur support de communication (invitation...)
- Conception service communication, DTM et PNC.



## LE MALUWANA

Le ciel de case, ou *Maluwana*, est une pièce essentielle du tukusipan. Marqué de créatures des temps anciens, il protège ce lieu de vie collective et d'échanges et tous ceux qui s'y rassemblent. Il rappelle l'histoire de la communauté, la nécessité d'en tirer des enseignements et défend la fraternité, le respect et l'alliance entre les hommes. Il évoque également les liens entre les hommes, les esprits et la nature. Résultat d'un savoir transmis d'une génération d'artistes à l'autre, il est l'œuvre de connaisseurs et symbolise toute la richesse et la complexité de la culture wayana et de son rapport au monde. Celui du nouveau tukusipan de Taluen a été réalisé par Aïmawale Opoya, agent du Parc amazonien de Guyane.

Panneau didactique sur la signification des motifs employés dans le ciel de case. ▼



## [5.3]

### LE SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES LOCALES

***Le Parc amazonien de Guyane apporte son aide aux initiatives des acteurs du territoire. Des associations et des établissements scolaires ayant des projets culturels ont reçu le soutien de l'Etablissement public***

Certaines initiatives locales favorisent l'expression de la culture vivante et la transmission entre les générations des valeurs, des savoirs et des savoir-faire. Le Parc amazonien de Guyane soutient ces initiatives qui fondent sa politique de développement culturel. Il l'a consolidée en 2010 en accompagnant 18 projets émanant d'acteurs des bassins de vie du Maroni et de l'Oyapock, tant dans le domaine de l'évènementiel que dans la structuration durable du territoire : festivals culturels, ateliers de danse, expression photographique, cyber médiathèque, publications, etc.

L'Etablissement public a également appuyé deux initiatives en milieu scolaire. Il a apporté une aide au collège Gran Man Difou (Maripa-Soula) en soutenant l'édition d'un manuel pédagogique rédigé par les élèves. Le collège d'Antecume Pata et l'école d'Elahé ont également reçu une aide du Parc national pour un voyage de découverte du littoral de la Guyane.

#### UN ATELIER PHOTOGRAPHIQUE À CAMOPI

Pour faire suite aux actions développées dans le cadre de la rédaction du caractère du Parc national, le Musée des Cultures Guyanaises et l'Association des amis de l'école de Camopi se sont associés au Parc amazonien de Guyane pour mettre en place un atelier photographique associatif dans la commune. La finalité de ce stage ? La production d'une exposition photographique vouée à être présentée à Camopi pour la rentrée 2011, puis à Saint-Georges et Cayenne. Dans le cadre de ce projet, des adultes et des jeunes, scolarisés ou non, se sont initiés à la prise de vue numérique, au traitement informatique des images et à leur tirage. En conviant les habitants de Camopi à porter un regard critique sur ces productions qui concernent leurs proches et leur cadre de vie, les stagiaires souhaitent obtenir un « regard intérieur » à la communauté. Une sorte d'introspection dans leurs valeurs identitaires.

Le collège de Camopi a manifesté un fort intérêt pour ce projet. Ainsi les grandes lignes de cette exposition itinérante seront définies dans le cadre d'une « classe patrimoine », qui associera une classe de troisième et les membres de l'atelier associatif. Elle sera organisée en avril 2011 à Cayenne.

#### UN ATELIER DE DANSE AFRO-CONTEMPORAINE À MARIPA-SOULA

Du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2010, l'association Anti Podes et la compagnie Norma Claire ont proposé un stage de danse afro contemporaine à Maripa-Soula. Animé par la danseuse Kossua Ghyamphy, le stage s'est adressé aux enfants des écoles de Maripa-Soula et aux professeurs du bourg et du Haut-Maroni. Les ateliers se

sont achevés par une présentation des chorégraphies en public. Pour clôturer la manifestation, les habitants ont été conviés en soirée aux spectacles du groupe WB et de Kossua Ghyamphy. L'association Ciné Maripa a pour finir, diffusé le film « Biguine ».

Cette initiative, soutenue par de nombreux partenaires institution-

nels, dont le Parc amazonien de Guyane, a permis de favoriser l'expression artistique et l'épanouissement personnel. A travers ce projet, les jeunes ont pu découvrir de nouveaux modes d'expression, dans le cas présent par le biais de la danse, qui sont autant d'occasions d'ouverture, de valorisation de soi et de dialogue entre les cultures.



Jeune femme en tenue traditionnelle. © M. Linguet

▲ Remise de prix du concours de cuisine aluku en présence de Romain Balla (à gauche), chef coutumier et administrateur du PAG © PAG / D. Lesoume

## PANGI UMAN FESTI

Les 8 et 9 octobre 2010, l'association Afikan Lutu a organisé à Maripa-Soula la septième édition du « Pangi Uman Festi ». Ce festival met en avant la culture bushinengue autour des habits traditionnels féminins (pangi) et masculins (kamisa). La confection de ces habits est le fruit d'un savoir-faire ancestral. Les tenues brodées aux couleurs vives arborent des motifs porteurs de messages et de valeurs. Et c'est sur ce message que le jury base en partie son jugement lors du concours organisé durant le festival. Mais, le Pangi Uman Festi, c'est aussi bien d'autres aspects de la culture aluku : coiffures traditionnelles, récits de proverbes anciens, projection de films, danses et musiques traditionnelles ont également rythmé le week-end. Autre

temps fort de ce festival : un concours de cuisine traditionnelle aluku, dont la pratique tend à se perdre de nos jours. Drainant les populations aluku depuis Saint Laurent du Maroni jusqu'à Maripa-Soula, la manifestation a attiré plus de 2 000 personnes. Le Parc national a apporté son soutien à l'association Afikan Lutu pour l'organisation de ce festival haut en couleurs, en octroyant une subvention de 3 000 euros et en offrant aux gagnantes du concours culinaire, les lots de récompenses. Ce type de projet, rassemblant une communauté autour de la transmission et la valorisation de son patrimoine culturel, capte toute l'attention du Parc amazonien de Guyane et s'intègre entièrement dans ses compétences en matière culturelle.

## VISITE MINISTÉRIELLE

Le 4 septembre 2010, les agents du siège du Parc amazonien de Guyane ont reçu la visite de Monsieur Frédéric Mitterrand, Ministre de la culture et de la communication. Une occasion pour l'Etablissement public d'exposer au Ministre les projets expérimentaux mis en place au cours de l'année sur le territoire, dans l'esprit d'un fonctionnement solidaire avec les communautés. Pour Marion Trannoy, Chargée de mission sciences humaines et cultures, « des actions telles que l'inscription du Maraké wayana à l'UNESCO ou encore le soutien à la reconstruction du tukusipan sont de bons exemples des actions culturelles que nous voulons mettre en œuvre. Pour que le développement local soit adapté, il faudra nécessairement que les dynamiques

culturelles soient une ressource majeure ». M. Mitterrand a assuré son appui au Parc amazonien de Guyane pour que ce dernier puisse définir au mieux des politiques tenant compte de la complexité et de la richesse culturelle de son territoire et ce aux côtés des acteurs locaux et publics. Le Ministre n'est pas reparti les mains vides : Aseu Asaukili, hôtesse d'accueil au siège et Kupi Aloike, responsable de l'antenne du haut-Maroni, lui ont offert un masque tamok, qui symbolise des êtres non-humains et des esprits. Il était l'élément essentiel d'une cérémonie qui ne se célèbre plus aujourd'hui. « De nos jours, seuls quelques anciens fabriquent encore ce masque en Guyane, constate Kupi Aloike. De fait, ce type de masque

est aujourd'hui devenu une pièce de musée, un objet de collection », renchérit Marion Trannoy. C'est d'ailleurs à cette occasion que les agents du Parc national ont pu faire part au Ministre de la volonté de l'Etablissement de sauvegarder et de transmettre les patrimoines de ce territoire, non seulement en tant qu'objets, mais surtout associés aux sens et aux valeurs qu'ils portent. Message reçu par M. Mitterrand, ravi et enrichi de son passage en Guyane.



Frédéric Mitterrand, Ministre de la culture, et Hermann Charlotte, Président du Conseil d'administration. © PAG / C. Berthier

LES RESSOURCES  
HUMAINES.....49

LES ÉQUIPEMENTS  
ET LES INFRASTRUCTURES .....52

LE DIALOGUE SOCIAL.....54

LE CONTRAT D'OBJECTIFS  
2010-2011.....54

LA FILMOGRAPHIE.....55

LE BUDGET.....56



# 6

## LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

### ABSTRACT 6

#### *The Life of the organisation*

Whilst still in the phase of instalment, in 2010 the public establishment continued the development of the infrastructure and the equipment within the three territorial delegations, in order to give the staff the possibility to calmly full fill their projects. Our employment policy continued fittingly with the structuring of the Amazonian Parks abilities, notably within the DT's. The continual training of agents and the sharing of experience with other protected species were amongst very important moments in the establishment's life.

Finalisant sa mise en place en 2010, l'Établissement public a poursuivi l'installation des infrastructures et des équipements au sein des trois Délégations territoriales (DT) afin de donner aux personnels les moyens d'accomplir dans de bonnes conditions leurs missions. Le recrutement s'est poursuivi, en adéquation avec les objectifs et missions du Parc amazonien de Guyane, notamment au sein des Délégations territoriales.

La formation continue des agents et le partage d'expériences avec d'autres espaces protégés ont été des moments importants dans la vie de l'Établissement.



▲ Equipe du Parc amazonien de Guyane, presque au complet le 16 décembre 2010. © PAG - G. Feuillet

# [6.1]

## LES RESSOURCES HUMAINES

### RECRUTEMENTS

En 2010, le Parc amazonien de Guyane a poursuivi son recrutement dans les délégations. Sur le Maroni, la délégation territoriale a recruté un mécanicien logisticien ainsi que des techniciens de police de la nature et d'écologie. Le Haut-Maroni bénéficie désormais d'une assistante-relais. Sur l'Oyapock, une technicienne écologie a été embauchée et un poste de moniteur forestier a été pourvu à Saül.

Au siège de l'Etablissement, à Rémire-Montjoly, cinq postes ont été pourvus au cours de l'année. Un chargé de communication a été recruté et un poste de graphiste a été ouvert. Un responsable du système d'informations géographiques a intégré l'équipe et le secrétariat général s'est renforcé d'une responsable financière et d'un adjoint au Secrétaire général.

Une mission de volontaire civile à l'aide technique a été créée et a permis la venue d'une volontaire chargée de structurer, de faire évoluer et de gérer les bases de données de l'Etablissement.

### Nombre de postes au 31 Décembre 2010 (postes à pourvoir inclus)

Catégorie	Titulaires	Contractuels	Total
A	6	17	23
B	5	18	23
C	8	36	44
Total	19	71	90*

### Répartition par site au 31 Décembre 2010 (postes à pourvoir inclus)

Localité	Titulaires	Contractuels	Total
Siège	8	27	35
Maroni	8	21	29
Oyapock	2	16	18
Centre	1	7	8
Total	19	71	90*

\*90 = 84 postes pourvus + 6 postes à pourvoir

### Résidence des agents avant leur prise de poste au 31 Décembre 2010

Guyane	Littoral	24
	Communes de l'intérieur	46
Autres	Hexagone	9
	Autres DOM / Etranger	5
Total		84

## SOUTIEN À LA FORMATION ET À L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Au cours de l'année, 29 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ont été mis en place au sein des associations (GADEPAM et YEPE) et des mairies (Camopi, Papaïchton, Saül, Maripa-Soula). Il s'agit d'agents d'accueil, d'animateurs et d'agents techniques. Ces contrats aidés sont pris en charge à 90 % par l'Etat, le Parc national apportant les 10% restant. Les débuts de contrats se sont échelonnés de mars à septembre 2010. Ils ont une durée de un an.

L'Etablissement a également participé à la formation des jeunes issus du territoire en accueillant plusieurs stagiaires. La Délégation territoriale du Maroni a encadré trois élèves de 3<sup>e</sup> du collège Gran Man Difou de Maripa-Soula et un élève de BTS du lycée agricole de Matiti. Au siège, deux élèves de 3<sup>e</sup> ont été accueillis au sein des services communication et systèmes d'informations.

### Répartition du coût de la formation au 31 décembre 2010

COUT HEBERGEMENT	COUT RESTAURATION	COUT PEDAGOGIQUE	COUT FORFAITAIRE	NB TOTAL D'HEURES DE FORMATION
13 823 €	7 734€	123 615 €	15 261 €	7 585 h

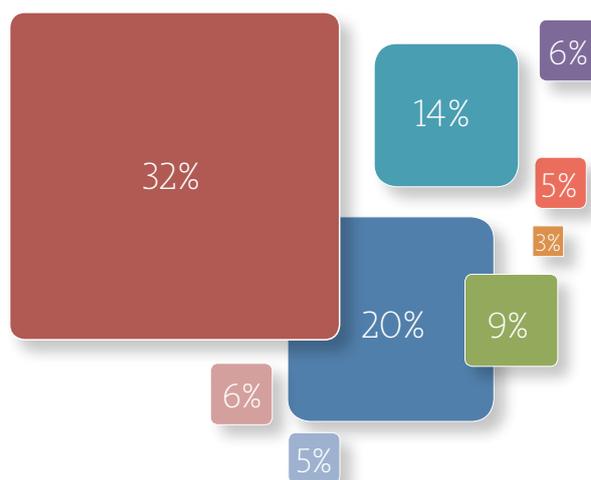
### Les formations de base

Le Parc national a reconduit son action de formation pour l'ensemble des agents et particulièrement pour les agents des délégations territoriales. L'accent a été mis sur les formations de commissionnement, les formations sécurité et les formations de base, comme le français écrit ou l'informatique par exemple.

- Français oral et écrit avec une formation initiée sur le Maroni avec l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Une reconduction est prévue.
- Français écrit : sur l'Oyapock, une formation a débuté en 2009 et a été prolongée en 2010 pour permettre aux agents d'avoir les bases « de la prise de note à la rédaction d'un compte-rendu » avec l'organisme Equinoxe.
- Informatique : une formation interne a été mise en place en 2010. M. David Franco s'est rendu dans les trois délégations pour former les agents aux logiciels de base (Word, Excel, etc).
- Formation sécurité : en 2010, la formation « secourisme et gestes en milieu tropical » a eu lieu à Camopi ; cette formation est reconduite en 2011 pour les délégations territoriales du Maroni et du Centre. Les agents du siège ont bénéficié de la formation « premiers secours ».

### Répartition des formations par service au 31 décembre 2010

- Délégation territoriale du Maroni
- Délégation territoriale de l'Oyapock
- Secrétariat général
- Service développement durable
- Délégation territoriale du Centre
- Service patrimoines naturels et culturels
- Direction et services rattachés
- Service communication
- Systèmes d'informations



### FORMATION ORNITHOLOGIE

Afin d'améliorer leurs connaissances naturalistes, les agents de terrain basés dans les Délégations territoriales se sont vu proposer une formation de connaissance de la faune aviaire guyanaise. Dispensée par le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane

(GEPOG), cette formation ornithologique en deux modules a été suivie en 2010 par les agents de la Délégation territoriale du Centre. Les interventions sur le Maroni et l'Oyapock sont prévues en 2011.



▲ Délégations du PAG présente aux 50 ans de Parcs nationaux à Florac dans le Parc national des Cévennes (48). © PAG / C. Suzanon

## ÉCHANGES, VOYAGES & DÉCOUVERTES

### Les Parcs nationaux de France fêtent leurs 50 ans

A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Loi sur les parcs nationaux et pour fêter les 40 ans du Parc national des Cévennes, Parcs nationaux de France (PNF) a organisé une grande rencontre inter-parcs, à Florac en Lozère (48). Une importante délégation d'agents du Parc amazonien de Guyane s'est rendue en France hexagonale pour participer à cette manifestation. La majorité du personnel ayant fait le déplacement provenait des délégations territoriales : cinq agents du Maroni, trois agents de l'Oyapock et un agent de Saül. Le siège était représenté par quatre agents. Le Directeur de l'Etablissement, Frédéric Mortier, le 1<sup>er</sup> vice-président du

Conseil d'administration, Claude Suzanon et Jacky Pawey, représentant des autorités coutumières de Trois-Sauts étaient également du voyage.

Ce déplacement fut riche d'enseignement pour le personnel du Parc amazonien de Guyane et fut l'occasion d'échanger avec leurs collègues des autres parcs nationaux sur des thèmes communs aux gestionnaires d'espaces naturels. Chasse, espèces protégées, pêche, tourisme sont au cœur des préoccupations de chacun, sous des angles différents. Une occasion également de découvrir le Parc national des Cévennes et ses spécificités culturelles, gastronomiques et historiques.

▼ Des agents de Camopi ont visité le Parc national de la Vanoise et échangé avec ses agents. © PAG / DTC

### Des agents de l'Oyapock en Vanoise

Trente-sept ans séparent la création du Parc amazonien de Guyane et celle du Parc national de la Vanoise. Afin de profiter de l'expérience de gestion de ce « grand frère », une partie de l'équipe encadrante de la Délégation territoriale de l'Oyapock s'est rendue en Vanoise du 6 au 10 septembre 2010. Au programme de ce voyage, observer et comprendre le fonctionnement du plus ancien Parc national français et surtout partager des expériences avec le personnel de cet Etablissement. Le déplacement a été l'occasion d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, des échanges techniques et technologiques, et d'inspirer les agents du jeune parc national guyanais dans l'amélioration de leurs pratiques professionnelles.



« C'était formidable de voir les gens en habits traditionnels  
(...) j'ai alors pris conscience de ma culture wayana. »

## PORTRAIT



### Françoise Ewaho, 20 ans

Agent du Parc amazonien de Guyane depuis le mois de juillet 2010, Françoise n'a que 19 ans lorsqu'elle signe son premier contrat. Lorsqu'elle a postulé, elle s'apprêtait à abandonner la préparation de son bac, pour s'occuper de sa famille. Le Parc national l'a alors encouragée à passer ses examens et lui a proposé de décaler sa date de prise de poste. Quelques semaines plus tard, elle obtient le précieux sésame lui permettant de décrocher son premier travail.

Une promesse faite à son père disparu « *J'avais promis à mon père que j'allais avoir mon bac et que j'allais travailler pour aider ma mère* ». Car très tôt, Françoise a eu le sens des responsabilités, elle doit s'occuper financièrement de ses deux petits frères scolarisés à Cayenne, l'un au collège et l'autre au lycée.

Elle avait elle-même, dès le collège, deux idées bien ancrées dans la tête, devenir infirmière ou travailler pour la protection de la nature. Un événement allait changer le cours de sa vie. A l'âge de 14 ans, elle passe le maraké, rite initiatique. Elle est à ce jour la dernière adolescente à l'avoir passé à Taluen. « *A ce moment là, j'ai découvert plein de choses. C'était formidable de voir les gens en habits traditionnels, d'entendre les chants, j'ai alors pris conscience de ma culture wayana* » relate Françoise, elle qui pourtant

a grandi avec ses grands-parents dans la tradition. Elle a alors développé un intérêt certain pour sa culture. Et puis autour d'elle à Taluen, elle voyait évoluer les agents du Parc national, comme Kupi. Ils lui expliquent la démarche du Parc amazonien de Guyane dans la préservation et la transmission des savoirs et savoir-faire, « *Cela m'a beaucoup intéressé et m'a amené vers le Parc national* ». Sous son air calme et discret, Françoise a aussi l'esprit frondeur. Elle voulait travailler avec des hommes comme ces agents en poste à Taluen. « *Je voulais montrer aux habitants du village qu'une femme pouvait travailler avec des hommes. Pour eux ce n'était pas normal, qu'une femme travaille parmi des hommes* ». Car malgré tout pour Françoise, la tradition a ses limites.

Françoise Ewaho est une jeune femme qui, pour ses études au Lycée de Matiti, a du habiter un moment sur le littoral, loin de son village natal et se frotter à un autre mode de vie.

Ce qui lui a permis aussi de se forger ses convictions. « *Je vis dans les deux mondes, dans la modernité et dans ma culture mais je reste avant tout une Wayana et je suis fière de l'être* ».

Françoise voudrait que son petit frère fasse lui aussi le maraké.

## [6.2] ÉQUIPEMENTS & INFRASTRUCTURES

**Le Conseil d'administration et France Domaine ont approuvé le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière. Le Parc amazonien de Guyane a poursuivi la mise en place d'infrastructures rapidement fonctionnelles. Certaines sont définitives, comme les dépôts de carburant de Camopi et l'antenne du Parc national de Trois-Sauts, d'autres sont provisoires à moyen terme (dépôt à Saul) et à court terme (bureaux provisoires de Camopi et Taluen).**

▼ Extension du dépôt de la maison de Saül du PAG © PAG / JB. Delavarde



▼ Bâtiment de stockage de carburant du PAG à Camopi dans le camp de La Légion étrangère (3<sup>ème</sup> REI) © PAG / JB. Delavarde





▲ Transport d'un véhicule du Parc amazonien de Guyane par le fleuve Maroni © ONF / P.J Morel

### Délégation territoriale du Maroni

Après plusieurs projets infructueux depuis sa création, l'équipe de l'antenne de Papaïchton a pu se projeter dans de nouveaux locaux clairement identifiés et pris en location. Ils ont toutefois fait l'objet d'importants travaux de rénovation qui devraient se prolonger en 2011.

Les locaux de Maripa-Soula ont profité d'une remise aux normes électriques, de travaux de sécurisation (pose de grilles) et d'amélioration des conditions de travail (pose de climatiseurs), ainsi que d'une extension de la surface louée pour recevoir de nouveaux recrutements (technicien police nature, technicien écologie).

### Délégation territoriale du Centre

La maison du Parc national, toujours installée dans les locaux de l'Office du tourisme, mis à disposition par la commune, s'est vue adjoindre un dépôt d'environ 60 m<sup>2</sup> rendu nécessaire par la mise en sécurité des équipements indispensables à la réalisation des missions de terrain des agents.

### Délégation territoriale de l'Oyapock

Après avoir bâti les bureaux de l'antenne, les agents de Trois-Sauts ont construit à proximité leur dépôt de matériel. Ce dernier a une surface d'environ 25 m<sup>2</sup>.

Les agents de Camopi sont rentrés dans des bureaux provisoires, tandis que le projet de bâtiment définitif a obtenu le permis de construire. Sur le terrain militaire de la rive gauche de la rivière Camopi, la construction d'un dépôt, majoritairement dédié au stockage de carburant, a été rapidement investi et mis à profit par la Délégation territoriale.

## ACQUISITION DE MATÉRIEL

#### Délégation territoriale du Maroni

- 1 pirogue de 6m ;
- 1 moteur 15 CV, 1 30 CV ;
- 1 moto 125 cm<sup>3</sup> ;
- 1 groupe électrogène de 6 KVA ;
- 4 pompes à mains ATEX ;
- pour les transferts de carburant
- 1 véhicule 4x4 supplémentaire ;

#### Délégation territoriale du Centre

- 2 motos 125 cm<sup>3</sup> ;
- 1 canoë aluminium ;
- 2 canoës polyéthylène pour l'exploration des petites criques ;
- 2 pompes ATEX ;
- 2 groupe électrogène 6 KVA ;

#### Délégation territoriale de l'Oyapock

- 1 quad ;
- 2 pirogues (6 et 8 m) ;
- 1 barge de transport de 12 m ;
- (conçue pour le transport de quads et petits véhicules)



▲ Barge de transport de quads et petits véhicules © PAG / L. Dumas

▼ Construction du dépôt du PAG à Trois-Sauts (Haut Oyapock) © PAG / L. Dumas



## [6.3] LE DIALOGUE SOCIAL

### CONVENTION LOCALE DE COOPÉRATION DE SERVICE SOCIAL ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES

En novembre 2009, Parcs nationaux de France (PNF) a signé avec le Ministère chargé de l'écologie, de l'énergie, et du développement durable, une convention cadre de service social visant à définir les principes selon lesquels le ministère propose à PNF et aux parcs nationaux une prestation spécialisée de service social.

Afin de mettre en place cette prestation au sein du Parc amazonien de Guyane, la convention natio-

nale a été déclinée en une convention locale. Ce projet a été présenté au Comité technique paritaire du 28 avril 2010 ainsi qu'au Comité d'hygiène et sécurité du 29 avril 2010. Il a été approuvé à l'unanimité. Monsieur Jean François FERNANDES, assistant social, assure donc une prestation de service social du travail au profit des agents du Parc amazonien de Guyane.

### VALIDATION DU BILAN SOCIAL

Le bilan social, outil contributif au dialogue social interne, est un état des lieux de la situation du personnel dans une collectivité. Il apporte une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et de leurs conditions de travail. Il permet ensuite d'identifier les axes de amélioration et d'anticiper une politique de gestion des ressources humaines. Le bilan social est la synthèse de différentes informations ayant trait à la vie du Parc national et de ses agents : formations, rémunérations, recrutement, prévention, hygiène et sécurité... Dans la fonction publique d'État, il n'est pas obligatoire mais tend à se généraliser.

Le bilan social 2009 est le premier bilan présenté par le Parc amazonien de Guyane. Il a été présenté aux commissions paritaires et a été approuvé à l'unanimité lors des Comités d'hygiène et sécurité du 27/10/10 et du Comité technique paritaire du 28/10/10. Le document a été diffusé à l'ensemble des agents via le « Leko », le bulletin interne d'information de l'Etablissement.

### ENQUÊTE SUR LA VIE AU TRAVAIL

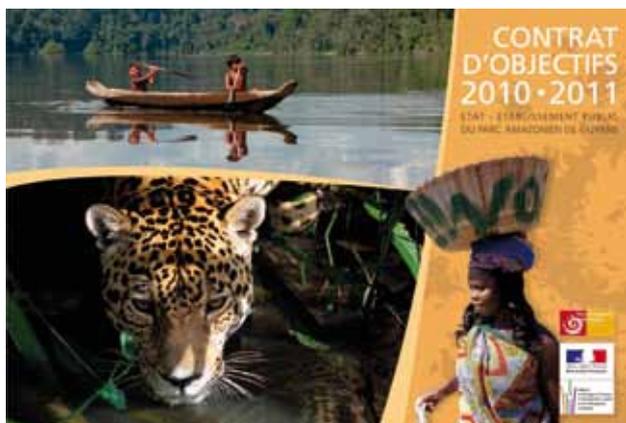
Les 9 Parcs nationaux et Parcs nationaux de France (PNF) ont réalisé d'octobre 2010 à janvier 2011 dans chaque établissement une enquête sur la vie au travail. Le questionnaire a été conçu en partenariat avec l'Agence régionale des conditions de travail (ARCT) du Languedoc Roussillon, avec la contribution des médecins de prévention, du groupe de travail inter-parcs des ACMO et de l'inspecteur hygiène et sécurité commun aux parcs et à PNF.

69 % de nos personnels ont répondu à l'enquête.

Globalement, les résultats bruts de l'expression du personnel du Parc amazonien de Guyane font apparaître l'intérêt que les agents portent à leur travail, la forte implication dont ils font preuve malgré la charge de travail mise en avant par 50% des agents et le soutien des responsables hiérarchiques signalé par 86% d'entre eux. L'entraide professionnelle et la synergie interne sont mises en exergue, en parallèle des bonnes conditions matérielles de travail.

Ce type d'enquête présente un intérêt fort pour le management de l'Etablissement, dont les objectifs sont largement tournés vers les populations des territoires du Parc national.

## [6.4] LE CONTRAT D'OBJECTIF



▲ Document signé par le ministre d'Etat chargé du développement durable, La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, le directeur du Parc amazonien de Guyane, Le président du Conseil d'administration et le commissaire du Gouvernement.

L'Etablissement public a signé avec l'Etat son contrat d'objectifs pour les années 2010-2011 après approbation par le Conseil d'administration. Ce document constitue la feuille de route du Parc national et définit neuf grands objectifs dans lesquels s'inscrivent les actions du Parc amazonien de Guyane. Ces axes sont les suivants :

- Surveillance du territoire et police de l'environnement ;
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel culturel et paysager ;
- Participation à la recherche scientifique ;
- Soutien au développement local durable ;
- Interventions sur le patrimoine naturel culturel et paysager ;
- Création et maintenance d'infrastructures d'accueil ;
- Intervention d'accueil, d'animation et de pédagogie ;
- Création de supports de communication et de pédagogie ;
- Management et soutien.

## [6.5] LA FILMOGRAPHIE

**En 2010 le secteur documentaire du Parc amazonien de Guyane a pris sa vitesse de croisière dans tous les domaines qu'il privilégie. Animé par Michel HUET, auteur-réalisateur du PAG ce secteur s'investit par ses productions dans le désenclavement du territoire en valorisant l'image de la Guyane, le territoire et les populations du Parc national.**

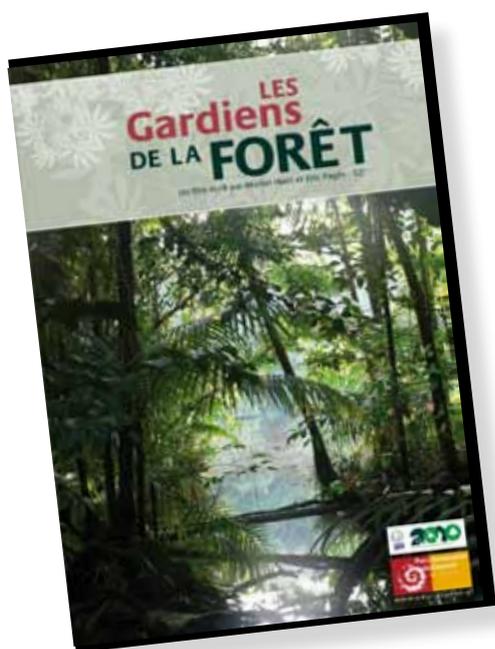
Les moyens audiovisuels du PAG permettent de réaliser des projets en direction des populations forestières par le biais de stages de formation aux techniques de la vidéo. Cette initiative permet de donner aux agents du Parc national issus des communautés forestières, les moyens de fixer ce qui leur semble être les expressions les plus représentatives de leurs cultures.

Ces productions vidéo permettent également d'informer très largement le public sur le travail mené sur le terrain pour la conservation et la restauration des patrimoines culturels et naturels.

### Les Gardiens de la Forêt

Le premier film, « *Les Gardiens de la Forêt* », diffusé à deux reprises, par France Télévision (dont une fois en " prime time " sur France O) dans la série *Archipel* et sur RFO dans chaque DOM, a été très bien reçu avec une audience estimée entre 400 000 et 600 000 téléspectateurs. Ce résultat est à l'origine de la prochaine rediffusion de ce film sur France 5, TV5 et sur la chaîne Voyage.

« *Les Gardiens de la forêt* » actuellement disponible en DVD et en vente a été projeté avec grand succès à Cayenne dans le cadre de conférences au Muséum d'histoire naturelle de Paris, au Muséum national d'histoire naturelle de Grenoble et dans diverses manifestations publiques en métropole et sur le territoire, et à des fondations et mécènes potentiels.



### Les documents d'archives

La réalisation de trois archives est venue compléter celles réalisées en 2009.

- *Archives 3*, Mission Twenké/Taluen ;
- *Archives 4*, Mission Saül ;
- *Archives 5*, Mission Camopi et crique Inipi.

Au total, cinq Archives ont été produites, ce qui a permis d'éditer une collection évolutive mise à la disposition de partenaires du Parc national.

Ces archives peuvent ouvrir une conférence, un débat et elles permettent surtout des rencontres avec les habitants du territoire.

### NOTRE WEB TV

Nous avons réalisé une «WEBTV» expérimentale sur laquelle nous continuons de travailler. Ce dispositif contribuera non seulement à promouvoir et à expliquer l'engagement du Parc amazonien de Guyane mais aussi à désenclaver le territoire et à donner la parole aux habitants et à ses élus. Cette « WEBTV » sera accessible dans le monde entier. Le lancement officiel de PAGTV est prévu fin 2011.

## [6.6] LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2010

### **2010 a été l'année de consolidation du Parc amazonien de Guyane**

La réalisation budgétaire de l'exercice 2010 (fonctionnement et investissement) s'est traduite par des recettes globales d'un montant de 9 571 637,04 € soit un taux d'exécution de plus de 100 %, et des dépenses globales d'un montant de 7 713 733,14 € soit un taux d'exécution de 81 %.

Le budget prévisionnel de l'exercice s'est établi à 9.506.742,70 euros et s'est décomposé de la façon suivante :

- Enveloppe Personnel : 4 590 000 €
- Enveloppe Fonctionnement : 3 492 403,70 €
- Enveloppe Intervention : 111 000 €
- Enveloppe Investissement : 1 313 339 €

Les recettes de fonctionnement en augmentation de 26 % par rapport à l'année 2009, proviennent principalement de la subvention pour charge de service public (+866 610 €), des opérations en co-financements LEADER, Région ou autres (+208 953), de la participation de l'Agence de service et de paiement (+211 428,83) et de la comptabilisation de la mise en débet de l'agent comptable prononcée par la Cour des Comptes.

Les recettes d'investissement du Parc en diminution de 83 % par rapport à l'année 2009 s'expliquent par la comptabilisation de l'ensemble des subventions exceptionnelles attribuées depuis sa création.

Les dépenses de personnel, en augmentation de 28,45 % par rapport à l'année 2009, s'expliquent par les recrutements effectués en 2010 sur des postes vacants.

Les dépenses de fonctionnement en augmentation de 29,37 % par rapport à l'année 2009, s'expliquent par la montée en charge de l'Etablissement et le déploiement de ses activités. La plupart des postes de dépenses sont en augmentation. On notera qu'en 2010, l'accent a été porté sur les Etudes et recherches des missions de terrain, la concertation avec les acteurs du territoire et la formation du personnel.

L'investissement courant est financé par la subvention de fonctionnement pour un montant de 310 997,06€ .

La réalisation et l'aménagement d'infrastructures sont financés par la subvention d'investissement pour un montant de 206 045,65 €.

## LA RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER EST LA SUIVANTE

<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>7 713 733,14 €</b>
Dépenses de personnel	4 128 229,35 €
Dépenses de fonctionnement et d'intervention	3 068 461,05 €
Amortissements	384 859,23 €
Frais de déplacement, missions et événements	379 064,12 €
Achats non stockés (petit matériel, carburant, équipements...)	345 722,21 €
Frais postaux et télécommunication (satellitaire et autres)	301 994,01 €
Etudes et recherches	267 065,53 €
Locations (aéronefs, immobilier...)	227 735,73 €
Formation du personnel (dont frais pédagogiques : 137 065,01 €)	177 933,76 €
Communication et filmographie	144 952,73 €
Transports collectifs de biens et de personnes	108 702,2 €
Entretiens et réparations	77 006,74 €
Subventions accordées	43 239,81 €
Conseils et assemblées	24 946,83 €
Autres (Assurances, prestations extérieures, sous-traitance, documentation...)	585 238,15 €
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>517 042,74 €</b>
<b>Investissement exceptionnel</b>	<b>171 853,31 €</b>
Construction infrastructures DT (bâtiment de stockage, bungalows en kit, atelier..)	166 317,81 €
Travaux d'installations et d'aménagements divers (systèmes d'alarmes, ...)	34 192,37 €
La réhabilitation de la maison de Saül	5 535 €
<b>Investissement courant</b>	<b>345 189,43 €</b>
Pirogues et de véhicules	105 537,75 €
Matériel technique (groupes électrogènes, pompes...)	52 043,07 €
Matériel de bureau et informatique	41 942,62 €
Logiciels	93 971 €
Matériels divers (matériel vidéo, téléphones satellitaires, vidéoprojecteurs...)	13 451,87 €
Mobilier	4 050,75 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 571 637,04 €</b>
Recettes de fonctionnement	8 761 637,04 €
Recettes d'investissement	810 000,00 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2010	6 427 779,25 €
Fonds de roulement corrigé	3 737 461,13 €
Résultat de l'exercice 2010 (fonctionnement)	1 564 946,46 €
Capacité d'autofinancement de l'exercice 2010	1 822 242,24 €
Variation du fonds de roulement pendant l'année 2010	2 115 199,50 €
Trésorerie au 31 décembre 2010	3 938 757,22 €

## FINANCEMENTS APPORTES AU TERRITOIRE PAR LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE EN 2010 SUR FONDS PROPRES

(Hors coût de personnel, charge de structure et autres financements)

Pour des actions d'études, pour des manifestations culturelles, sportives,  
pour des interventions sur le patrimoine et pour le soutien au développement local.

Total Action d'acquisition de connaissances.....258 916 €

Total Actions de développement local.....101 615 €

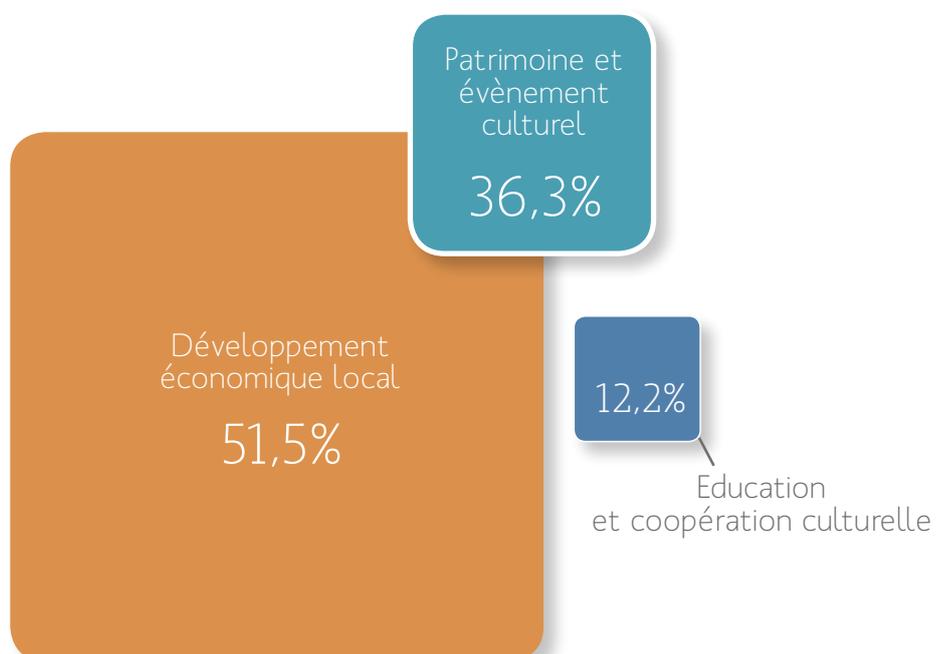
Comprenant :

Education et coopération culturelle.....12 383 €

Patrimoine et évènement culturel..... 36 880 €

Développement économique local.....52 352 €

**Total.....360 531 €**





DES TÉMOIGNAGES.....60

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU PARC NATIONAL.....62

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE.....63

LE COMITE DE VIE LOCALE.....63

L'ORGANIGRAMME  
DE L'ÉTABLISSEMENT.....64

# 7

## GOVERNANCE

En quatre années de fonctionnement, le Parc amazonien de Guyane s'est progressivement inséré dans le paysage institutionnel guyanais. Son Conseil d'administration et son Conseil scientifique ont pris leur rythme de croisière et le travail de mise en place du Comité de vie locale, organe consultatif dédié aux habitants et acteurs du territoire a été un chantier important de l'année 2010. Le Parc national a consolidé ses relations avec les collectivités locales et les autorités coutumières, avec lesquelles l'Établissement public travaille étroitement pour construire un projet de territoire partagé par tous.

### ABSTRACT 7 *Governance*

During the four years of operation, the Parc amazonien de Guyane has slowly integrated itself into French guianan's institutional landscape. Its Administrative Board and Scientific Board have found their pace. The work that went into putting the local life committee into place, which is a consulting element that is dedicated to the territories inhabitants and experts, was a very important project for 2010. The National Park has strengthened its relationship with the local communities and with the customary authorities with which the public establishment work narrowly to build a territorial project to be shared by all.

## [7.1] TEMOIGNAGES

***Ils sont élus communaux ou autorités coutumières. Ils représentent les maires ou les chefs traditionnels au sein du Conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane. Trois ans après sa création, ils nous donnent leur avis sur l'Etablissement public.***

### PAROLES DE POLITIQUES

Du côté des maires ou de leurs représentants, le Parc amazonien de Guyane est d'abord devenu un partenaire incontournable. Un Etablissement sur lequel certains maires comptent beaucoup.

Richard Lobi, maire de Papaïchton : « *Le Parc national est un partenaire fort pour nous, un partenaire sur qui on souhaite compter, un partenaire qui peut nous apporter beaucoup notamment au travers du programme LEADER qui est une manne financière et qui peut apporter un certain nombre de développements. Le Parc national est un outil au service des communes membres du Parc* ».

Le Parc amazonien de Guyane est attendu sur la question du développement économique et social et sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Les premiers signes sont encourageants pour le maire de Camopi, René Monerville : « *Le Parc national a permis de sortir des jeunes de Camopi-bourg et de Trois-Sauts du chômage vu le manque d'activité sur place. L'installation d'internet par câble a permis aussi à la commune de rendre plus facile les communications à partir du bourg vers l'extérieur* ».

Le Parc national semble être sur la bonne voie aussi sur la reconnaissance des savoirs et savoir-faire, c'est l'opinion de Tristan Bellardie, 2<sup>e</sup> adjoint au maire de Maripa-Soula, chargé du dossier Parc national au sein de son équipe : « *Le Parc a joué un rôle fondamental dans la renaissance de l'artisanat en pays amérindien, ce sont des choses que l'on ne voyait plus, il était très difficile de récupérer un objet amérindien ou aluku. Aujourd'hui grâce notamment aux foires artisanales, il y a une redécouverte de l'artisanat, il y a des gens qui ont réinvesti cet espace qui est à la fois économique et culturel et ça, cela me semble fondamental* ». Charles Ringuet, maire de Saint-Elie reste attaché à son cœur, seul lien avec le Parc : « *Nous sommes en zone de cœur, nous attendons de voir aménager cette zone, on aimerait bien que cette porte d'entrée dans la partie nord du Parc national puisse se faire tranquillement, de manière à situer et puis à développer des projets qu'ils soient scientifiques ou de visites ou autres, je ne suis pas pour un Parc qui reste fermé* ». L'arrivée du Parc national a permis aussi d'apporter des réponses à la problématique de l'orpaillage illégal. Maire de Saül et Président du CA, Hermann Charlotte en témoigne : « *Si on n'avait pas eu le Parc et s'il ne s'était pas implanté sur Saül, je pense qu'on aurait eu de gros problèmes. Grâce au Parc, moi en tant que président du Parc amazonien de Guyane et maire de la commune, ça nous a permis de travailler au niveau du gouvernement pour apporter*

*plus de moyens pour les militaires et les gendarmes de manière à éradiquer une partie des sites illégaux à proximité du bourg. Je pense que c'est quelque chose de très important* ». Mais cette question reste encore une épine dans les pieds du Parc national « *Je pensais qu'avec la création du Parc, la question de l'orpaillage clandestin serait réglé et nous en souffrions encore plus maintenant malgré les diverses opérations de lutte contre cette activité* », dit René Monnerville.

### LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES

Pour Chimili Boussoussa, représentant du Gran Man des Aluku de Papaïchton, qui plante le décor, c'est un sentiment de déception qui prime : « *Pour moi depuis l'existence du Parc national, il y a trois ans, rien ne fonctionne comme convenu. La population ne voit pas d'avancée contre l'orpaillage et sur le plan d'accompagnement du Parc. Les maisons du Parc ne sont toujours pas fabriquées, les promesses sur le PAPA ne sont pas tenues* ». Il rajoute « *En ce qui concerne l'orpaillage clandestin, je pense que l'Etat n'est pas prêt à régler cette situation car la manière dont il travaille est ambiguë... Les clandestins pillent les abattis, volent les pirogues, les quads, les moteurs, ils font ce qu'ils veulent avec la population. Les gens observent et attendent que le Parc national réagisse* ». Il ajoute « *Nous pensons que le Parc doit mettre en place beaucoup plus de moyens pour respecter ses engagements* ». Pour enfoncer le clou, Romain Balla, représentant du Gran Man des Aluku de Maripa-Soula, rajoute : « *Trois ans que le Parc a été créé, pourquoi les choses n'avancent pas ? Ma communauté souffre, les clandestins nous embêtent et emportent tous nos biens, ils pillent notre richesse* ». Il avance des solutions « *Il faut que le Président du Brésil puisse détacher son armée pour venir déloger ses compatriotes... les gendarmes français vont détruire les machines en forêt mais ils les abandonnent sur place et ces personnes retournent travailler* ». Il complète « *J'avais dit aux autorités françaises de mettre en place un poste de contrôle devant la crique Petit Inini et Palô Fini, ils n'ont pas voulu(...) Il faut que les autorités continuent à nous aider... si un Aluku ou un Amérindien fait du transport illégal pour les orpailleurs clandestins, il ne faut pas hésiter à les arrêter et les emprisonner comme ça ils ne recommenceront plus* ».

Pour le Capitaine Balla, la question de la chasse



▲ C. Boussoussa, (Chef coutumier Papaïchton) H. Charlotte (Président du PAG), J. Pawey (Chef coutumier de Trois Sauts), J. Tolinga (agent PAG), J.M. Misso (agent PAG), J. Panapuy (agent PAG), R. Balla (Chef coutumier de Maripa-Soula), Y.Bavol (agent PAG), A. Aloïke (Chef coutumier du haut-Maroni) © PAG/ J.M. Montout

## DES CHEFS COUTUMIERS À LA RENCONTRE D'ARIANE AU CENTRE SPATIAL GUYANAIS

Jacky Pawey, représentant des autorités coutumières des villages de Trois Sauts, Romain Balla, autorité coutumière de Maripa-Soula, Chimili Boussoussa, autorité coutumière de Papaïchton et Atipaya Aloïke, autorité coutumière du haut-Maroni se sont rendus au Centre spatial guyanais. Ils étaient pour l'occasion accompagnés de Hermann Charlotte, Président du

CA, et d'agents du PAG pour la traduction. Le 27 octobre 2010, ils ont pu observer le transfert du lanceur à J-1 au CSG de Kourou. Puis, le 28 octobre 2010, ils ont assisté au lancement de la fusée Ariane 5 depuis la Salle Jupiter du CSG. Une grande première pour les autorités coutumières venant du sud de la Guyane. Membres du Conseil d'administration du Parc amazo-

nien de Guyane, l'Etablissement public a répondu à leur souhait de découvrir le CSG et la haute technologie du spatial en les accompagnant dans cette démarche. Le CNES-CSG a organisé la visite et nous adressons nos vifs et chaleureux remerciements à Joël Barre, le Directeur général du CNES-CSG et à ses collaborateurs.

reste aussi primordiale « *La culture du bushinengue lors de levée de deuil ou de décès, c'est de consommer du kwata (espèce intégralement protégée), du Hocco, du Pakira, c'est des gibiers que l'on va chasser pour des cérémonies, nous ne pouvons pas arrêter de chasser, il faut laisser les Alukus vivre comme ils avaient l'habitude de vivre libre sur le territoire du Parc* ». Pour lui le Parc doit tenir compte des traditions locales.

Des voix sur le Haut-Maroni qui expriment l'intransigeance d'une partie de la population mais elles ne sont pas partagées par tous. Pour Atipaya Aloïké, représentant du Gran Man des Wayana, la situation est devenue plus claire « *Au début, on n'arrivait pas à comprendre de quoi il s'agissait. On avait alors du mal à prendre une décision sur le Parc national. Même les jeunes du village, ne nous ont pas vraiment expliqué ce que faisait le Parc mais aujourd'hui, on a vu, on a compris et on a besoin du*

*Parc amazonien de Guyane chez nous. On souhaite qu'il nous aide à valoriser notre culture et notre lieu de vie* ».

Sur les bords de l'Oyapock, les chefs coutumiers sont satisfaits des avancées notables depuis l'apparition du Parc « *Il a fait des carbets à Trois-Sauts, il fait aussi des ponts, des pontons à Trois-Sauts, le Parc est utile pour tout le monde, on veut continuer à travailler avec le Parc, on voit tout ce qu'il a fait* » dit Jacky Pawey, chef coutumier à Trois-Sauts. « *Les actions que le Parc national mènent, les missions en forêt, les formations, c'est bien, c'est une bonne chose...mais on veut encore plus, si les gendarmes attrapent les orpailleurs clandestins, il faut les expulser en hélicoptère, c'est le travail de la gendarmerie* », souligne Jean-Etienne Couchili, représentant du Chef coutumier de Camopi.

# [7.2] LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

## Représentants de l'Etat

Jean LEDUC	Le directeur du service déconcentré chargé de la protection de la nature et du développement durable
Jean-Luc GRANGEON	Le directeur du service déconcentré chargé de la santé et des affaires sociales
François CAZOTTES	Le directeur du service déconcentré chargé de l'agriculture et de la forêt
Luc FEDERMAN	Le directeur du service déconcentré chargé de l'équipement
Michel COLARDELLE	Le directeur du service déconcentré chargé de la culture
Philippe LACOMBE	Un représentant du ministre de l'éducation nationale et de la recherche : le délégué régional à la recherche et à la technologie de la Guyane
Joël DURANTON	Le directeur du service déconcentré chargé de l'industrie
Général Jean-Pierre HESTIN	Un représentant du ministre de la défense : le commandant supérieur des Forces armées de Guyane
François QUINTIN	Le directeur du service déconcentré chargé du tourisme
Vincent BOUVIER	Un représentant du ministre de l'outre mer : le délégué général à l'Outre-mer

## Représentants des collectivités territoriales et des autorités coutumières

Rodolphe ALEXANDRE	Le Président du Conseil régional
Hélène SIRDER	Un Conseiller régional
Alain TIEN-LIONG	Le Président du Conseil Général
René GUSTAVE	Un Conseiller général
Jean-Pierre ROUMILLAC	Le Président de l'association des maires
Léon BERTRAND	Le Président de la Communauté des Communes de l'Ouest Guyanais
Justin ANATOLE représenté par M. Laurent YAWALOU	Le Président de la Communauté des Communes de l'Est Guyanais
René MONERVILLE	Le maire de la commune de Camopi
Richard LOBI	Le maire de la commune de Papaïchton
Tobie BALLA	Le maire de la commune de Maripa-Soula
Hermann CHARLOTTE	Le maire de la commune de Saül
Charles RINGUET	Le maire de la commune de Saint-Elie
Jean MONPERA	Le représentant de l'autorité coutumière des hameaux du moyen Oyapock, des hameaux situés sur les rives de la rivière Camopi et du centre bourg de la commune de Camopi
Jacky PAWEY	Le représentant de l'autorité coutumière des hameaux du haut Oyapock et des hameaux de Trois-Sauts
Romain BALLA	Le représentant de l'autorité coutumière du centre bourg de la commune de Maripa-Soula
Atipaya ALOIKE	Le représentant de l'autorité coutumière des hameaux du haut Maroni de la commune de Maripa-Soula
Chimili BOUSSOUSSA	Le représentant de l'autorité coutumière du centre bourg et des hameaux de la commune de Papaïchton

## Personnalités

Bernard THIBAUT	Le Président du Conseil scientifique
Sylvain LEMKI	La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Guyane
Didier TCHA	La Chambre d'Agriculture de la Guyane
Guylaine BOURGUIGNON	La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane
Benoit de THOISY	Un représentant d'associations de protection de l'environnement, (Association KWATA)
Claude SUZANON	Un représentant d'associations de protection de l'environnement (Association SEPANGUY)
Guillaume FABBRI	Un représentant d'associations dans le domaine économique, social et culturel, (Association des amis de l'Ecole de Camopi /AMECAM)
Faufé DJABA	Un représentant d'associations dans le domaine économique, social et culturel, (Association KAWINA)
Juliette GOUSSET	Une personnalité compétente dans le domaine du tourisme
Alain HERMES	Une personnalité compétente dans le domaine du tourisme, (TAKARI TOUR)
Marie-Paule JEAN-LOUIS	Une Personnalité compétente dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel, (Musée des Cultures Guyanaises)
Samuel TISSERAND	Un représentant d'associations de chasseurs, (Ass. TCHO DANBWA)
Bernard CRESSENS	Une personnalité désignée par le ministre chargé de la protection de la nature
Pierre-Jean MOREL	Le directeur régional de l'ONF
Micky JACOBIE	Un représentant du personnel

# [7.3] LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

Jean Jacques De GRANVILLE	Botaniste phyto-écologue, spécialiste des milieux naturels guyanais
Philippe GAUCHER	Herpétologiste au CNRS
Cécile RICHARD-HANSEN	Spécialiste de la grande faune amazonienne à l'ONCFS
Olivier TOSTAIN	Ornithologue, spécialiste des milieux naturels guyanais
Jérôme ORIVEL	Entomologiste au CNRS, laboratoire de Petit Saut
Bernard THIBAUT	Biomécanique des arbres, et directeur de l'unité mixte de recherche Ecofog
Serge MULLER	Professeur en biologie végétale à l'Université de Metz, membre du conseil national pour la protection de la nature
Jérôme CHAVE	Biodiversité et changements climatique, directeur de recherche au CNRS
Eric HANSEN	Police de la nature, Délégué régional de l'ONCFS
Valéry GOND	Chercheur en télédétection au CIRAD
Philippe WENG	Hydrogéologue
Sandrine RICHARD	Chimiste, spécialiste des milieux aquatiques, responsable de l'environnement au CNES-CSG
Pierre Yves LE BAIL	Ichtyologue, directeur de recherche à l'INRA
Alain THOMAS	Hydrobiologiste à l'Université de Toulouse
Marie FLEURY	Ethno-botaniste au Museum national d'Histoire Naturelle (MNHN)
Sylvie JEREMIE	Archéologue, directrice de l'Inrap
Serge MAM LAM FOUCK	Historien, professeur des universités, directeur de recherche à l'UAG
Anna ROOSEVELT	Préhistorienne, archéologue à l'Université de Chicago
Richard PASQUIS	Géographe, directeur du CIRAD
Pierre GRENAND	Anthropologue
Bernard CARME	Professeur en médecine tropicale, directeur de recherche au CHU de Cayenne
Catherine AUBERTIN	Economiste, directrice de recherche à l'IRD
Alexis TIOUKA	Spécialiste du droit des peuples premiers, expert auprès de l'ONU
Maude ELFORT	Juriste, maître de conférence à l'UAG
Didier BEREAU	Chimiste, expert en valorisation des ressources naturelles à l'UAG
Christoph JASTER	Directeur du Parc national des montagnes Tumucumaque
Dominique TILKIN GALLOIS	Anthropologue à l'Université de Sao Paulo, expert auprès du gouvernement de l'Amapa (Brésil)

# [7.4] LE COMITÉ DE VIE LOCALE

## Collège des usagers, organismes, associations et personnalités

Seefiann DEIE	Le Président du conseil consultatif des populations amérindiennes et bushinengue
Delphine BENOIT	La représentante du centre santé de Camopi bourg
Laurence PIRON	La représentante des enseignants du territoire du Parc amazonien de Guyane
Renaud SAKEU	Un artisan du Parc amazonien de Guyane
Eric TANI	Le représentant des commerçants du Parc amazonien de Guyane
Justin RAYMOND	Le représentant des opérateurs touristiques du Parc amazonien de Guyane
Joachim ETIENNE	Le représentant des agriculteurs du Parc amazonien de Guyane
Demoï DJANI	Le représentant des chasseurs du Parc amazonien de Guyane
Colonel Didier LAUMONT	Le représentant de la Gendarmerie de Guyane
Denis GIRARD	Le représentant des autres services publics présents sur le territoire du Parc

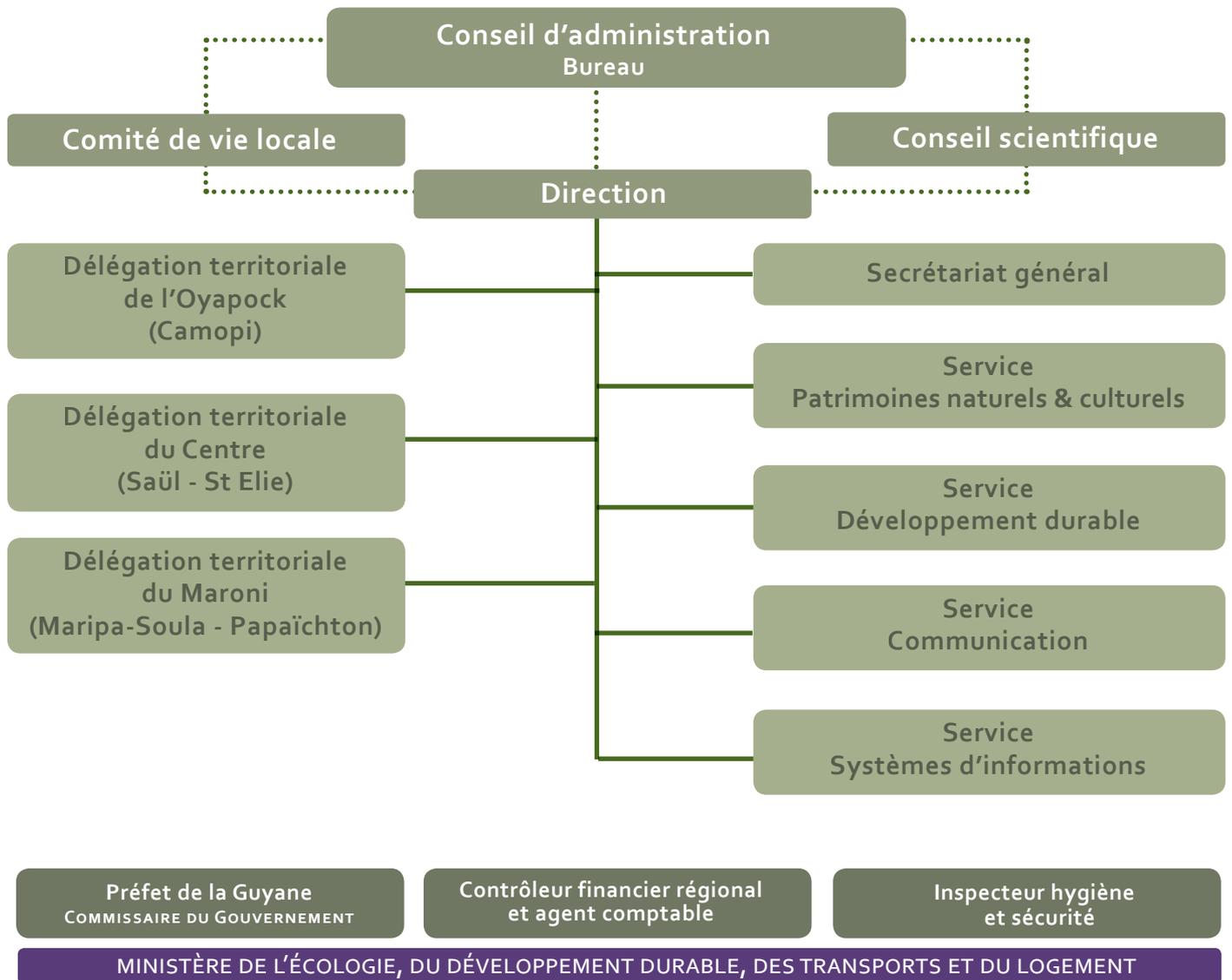
**SUPPLEANTS** Le représentant du centre santé de Camopi bourg, (à désigner en 2011); le représentant des enseignants du territoire du Parc amazonien de Guyane, M. Paul BEAUSOLEIL; un artisan du Parc amazonien de Guyane, M. Carlos ADAOUDE; le représentant des commerçants du Parc amazonien de Guyane, M. Pierre BOUSSOUSSA; la représentante des opérateurs touristiques du Parc amazonien de Guyane, M<sup>me</sup> ColLine N'GUYEN; le représentant des agriculteurs du Parc amazonien de Guyane, M. Cyril YANG; le représentant des chasseurs du Parc amazonien de Guyane, M. Charles MISO; le représentant de la Gendarmerie de Guyane, Lieutenant Didier BOUX; le représentant des autres services publics présents sur le territoire du Parc, M. Laurent MARIE-LOUISE

## Collège des représentants des habitants

Martial MA	Le représentant des habitants de Camopi bourg, secteur de l'Oyapock
Sandra SUITMAN	La représentante des habitants de Saint-Soi, secteur de l'Oyapock
Lydie RENAUD	La représentante des habitants de La Camopi, secteur de l'Oyapock
Jean-Marc ZIDOC	Le représentant des habitants de Trois-sauts, secteur de l'Oyapock
Joël ALIMANHE	Le représentant des habitants de Kayodé/Elaé, secteur du Maroni
Linia OPOYA	La représentante des habitants de Twenke/Taluen, secteur du Maroni
Mataliwa KULIYAMAN	La représentante des habitants de Antecume Pata Pidima, secteur du Maroni
Samagnan DJO	Le représentant des habitants du Bourg de Maripa-Soula, secteur du Maroni
Antoine DINGUIOU	Le représentant des habitants du Bourg de Papaïchton, secteur du Maroni
Théo BALLA	Le représentant des habitants de Loka et ses écarts, secteur du Maroni
Jean-Paul GOUDOT	Le représentant des habitants du Bourg de Saül, secteur Centre

**SUPPLEANTS** Le représentant des habitants de Camopi bourg, secteur de l'Oyapock, M. Richard MASSILI; le représentant des habitants de Saint-Soi, secteur de l'Oyapock, M. Paul YAKALI; le représentant des habitants de La Camopi, secteur de l'Oyapock, M. Michel CHAUMIER; le représentant des habitants de Trois-sauts, secteur de l'Oyapock, M. Frédéric LASSOUKA; le représentant des habitants de Kayodé/Elaé, secteur du Maroni, (à désigner en 2011); le représentant des habitants de Twenke/Taluen, secteur du Maroni, (à désigner en 2011); le représentant des habitants d'Antecume Pata Pidima, secteur du Maroni, M. Waitu KULIYAMAN; le représentant des habitants du Bourg de Maripa-Soula, secteur du Maroni, M. Lama TOPO; la représentante des habitants du Bourg de Papaïchton, secteur du Maroni, M<sup>me</sup> CyriLLia ADAVA; la représentante des habitants de Loka et ses écarts, secteur du Maroni, M<sup>me</sup> Ghislaine AFFANISLI; la représentante des habitants du Bourg de Saül, secteur Centre, M<sup>me</sup> Cécile CHARLE

# [7.5] ORGANIGRAMME DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE



Agents de la Délégation territoriale de l'Oyapock devant les locaux provisoires du Parc amazonien à Camopi. De g. à dr. : J.M. Cachine, G. Jean-Baptiste, B. Pawey et S. Koupi. © PAG / G. Feuillet



# DES RENDEZ-VOUS 2011

## DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

### 12 et 13 janvier 2011

Visite du Général de brigade Régis VECHAMBRE, Commandant de la Gendarmerie Nationale de l'Outre-Mer, à Camopi

### 27 janvier 2011

Conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane

### Du 2 au 3 février 2011

Réunions à l'Élysée et dans les cabinets ministériels. Orpaillage illégal. Paris

### 3 mars 2011

Réunion au Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement-Paris

### 18 mars 2011

Projection du film documentaire « Les Gardiens de la Forêt » de Michel Huet et Eric Pagès au cinéma « Le Toucan » de Saint-Laurent du Maroni

### 25-27 mars 2011

Le salon des nouvelles randonnées. Destinations Nature

### 1<sup>er</sup> au 7 avril 2011

Projection du film « Les Gardiens de la Forêt » au cinéma Eldorado de Cayenne

### 15 au 17 avril 2011

Salon du tourisme. Matoury

### 18 avril 2011

Installation du Comité de Vie Locale du Parc amazonien de Guyane. Rémire-Montjoly

### 19 avril 2011

Conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane. Présentation de l'avant projet de Charte. Rémire-Montjoly

### 11 et 12 mai 2011

Conseil d'administration (44 administrateurs)

### 10 au 12 mai

Réunion du Conseil scientifique du Parc amazonien de Guyane Rémire-Montjoly

### 20 mai 2011

Programme LEADER - Réunion du 4<sup>ème</sup> Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Sud à Camopi

### 26 mai 2011

Séminaire présentation « Avant-projet de la Charte ». Mahury

### 30 mai 2011

Présentation de la Charte au Conseil municipal de Saül

### 1<sup>er</sup> au 3 juin 2011

Tournage d'un magazine de télévision pour Guyane 1<sup>ère</sup> (Vent d'Est-Vent d'Ouest) sur le Parc amazonien de Guyane à Maripa-Soula

### 28, 29 et 30 juin 2011

Journées portes ouvertes à la Délégation Territoriale de l'Oyapock Camopi

### 27 juin au 07 juillet 2011

Réunion CNPN, Ministères, orpaillage et séminaire des directeurs de Parcs nationaux - Paris

### 1<sup>er</sup> juillet 2011

Ouverture du Point Information Jeunesse de Camopi

### 5 juillet 2011

Examen technique de la Charte par le Conseil national de protection de la nature

### 30 août 2011

Conseil d'administration extraordinaire du Parc amazonien de Guyane Spécial Charte. Rémire-Montjoly

### 17 au 19 septembre 2011

Journées européennes du Patrimoine

### Sept. à nov. 2011

Pré-consultation des communes sur le projet de Charte du Parc amazonien

### 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2011

Festival Busi Konde Sama Cayenne

### Octobre 2011

Séminaire LEADER Guyane « Vers une démarche d'échanges des pratiques LEADER dans les RUP françaises ». 5<sup>ème</sup> Comité de programmation du Groupe d'Action Locale Sud

### 12 Octobre 2011

Pré-consultation des communes sur la Charte du Parc amazonien de Guyane

### 29 novembre 2011

Conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane

### Décembre 2011

Séminaire interne des agents du Parc amazonien de Guyane

## LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE REMERCIE SES PARTENAIRES





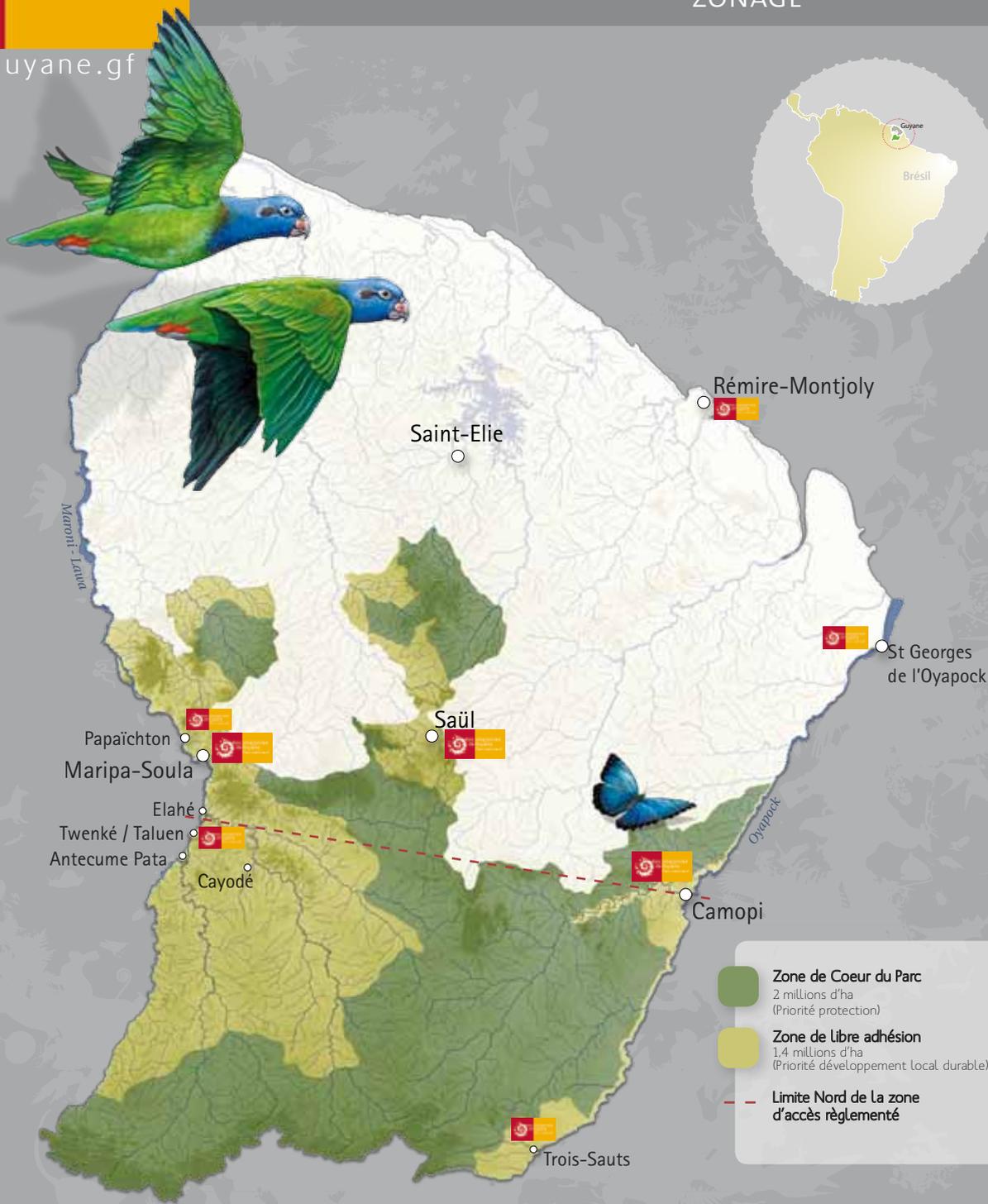
Parc amazonien  
de Guyane  
Parc national

# Le territoire du Parc national

ZONAGE



www.parc-guyane.gf



-  **Zone de Coeur du Parc**  
2 millions d'ha  
(Priorité protection)
-  **Zone de Libre adhésion**  
1,4 millions d'ha  
(Priorité développement local durable)
-  **Limite Nord de la zone d'accès réglementé**



**Siège**

1, rue Lederson  
97354 Rémire Montjoly  
tel : 05 94 29 12 52  
fax : 05 94 29 26 58  
infos@guyane-parcnational.fr  
www.parc-guyane.gf

**Délégation territoriale  
du Maroni**

Cité Djakarta - Maison Tobbie  
97370 Maripa-Soula  
tel : 05 94 37 10 07  
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale  
du Centre**

Le Bourg  
97314 SAÛL  
tel : 05 94 28 80 65  
tel sat. : 00870 762 487 298  
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale  
de l'Oyapock**

Le Bourg  
97330 Camopi  
tel sat : 00 870 772 230 805  
infos@guyane-parcnational.fr

